



MAI
JUN
2018

#05

Cause

COMPRENDRE LE MONDE
AGIR POUR LE CHANGER

★

commune

REVUE D'ACTION POLITIQUE DU PCF

p.12 DOSSIER

LA « FRANCE PÉRIPHÉRIQUE » N'EST PAS CE QUE VOUS CROYEZ

p.8 LE GRAND ENTRETIEN
L'écologie, un marqueur
du projet communiste

p.81 IDÉES
Économie sociale et solidaire
et communisme

p.75 LIRE
Le sang menstruel

p.54 MILITER : **Les initiatives de
solidarité concrète** Jérémie Giono

3 ÉDITO

Guillaume Roubaud-Quashie. Face à la tentation technocratique

6 POÉSIES

Francis Combes Jehan-Rictus

7 REGARD

Élodie Lebeau Images en luttés. Dans les coulisses de mai 68

8 LE GRAND ENTRETIEN

Hervé Bramy Nous ferons de l'écologie un marqueur du projet communiste du XXI^e siècle

12 LE DOSSIER

LA « FRANCE PÉRIPHÉRIQUE »
N'EST PAS CE QUE VOUS CROYEZ

Maëva Durand, Pierrick Monnet Territoires en concurrence, territoires de résistance et d'espérance

Cécile Gintrac David Harvey : la revanche de l'espace

Jean Vigreux L'histoire du communisme en zone rurale

Maëva Durand Les classes populaires en milieu rural, synthèse et perspectives

Stéphane Lamouroux Relier les territoires ? Les incohérences des réformes du transport ferroviaire

Marine Roussillon L'école rurale et la bataille pour l'égalité

Mélanie Gambino Ruralité et jeunesse

Évelyne Ternant Alstom à Belfort : une usine, une histoire, un territoire

Élisabeth Mathis Lutter contre les déserts industriels, c'est possible quand les salariés s'en mêlent

Léo Coutellec L'alternative en milieu rural, une contre-culture ?

Barbara Filhol En finir avec les déserts médicaux

Francis Lahaut Les hôpitaux en zone rurale : quels enjeux de mobilisation ?

Maxime Bergonso Ruralité et agriculture : pas de villages sans paysans nombreux

44 RÉACTIONS

46 MILITER

Jérémie Giono Les initiatives de « solidarité concrète », notre ADN

52 OBJECTIF CONGRÈS

Chantier communication

Léo Purguette Une priorité pour 92.7% des communistes

54 CHRONIQUE EUROPÉENNE

Vincent Boulet La Russie et l'Europe : quelles alternatives à la montée des tensions ?

55 PARLEMENT

Sébastien Jumel Une partie du territoire national abandonnée et humiliée

57 CONTROVERSE

Gérard Streiff Auto-analyse de la droite

59 CRITIQUE DES MÉDIA

ACRIMED Réforme de la SNCF : quand les « Grandes Gueules » s'en mêlent

62 FÉMINISME

Saliha Bousseadra Les femmes : une classe ou une catégorie de sexe pour Marx ?

65 PHILOSOPHIQUES

Francis Fishbach La critique marxienne de l'État laïque

68 HISTOIRE

Julien Zurbach Il n'y a pas de miracle grec !

71 PRODUCTION DE TERRITOIRES

Yves Raibaud Le sport organisé : un creuset des inégalités entre les femmes et les hommes ?

76 SCIENCES

Elena Rondeau Cancer(s) et immunothérapie(s)

79 SILO

Rose-Anne Descotzia Accès au droit/accès aux droits, de quoi parle-t-on ?

81 IDÉES

Sylvie Mayer Économie sociale et solidaire (ESS) et communisme

84 SONDAGE

Gérard Streiff Défiance face à la mondialisation

85 STATISTIQUES

Fanny Chartier Quels sont les effets des dernières réformes sur l'emploi dans la fonction publique ?

86 LIRE

Cécile Lateule Le sang menstruel

89 CRITIQUES

• **Claude Morilhat** *Marx : la formation du concept de force du travail*

• **Jean-Pierre Filhu** *Généraux, gangsters et jihadistes Histoire de la contre-révolution arabe*

• **Catherine Wihol de Wenden** *Les Nouvelles Migrations*

91 DANS LE TEXTE (GRAMSCI)

Florian Gulli, Jean Quétier Guerre de mouvement et guerre de position

La rédaction en chef de ce numéro a été assurée par Jean Quétier

Cause commune

Tél. : 01 40 40 12 34 - Directeur de publication : Guillaume Roubaud-Quashie

Directeur : Guillaume Roubaud-Quashie • Rédacteurs en chef : Davy Castel, Jean Quétier, Gérard Streiff • Secrétariat de rédaction : Noëlle Mansoux • Comité de rédaction : Aurélien Aramini, Héléne Bidard, Victor Blanc, Vincent Bordas, Saliha Bousseadra, Mickaël Bouali, Séverine Charret, Pierre Crépet, Camille Ducrot, Maëva Durand, Jean-Michel Galano, Jérémie Giono, Florian Gulli, Élodie Lebeau, Gérard Legrip, Constantin Lopez, Corinne Luxembourg, Igor Martinache, Marine Miquel, Laura Moscarelli, Michaël Orand, Léo Purguette, Julien Rossi, Marine Roussillon, Sabrina Royer Direction artistique et illustrations : Frédo Coyère • Mise en page : Sébastien Thomassey • Édité par l'association Paul-Langevin (6, avenue Mathurin-Moreau 75 167 Paris Cedex 19) • Imprimerie : Public Imprim (12, rue Pierre-Timbaud BP 553 69 637 Vénissieux Cedex) • Dépôt légal : mai/juin 2018 - N°05 - ISSN 2265-4585 - N° de commission paritaire : 0919 G 93466.

Face à la tentation technocratique

« Jean Jacques-Bourdin — Les agriculteurs qui s'installeront paieront leurs terres ? Emmanuel Macron — Ils rentreront dans le cadre du projet qui est porté par le conseil départemental et la chambre d'agriculture. »

Il n'est pas certain, lecteur, lectrice, que vous ayez gardé en mémoire ce bref moment du long entretien accordé par Emmanuel Macron à Jean-Jacques Bourdin et Edwy Plénel. Il est ici question de Notre-Dame-des-Landes mais peu importe le sujet, en l'occurrence ; ce passage m'apparaît très révélateur du moment politique que nous affrontons. La question (de Jean-Jacques Bourdin, en l'espèce) est simple et claire ; la réponse d'Emmanuel Macron est ferme et assurée. Il faut écouter le ton que le président emploie (on est 1h40 après le début de l'émission) : les choses sont claires dans son esprit, évidentes même ; il sait ce qu'il veut ; il sait ce qu'il fait. Le grand nombre des téléspectateurs comprend-il pour autant sa réponse ? C'est peu probable car jamais n'est explicité ledit projet porté par le conseil départemental et la chambre d'agriculture... Tout le monde sait-il même, simplement, dans notre France urbaine (moins de 2 % de la population active œuvre comme agriculteurs exploitants !), ce qu'est une chambre d'agriculture, qui la compose et quelles sont ses prérogatives ? Il est raisonnablement permis d'en douter... Alors, les agriculteurs qui s'installeront paieront-ils leurs terres ? Nous ne le saurons pas ou, plus exactement, nous serons remis à notre place car nous ne serons pas en mesure de comprendre dans la ferme réponse présidentielle si cela veut dire OUI ou NON, alors même qu'on sent bien qu'il n'esquive pas la question et entend y répondre, le pauvre oubliant simplement depuis sa haute sagesse combien nous étions ignorants... Nous aurons compris que la réponse était évidente, qu'Emmanuel Macron, lui, l'avait depuis longtemps, qu'on est un peu bête de poser la question tant notre président maîtrise les dossiers et les documents pointus élaborés par les structures qui savent.

« Ils ne sont pas si compétents qu'ils le disent ; nous ne sommes pas si incompetents qu'ils le disent. C'est une bataille qui va loin... »

Bref, une part importante de la force d'Emmanuel Macron – qu'il serait hasardeux de sous-estimer – réside dans le fait qu'il fait passer le message qu'il est très fort et vraiment compétent et que peu lui arrivent à la cheville : ni les journalistes – le connaissent-ils bien, ce projet porté par le conseil départemental et la chambre d'agriculture, MM. Bourdin et Plénel qui n'enchaînent d'ailleurs pas sur ce sujet ? –, ni les opposants – MM. Sarkozy, Wauquiez, Besancenot, Mme Le Pen, etc., ils maîtrisent vraiment les sujets au même niveau que lui ? – ni, bien sûr, les téléspectatrices et téléspectateurs, citoyennes et citoyens lambdas. Tout cela est redoutablement efficace... mais présente au moins trois faiblesses. *Primo*. La capacité d'un macronien à argumenter sur le sujet lors d'un déjeuner familial, une pause-café entre collègues, n'est pas considérablement renforcée par ces démonstrations de puissance jupitérienne – paieront-ils ces agriculteurs qui veulent s'installer ? Euh... Or, quand le sujet est ardent, il est fâcheux d'être à sec : quand Emmanuel Macron ►►

- vous « explique » d'absconse façon pourquoi il augmente la CSG et éradique presque complètement l'ISF, le jet de l'extincteur à colères n'est sans doute pas projeté à pleine puissance...

Mais cette faiblesse même n'est-elle pas, *en même temps*, une force ? Quelle contestation possible face à ce qu'on ne comprend pas bien ? Quel esprit critique potentiellement déstabilisateur ? Cette posture nourrit puissamment la *dépolitisation* et la délégation aveugle : vous ne savez pas, je sais, remettez-vous-en à moi et poursuivez vos occupations sans chercher à comprendre, ce dont vous êtes incapables. Le registre n'est pas neuf et le règne des « experts » médiatiques la nourrit de longue date mais Emmanuel Macron, au sommet de l'État, y excelle comme *personne* depuis peut-être Raymond Barre voire, dans une moindre mesure, Édouard Balladur. Franchement, qui pouvait se sentir écrasé par la maîtrise technocratique de François Hollande, Nicolas Sarkozy ou Jacques Chirac ? Combien, aujourd'hui, se sentent écrasés par celle d'Emmanuel Macron ? On ne joue pas, ici, dans la même cour.

Quoiqu'on n'ait pas fait l'ENA, on n'est pas si bête
que ça, si incompetent qu'on doive s'en remettre
à notre bon maître sans ciller... »

Cette posture de maître savant est, bien sûr, de nature à réactiver les élans délégataires profondément enracinés dans notre histoire : Napoléon, Clemenceau ou De Gaulle n'appartiennent pas, de ce point de vue, à un monde mort. Plus profondément, elle trouve sans doute un écho plus puissant de nos jours, à l'heure même où chacun est confronté à une complexité du monde tant de fois expliquée et éprouvée. Cette accélération de l'histoire, ce monde qui change si vite et si radicalement, ce n'est pas sans profonds effets politiques : pour des millions de personnes, l'intelligibilité du monde et de son mouvement devient si difficile que les quelques repères d'hier sont interrogés dans leur validité (sont-ils toujours valables alors que tout semble avoir changé ?) et que de nouveaux repères peinent à s'y substituer. Bref, dans notre monde qui va si vite, beaucoup ne comprennent pas et ne voient guère comment faire. C'est un paradoxe de la période : le niveau de formation de notre peuple n'a jamais été aussi élevé (ce qui pourrait freiner l'auto-élimination comme sujet et acteur politique, freiner la délégation à ceux-qui-savent-alors-que-moi-je-ne-sais-pas) et, pour autant, le sentiment de vivre dans un monde qui nous échappe et sur lequel on n'est vraiment pas sûrs de pouvoir peser est si fort... C'est le début du *Manifeste du parti communiste* qui semble trouver là une confirmation puissance 10 : « La bourgeoisie ne peut exister sans révolutionner constamment les instruments de production, ce qui veut dire les rapports de production, c'est-à-dire l'ensemble des rapports sociaux. [...] Ce bouleversement continu de la production, ce constant ébranlement de tout le système social, cette agitation et cette insécurité perpétuelles distinguent l'époque bourgeoise de toutes les précédentes. Tous les rapports sociaux [...] vieillissent avant d'avoir pu s'ossifier. » Dans pareil monde d'*agitation*, comment ne pas comprendre que fleurissent, ici ou là, des Macron et autres Monti (économiste président le gouvernement italien en 2011 avec un gouvernement composé d'une majorité d'experts universitaires non-membres de partis politiques), experts-qui-savent à qui s'en remettre ? Emmanuel Macron incarne cela comme personne, en France, et pousse les institutions dans ce sens avec les réformes majeures qu'il prépare en la matière. Quand André Chassaigne, président du groupe GDR, à l'Assemblée nationale, a fustigé une « dangereuse dérive aux accents de dictature tech-

nocratique », d'aucuns ont voulu y voir un effet de tribune, un excès oratoire. Notre camarade tapait pourtant dans le mille. Tout comme Éliane Assassi, présidente du groupe CRCE, lors du colloque organisé au Sénat sur les enjeux constitutionnels.

Mais j'annonçais tout à l'heure trois faiblesses. Une deuxième tient au fait qu'Emmanuel Macron, tout premier-de-cordée qu'il est en matière technocratique, ne peut pas éteindre complètement la confrontation politique en la masquant derrière l'évidence technique, notamment quand on connaît aussi bien que lui les dossiers. Pour sûr, des millions de téléspectatrices et téléspectateurs l'auront sans doute cru quand il a parlé d'un statut des cheminots ne permettant même pas des licenciements lorsque des fautes ont été commises, mais les cheminots eux-mêmes auront pu mesurer ce qu'il en était de la maîtrise absolue jupitérienne... On pourrait multiplier les exemples. Je fais court : n'avons-nous pas intérêt, aussi, à attaquer Macron sur son terrain ? Oui, Macron est fort, a une vision et une compétence mais sa compétence même, point fort de son image et socle de son écho, n'est pas si absolue qu'il le laisse entendre. C'est un défi lancé à celles et ceux qui sont opposés à Emmanuel Macron : grands principes et rhétorique ne suffiront pas à emporter la conviction qu'il est possible de faire autrement. Plus profondément, c'est la question communiste qui est ici en jeu : s'il s'agit bien d'en finir avec un pilotage du monde dans les mains de la bourgeoisie pour que le manche revienne enfin à celles et ceux qui créent effectivement les richesses, cet enjeu de compétence n'est pas du tout à négliger, dans les deux sens. Pour le dire de manière un peu défensive : ils ne sont pas si compétents qu'ils le disent ; nous ne sommes pas si incompetents qu'ils le disent. C'est une bataille qui va loin...

L'hostilité peut croître à mesure que la politique d'Emmanuel Macron se dévoilera dans sa brutale iniquité mais, dans un monde que chacun sait si affreusement compliqué, personne n'échappera au défi de la compétence. »

Troisième faiblesse, bien sûr : la soif démocratique, l'envie de changement dans ce monde dont on voit bien, quand même, qu'il regorge de richesses qui nous échappent tout à fait, ne trouvent pas là à s'étancher. Les experts savent, impressionnent mais, pour des millions de Françaises et de Français, ils incarnent aussi un petit monde dont on sait bien qu'à la fin, ils ne servent pas les intérêts du grand nombre, qu'ils s'emploient à nous duper par leurs grands mots. Et, quoiqu'on n'ait pas fait l'ENA, on n'est pas si bête que ça, si incompetents qu'on doive s'en remettre à notre bon maître sans ciller... Cette hostilité peut tirer dans maintes directions, être exploitée par des démagogues habiles, entraîner vers des élans obscurantistes hostiles au travail de recherche et de connaissance valorisant un bon sens qui ne suffira pourtant pas, seul, à affronter le monde (et encore moins à le révolutionner). Pourtant, cette hostilité vise juste ; cette hostilité ne peut être vaincue par la posture macronienne qui la nourrit au contraire ; cette hostilité a raison ; mais cette hostilité ne suffit pas. Elle peut croître à mesure que la politique d'Emmanuel Macron se dévoilera dans sa brutale iniquité mais, dans un monde que chacun sait si affreusement compliqué, personne n'échappera au défi de la compétence. À nous d'en faire, aussi, la démonstration, dans tous les sens. ●

Guillaume Roubaud-Quashie, directeur de *Cause commune*.

JEHAN-RICTUS LES SOLILOQUES DU PAUVRE

Jehan-Rictus est un poète hors norme. Il est l'un des rares écrivains français à avoir fait du pauvre la figure centrale de son œuvre. Même s'il a écrit et publié quelques autres livres, il reste connu avant tout pour *Les Soliloques du Pauvre*.

Gabriel Randon (son vrai nom, auquel sa famille avait ajouté le faux titre de noblesse de Saint-Amand) est né à Boulogne-sur-Mer, le 21 septembre 1867, et est mort à Paris, le 6 novembre 1933. Il a connu une enfance chaotique. Ses parents (un père professeur de maintien et une mère comédienne sans succès) semblent ne pas l'avoir reconnu. Ils se sont vite séparés et ses rapports avec sa mère furent toujours des plus difficiles. Il la décrit comme une folle échappée de Bicêtre. Il faut dire qu'elle a même été jusqu'à tenter de l'assassiner.

Ayant quitté, adolescent, ce foyer peu accueillant, le futur poète a vécu pendant des années une vie d'errance dans les rues de Paris, parfois hébergé par des amis, dormant souvent dehors, exerçant quelques emplois précaires et survivant grâce à la générosité de quelques poètes et chansonniers dont il fit la connaissance à Montmartre, comme José-Maria de Heredia, Aristide Bruant ou François Coppée. Vite, il se mêle à ce milieu et fait ses débuts dans les cabarets montmartrois. Ses premiers pas poétiques, influencés par l'école parnassienne, ne se font guère remarquer. Il s'essaye aussi au journalisme, sans plus de succès... jusqu'au moment où il se décide à inventer les faits divers dont il traite, et là *Le Figaro* le publie. Mais le tournant se situe en 1894. Voulant rompre avec sa vie de débîne, il crée son personnage de Jehan-Rictus (anagramme de Christus) au cabaret des Quat'z'arts, et met en scène sa vie de sans-abri. Il le fait, dans le parler faubourien, l'argot parigot, avec beaucoup de verve et une évidente maîtrise de l'outil poétique. Peu de poètes ont su, comme lui, faire poésie de la langue parlée (Gaston Couté, à la même époque, et Prévert au XX^e siècle).

Contrairement aux poètes qui parlaient des pauvres (même de très grands, comme Hugo ou Baudelaire), lui entend leur donner la parole à travers son *alter ego*. Sa dénonciation du sort de ceux qu'on nomme aujourd'hui SDF, et qu'il appelle « putoains », et de l'hypocrisie des bien-pensants n'a pas pris une ride.

Voici « L'Hiver », par quoi débute *Les Soliloques*

Merd' ! V'là l'Hiver et ses dur'tés,
V'là l' moment de n' pus s' mett' à poils :
V'là qu' ceuss' qui tienn'nt la queue d' la poêle
Dans l' Midi vont s' carapater !

V'là l' temps ousque jusqu'en Hanovre
Et d' Gibraltar au cap Gris-Nez,
Les Borgeois, l' soir, vont plaind' les Pauvres
Au coin du feu... après dîner !

Et v'là l' temps ousque dans la Presse,
Entre un ou deux lanc'ments d' putains,
On va r'découvrir la Détresse,
La Purée et les Purotains !

Les jornaux, mêm' ceuss' qu'a d' la guigne,
À côté d'artiqu's festoyants
Vont êt' pleins d'appels larmoyants,
Pleins d' sanglots... à trois sous la ligne !

Jehan-Rictus, *Poésies complètes*, présentées
par Christian Tanguy, La Part commune, 2012.

Il le fait avec colère, truculence, faconde, humour. Et cela lui a valu le succès. Il raconte qu'on se mit à l'inviter dans les salons, « pour le voir manger ». Gambetta lui est venu en aide, en lui faisant avoir un emploi... au mont-de-piété !

Les Soliloques a été réédité plusieurs fois, notamment en 1903, avec de superbes dessins de Steinlein. Un autre recueil a suivi, *Le Cœur populaire*. On y retrouve certaines de ses qualités, une grande capacité aussi à faire parler les enfants, victimes de la violence des adultes. Mais dans ce livre commence à apparaître une certaine dérive. Jehan-Rictus, qui professait des convictions libertaires, anticléricales et pacifistes, vire progressivement à droite. Sa rage contre la misère se change peu à peu en remontrance aux pauvres, enfoncés dans leur crasse... Il sera d'ailleurs bientôt encensé par Léon Bloy et Léon Daudet et finira sympathisant de l'Action française. Méaventures de l'anarchisme individualiste. Reste une œuvre forte, une voix qui tonitruet et qui secoue. ●

Francis Combes

Images en lutte

Dans les coulisses de Mai 1968



Exposition *Images en lutte. La culture visuelle de l'extrême gauche en France (1968-1974)*, présentée par Philippe Artières et Éric de Chassey, à découvrir au Palais des beaux-arts de Paris, du 21 février au 20 mai 2018.

« Atelier populaire OUI », « Atelier bourgeois NON ». En mai 1968, ces deux mots d'ordre étaient placardés sur les façades de l'École des beaux-arts, alors occupée par les artistes. De ces événements de 1968 nous parviennent en mémoire tout une pléthore de slogans subversifs – « À bas les cadences infernales ! », « Ensemble, étudiants, travailleurs » ou encore « Halte au chômage » – souvent illustrés de dessins sérigraphiés par les artistes militants au sein de l'Atelier populaire. C'est cet imaginaire visuel collectif que le Palais des beaux-arts de Paris se propose de présenter au grand public à partir d'un travail minutieux de collecte dans les musées, les fonds d'atelier, chez les collectionneurs, aux Archives nationales ou encore à la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) à Nanterre. Cette exposition ne se contente pas de présenter les productions plastiques qui ont accompagné

les « événements » de Mai 68, mais les interroge au regard des campagnes politiques portées par la Nouvelle Gauche jusqu'en 1974. Du soutien aux ouvriers en grève de Flins, à la solidarité internationale avec la Chine maoïste, le Vietnam ou le Chili, en passant par les combats du Mouvement de libération des femmes (MLF), ou l'affaire Gabrielle Rusnier ; histoire et histoire de l'art se mêlent dans un dialogue salutaire entre productions militantes et productions artistiques avec des œuvres des Malassis, de Gilles Aillaud, Bernard Rancillac, ou encore Annette Messenger. Ce voyage spatio temporel aux différents médiums (œuvres d'art, documents d'archives, vidéos, revues, etc.) est avant tout l'occasion d'une rencontre en corps à cœur avec une aventure militante riche et variée qui a marqué la seconde moitié du XX^e siècle. ●

Élodie Lebeau

Nous ferons de l'écologie un marqueur du projet communiste du XXI^e siècle

Alors que se tiennent les assises communistes de l'écologie les 4 et 5 mai, dans le cadre de la préparation du congrès extraordinaire du PCF, **Hervé Bramy**, membre du conseil national chargé de l'écologie, nous présente les enjeux de cette initiative et plus largement, sa réflexion à propos de la place de l'écologie dans le projet communiste.

— PROPOS RECUEILLIS PAR **LÉO PURGUETTE** —

L'assemblée nationale des animateurs de section et la direction nationale du PCF ont décidé d'organiser, dans la perspective du congrès extraordinaire, des assises communistes de l'écologie. De



quoi s'agit-il au juste ?

Deux aspects justifient le choix d'organiser un congrès extraordinaire en novembre : la situation politique à l'issue du cycle électoral 2017 et le souhait d'approfondir des sujets jugés prioritaires par les adhérentes et les adhérents dont les enjeux environnementaux et écologiques. Une très forte demande s'est exprimée sur ces thèmes. La décision d'inscrire l'organisation d'assises communistes de l'écologie doit donc conforter la place majeure de cet enjeu dans la visée com-

« La lutte
de classe frappe
à la porte
de l'écologie. »

muniste du XXI^e siècle. Ces assises seront articulées autour de trois séquences : un « grand débat » pour préciser et actualiser, si nécessaire, nos partis pris écologiques ; approfondir, sous la forme d'ateliers ouverts sur sept questions d'urgence, nos positionnements ; favoriser le déploiement « décomplexé » des communistes sur le terrain des luttes environnementales. Le lancement de la

campagne nationale contre la privatisation des barrages hydrauliques et l'organisation d'une chaîne humaine sur le barrage du Sautet en Isère, le 8 avril dernier, en est un exemple concret.

Est-ce le signe d'une prise en compte nouvelle des questions écologiques par les communistes ?

Je ne dirais pas les choses ainsi. Lors des derniers congrès, nos textes d'orientation ont largement intégré cet enjeu, mais, aujourd'hui, les communistes aspirent à ce que l'écologie devienne un marqueur, à part entière, du projet communiste du XXI^e siècle. De très nombreux adhérents et adhérentes se sont engagés de longue date sur le terrain environnemental, souvent avec d'autres, sans être forcés à l'initiative. Là où ils et elles vivent, là où ils et elles travaillent, au cours de leurs voyages, les commu-



Les assises communistes de l'écologie les 4 et 5 mai - siège du PCF, 2, place du colonel Fabien • 75019 Paris

nistes constatent les dégradations faites à la nature, à la planète et en perçoivent les conséquences : perte de biodiversité, changements climatiques, pollutions, obsolescence programmée, scandales alimentaires, accidents industriels, ainsi que leur incidence sur la santé humaine et la faiblesse des moyens pour la recherche... Les communistes sont comme tous les citoyens, ils et elles forment leur crainte d'un monde de moins en moins vivable, si rien n'est fait du point de vue des transformations nécessaires de la société. C'est aussi un monde où chacun n'a pas les mêmes

moyens de s'en sortir. Aux inégalités sociales s'ajoutent les inégalités environnementales. La lutte de classe frappe à la porte de l'écologie. Le système dominant est mis en cause. On peut dire que les communistes participent, à leur façon, de la conscience écologique mondiale.

Quel sens donnez-vous au mot écologie ? Est-ce une science ?

Une doctrine politique ?

Un champ de lutte ?

Les trois à la fois. L'écologie est une science, certes jeune, mais une science

à part entière. Par exemple, dans le domaine de la biodiversité, les écologues (les chercheurs spécialistes de l'écologie) observent les êtres vivants et leurs écosystèmes, recensent les espèces et en découvrent de nouvelles (de l'ordre de 20 000 par an), lancent des alertes toujours plus pressantes et formulent des préconisations. Je pense également au Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) au sein duquel des milliers de scientifiques collaborent. Nombre de scientifiques, de toutes disciplines, conviennent que nous sommes entrés dans une nouvelle ►►

« La préservation du climat est la mère de toutes les batailles. »

► époque, celle de l'anthropocène, c'est-à-dire celle « où l'homme est devenu une force telle qu'il modifie la planète » (Catherine Jeandel).

Chacun pressent bien que l'avenir de l'humanité se joue, en très grande partie, sur le rapport activités humaines/nature. Par leur comportement court-termiste, le capitalisme et ses promoteurs exploitent et dégradent, dans un même mouvement, les conditions de vie des êtres humains et la nature. Depuis les années 1970, les citoyens ont investi le champ politique environnemental : création d'associations les plus diverses ou bien de formations politiques. Ces dernières satisfont, en priorité, les couches intermédiaires de la société. Depuis, les partis politiques « historiques » ont tous, peu ou prou, intégré cette problématique. De façon majeure à gauche – devenant ainsi un axe central de réflexion sur la société – mais également à droite, voire à l'extrême droite, de façon nettement moins structurante et plus éparpillée. Aujourd'hui, toutes les couches de la société, y compris les couches populaires, sont concernées par les périls que fait peser le capitalisme mondialisé et financiarisé. L'écologie politique a fait preuve de son utilité mais elle n'est l'apanage d'aucune formation en particulier. Pour ce qui nous concerne, nous prenons à cœur de combattre, avec la même force, les inégalités sociales et environnementales que subissent les familles des quartiers populaires. Dès lors, qui peut nier que l'écologie ne soit pas porteuse de sens politique ?

Face au mode d'exploitation libéral, l'écologie est devenue un terrain de luttes de classes considérable. Le mot d'ordre « agir local, penser global » concentre, à lui seul, toute l'étendue du défi à relever. C'est un combat de tous les instants pour que chacun d'entre nous accorde, le mieux possible, ses actes avec ses

convictions. C'est surtout un combat collectif et de convergences solidaires afin d'imposer auprès des autorités les politiques publiques conformes aux préoccupations des peuples.

Quel premier bilan tirez-vous de l'action de Nicolas Hulot au gouvernement ?

Ce qu'il pouvait redouter est en train de se produire. Son aura écologiste est malmenée et sans doute est-il pétri, dans son action quotidienne de ministre, de contradictions. Rester ou ne pas rester ? Telle est la question à laquelle il doit répondre en permanence car le bilan, au regard de ses convictions affichées, est faible. Comment peut-il en être autrement dans un gouvernement qui se dit, avant tout, pragmatique, ni de droite ni de gauche ? En réalité, il est de droite et de droite sous pression du Mouvement des entreprises de France (MEDEF) et des lobbies des grands groupes industriels et financiers. Le sentiment qui domine, c'est qu'il ne peut aller au bout de ses convictions, contraint à des reculs – comme pour les perturbateurs endocriniens, le gly-

position pour la réforme de la SNCF est en contradiction totale avec la lutte contre les dérèglements climatiques. Est-il seulement au gouvernement pour utiliser son prestige sur les sujets de l'écologie de proximité – questions qui font partie du champ d'action des communistes et de leurs élus – mais sans considérer les problèmes profonds ? Face à la technocratie libérale du gouvernement Macron, l'ambition des nécessaires réformes de progrès sociaux et écologiques n'ont pas de place.

Comment analysez-vous la multiplication des zones à défendre (ZAD) ? Crise du modèle de développement ou crise démocratique ?

C'est peut-être aller un peu vite que de parler de multiplication des ZAD. Certes, c'est une des formes d'opposition nouvelles à des projets d'aménagement, qui se caractérise par l'occupation d'espaces qui leur sont dédiés. Ces opposants disent inventer des formes de vie alternatives au système. Les luttes des zadistes empruntent, il est vrai, des formes peu usuelles. Pour autant leurs motivations sont très diverses. Si je prends l'exemple de Notre-Dame-des-Landes, on peut effectivement considérer que leur lutte a contribué à l'abandon du projet. Cependant, on ne saurait leur

« Le climat est un commun au sens où cette ressource doit être gérée par la communauté humaine mondiale afin de pérenniser ses bienfaits pour le présent et le futur. »

phosphate ou encore l'énergie... Jusqu'où peut-il aller sans manger totalement son chapeau au risque de nier ce qui a fait de lui un des hommes engagés le plus apprécié des citoyens. Sa prise de

attribuer la totalité de ce qu'ils considèrent comme une victoire. En tout état de cause, rien ne justifie leur évacuation par la force. Alors crise de développement ? Crise

d'un certain développement, c'est clair. À partir du moment où l'État a abandonné toute ambition d'être aménageur du territoire en laissant le marché et les grands groupes industriels et financiers agir à sa place, cela provoque des clashes. Il ne convient pas de décider d'en haut mais de faire partager avec la population, les raisons et les buts d'un projet. Lorsque les intérêts privés s'en mêlent, tout prête à croire que les citoyens, les usagers et les contribuables seront les dindons de la farce. Le privé n'est pas philanthrope, malgré tous les efforts qu'il produit pour prouver sa

continue de s'emballer, alors on peut craindre le pire pour l'humanité. Cet enjeu ne peut être laissé entre les mains des dirigeants de la planète même de celles et de ceux les mieux intentionnés. La démonstration a été faite lors de la COP 21 à Paris. Les peuples doivent s'en mêler car c'est l'affaire de tous, du petit agriculteur des Andes comme du citoyen urbain en Europe... Le climat est un « commun » au sens où cette ressource doit être gérée par la communauté humaine mondiale afin de pérenniser ses bienfaits pour le présent et le futur. Les sociétés doivent se décarbonner,

« L'heure est à bâtir un nouveau mode de développement, de production et de consommation, débarrassé des oripeaux du consumérisme, vanté par nos pervers et géniaux publicitaires, et du productivisme effréné qui nous conduit à l'abîme. »

bonne foi environnementale. Crise démocratique, c'est évident ! Réaliser des projets d'aménagements qui ne correspondent pas aux besoins avérés des populations est une gageure. C'est le cas en région parisienne avec le projet Europacity. Les populations directement concernées n'ont pas été associées. D'une manière générale, les procédures de consultation et de concertation sont devenues obsolètes. La codécision et la coconstruction sont complètement absentes. Or c'est cette voie qu'il faut favoriser. Pour cela, il est incontournable de revisiter l'ensemble des processus de décision et les procédures de réalisation.

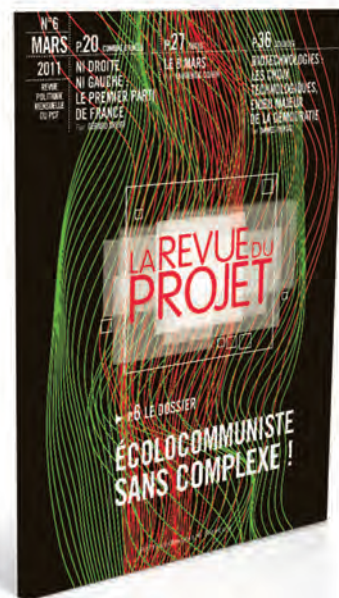
Diriez-vous que le climat est un « commun » ?

La préservation du climat est la mère de toutes les batailles. Si, comme on le constate, la température de l'atmosphère

principalement leurs économies et leurs industries. Cela veut dire réduire de façon conséquente, et le plus rapidement possible, toutes les énergies carbonées (gaz, charbon, pétrole) et organiser des mix énergétiques composés de ressources les moins productrices de gaz à effet de serre. Développer également le rail au détriment du camion ou du bus, rénover thermiquement les logements, penser un mode agricole économe en intrants chimiques... tout cela peut prendre du temps. C'est pourquoi il n'y a plus de temps à perdre pour décider en relation permanente avec les citoyens.

Comment relever les défis écologiques dans un monde dominé par le capitalisme financier et rythmé par la recherche de rentabilité immédiate ?

Le droit au développement reste une exigence moderne. Toutefois, celui-ci doit



La Revue du projet, n°6, mars 2011.

s'envisager avec la contrainte des limites de la planète et surtout accorder la priorité à l'humain. Face à sa propre crise, le capitalisme vend au peuple son système économique dit « vert ». Or les tenants du libéralisme, en récupérant le concept de développement durable, sont à mille lieues des urgences humaines, sociales et environnementales. En aucun cas, le profit ne peut être le but à atteindre. Aux critères du CAC 40 nous préférons nous doter d'indices de développement humains (IDH) qui mesurent le niveau de santé, d'éducation et de culture, bref le bien-être des femmes, des hommes et des enfants. L'heure est à bâtir un nouveau mode de développement, de production et de consommation, débarrassé des oripeaux du consumérisme, vanté par nos pervers et géniaux publicitaires, et du productivisme effréné qui nous conduit à l'abîme. C'est pourquoi nous faisons nôtre le concept de « développement humain durable ». C'est ce qu'il faut construire, au jour le jour, dans les consciences, dans les luttes et les rassemblements, jusqu'à rendre incompatibles les logiques libérales et financières et ainsi imposer d'autres modes de vie respectueux des êtres humains et de la planète. ●

LA « FRANCE PÉRIPHÉRIQUE » N'EST PAS CE QUE VOUS CROYEZ

Territoires en concurrence, territoires de résistance et d'espérance

PAR MAËVA DURAND ET PIERRICK MONNET*

À l'heure où le gouvernement Macron tente de poursuivre au plus vite sa casse des services publics et du droit du travail, ce cinquième numéro de *Cause commune* propose de nous interroger sur ce nouveau visage du capitalisme et sur les formes de résistance à y opposer ainsi que sur la manière dont les citoyens peuvent réagir selon la spécificité de leur territoire. Des territoires compris séparément comme des lieux de vie, de travail, de loisir, de repos, ou tout cela ensemble. Loin des métropoles se construisant en concurrence et bénéficiant de lois adaptées pour le faire (avec notamment la sortie de la métropole de Lyon du département du Rhône comme exemple de l'égoïsme territorial et absurde le plus abouti), nous nous préoccupons des territoires ruraux et rurbains, ceux qui subissent les décisions métropolitaines mais qui s'organisent aussi pour créer d'autres rapports humains, pour résister aux dommages collatéraux de la concentration permanente et géographiquement située du capital. Ces territoires se définissent d'abord par leur éloignement de certaines zones denses en emploi (*voir carte*), mais se distinguent aussi sur leur rapport au temps (de transport, d'occupation saisonnière liée au tourisme ou à l'agriculture, etc.). Et les petites communes tout comme les petites villes (souvent comprises dans un bassin de vie « rurbain », c'est-à-dire proches d'autres villes, où la manière de vivre, le logement sont restés proches du milieu rural), sous-préfecture ou ex-pôle industriel, se rejoignent désormais dans la désertification des services publics, dans l'envie de la jeunesse de vivre dans les grandes villes ou dans le vieillissement et la paupérisation de leur population.

« La sélection a toujours été l'arme des puissants parce qu'en plus de préserver un entre-soi bourgeois, elle met en concurrence les autres catégories sociales pour quelques rares places. »

Aujourd'hui, l'arc politique souhaitant se préoccuper d'égalité des territoires est très large : du FN mettant en scène sa rentrée politique chaque année en Haute-Marne, en passant par l'UMP mais aussi la France Insoumise et son livret ruralité, ou même En marche, qui a lancé le 4 mars, en Seine-et-Marne, une « marche pour la ruralité ». De même, certains auteurs tentent de s'immiscer dans ce débat, comme Christophe Guilluy (cf. *Cause commune* n° 3). Ce dossier sur les initiatives et résistances dans les territoires ruraux et périurbains est d'ailleurs né en réaction à ses propos sur sa vision d'une division de notre pays entre France métropolitaine et France périphérique. Mais ici, ce n'est pas une réponse à ces discours visant à opposer les citoyens entre eux que le lecteur pourra découvrir, mais davantage une volonté de rendre visible l'invisible, de mettre en lumière les espoirs, l'éthique ou les indignations qui portent les acteurs de ces luttes et leur donnent envie de se battre.

UNE POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT CONTRE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

C'est un fait, le gouvernement ne fait même plus semblant de rechercher le consensus entre capital et travail. La III^e République recherchait le soutien des paysans et avait l'ambition de contrecarrer la montée en puissance des mouvements ouvriers ; une des missions de l'État social était d'équiper de manière équilibrée les territoires en réseau ferré, électrique ou téléphonique par exemple. Mais cette promesse d'aménagement du territoire (qui sous-entendait un minimum d'égalité) devient caduque dès lors que ces espaces sont soumis à la concurrence et à la baisse des dotations. L'argument du pouvoir n'est plus celui de l'intérêt général mais de la force : « Vous ne pouvez arrêter les réformes », nous martèle Macron. Le patronat lui-même assure que ces dernières sont difficiles à mettre en place parce qu'elles touchent précisément des secteurs clés : la formation (*via* la réforme du bac), le travail et le statut des cheminots (avec dans le viseur celui des fonctionnaires). L'enjeu est bien celui du pouvoir. D'une part, confisquer le pouvoir des élus locaux par le manque de moyens et les réformes territo-

riales (ce qui rappelle les contradictions dans lesquelles nous sommes également pris). D'autre part, nier le pouvoir des organisations représentatives et collectives (syndicats, associations de locataires...). Les concertations de façade, dans le même temps que sont mises en place les ordonnances, doivent permettre d'avancer rapidement vers la « modernité » et le « progrès », qui seraient tous deux des processus « linéaires », loin des rapports de force. *Le Droit à la ville* publié en mars 1968 par Henri Lefebvre nous apporte une réflexion au-delà même de la « ville », sur l'émancipation de chacune et de chacun et sur les formes de réappropriation des pouvoirs (économiques, sociaux, symboliques et culturels). Mais comment penser les villes sans penser les campagnes qui leur sont associées ? Il nous faut en effet prendre en compte les redécoupages des zones d'influence issues d'éclatements spa-

tiaux, tout comme les différentes périodes historiques. Au XIX^e siècle, l'industrialisation rapide entraîne un exode rural, fortement lié à la révolte des canuts à Lyon ou à la Commune de Paris. Ainsi, pour limiter l'agitation des bourgs industriels et pour profiter d'une main-d'œuvre bon marché parmi les enfants des familles nombreuses paysannes, c'est dans les campagnes que seront installées les industries. Depuis les années 1970, on assiste cependant et doucement à une migration inversée de zones urbaines vers certaines zones rurales, créant des nouveaux besoins et une reconfiguration des tissus locaux.

VERS UNE SOCIÉTÉ NOUVELLE

Les mouvements actuels d'agriculteurs, des cheminots, du personnel de santé, des étudiants et enseignants sont peut-être les débuts d'une nouvelle forme de convergence ressemblant à la période de Mai 68. Si cela n'est pas directement évoqué dans notre dossier, l'actualité concernant les mobilisations des universités de province, comme à Toulouse ou Montpellier (mais aussi à Perpignan, Pau, Nancy...) fait aussi partie de cette réflexion sur les territoires et de la manière dont cette question traverse les générations et les corporations. La réforme du bac vise à ce que l'enseignement supérieur soit réservé exclusivement à une élite, sans marges de manœuvre possible ou parcours atypiques. La sélection, cœur de la ►►

« **Rendre visible
l'invisible, mettre
en lumière les
espoirs, l'éthique ou
les indignations qui
portent les acteurs
de ces luttes et leur
donnent envie
de se battre.** »

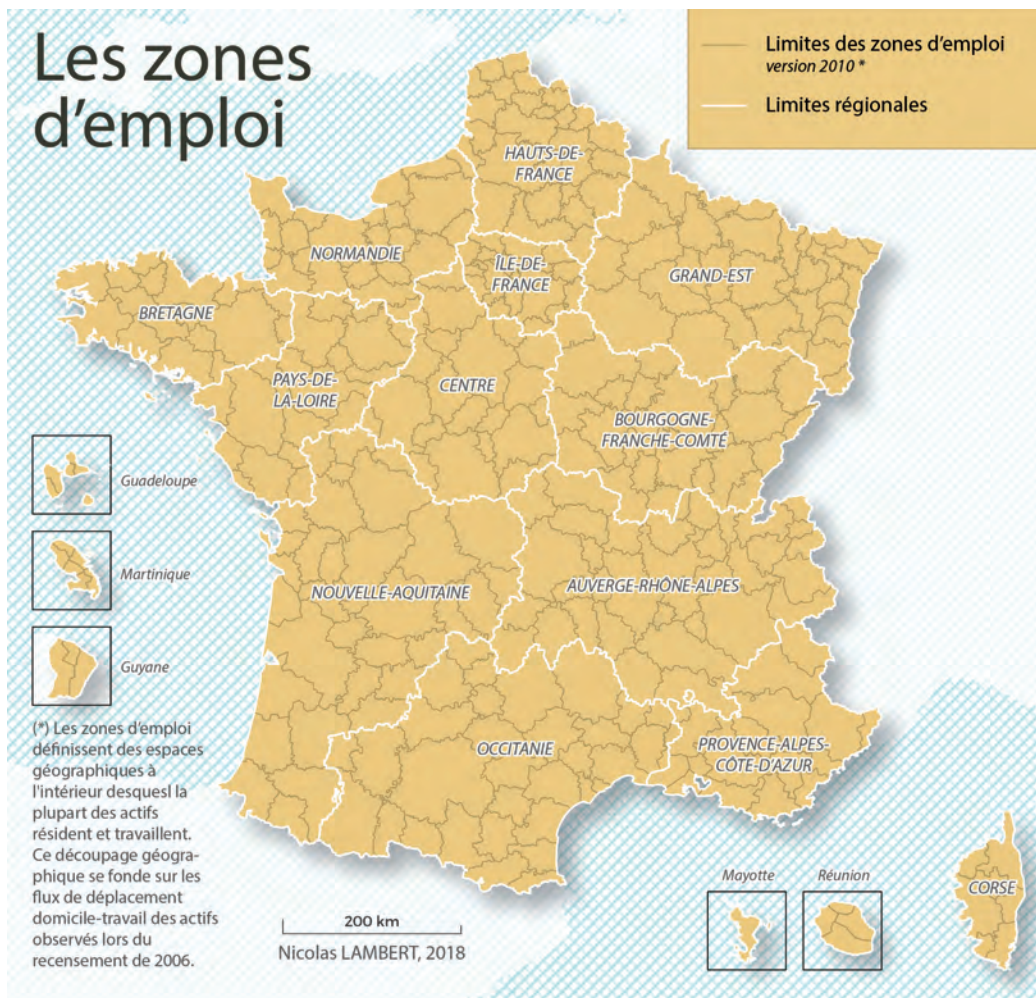
►► réforme Vidal, a toujours été l'arme des puissants parce qu'en plus de préserver un entre-soi bourgeois, elle met en concurrence les autres catégories sociales pour quelques rares places. Cette concurrence est aussi perceptible sur le « marché du travail », sur le « marché du logement » et on la retrouve de plus en plus pour les aides sociales qu'il convient de « mériter » davantage que son voisin.

Saisir la vie quotidienne de chacune et de chacun, comme le proposait dans ses travaux Henri Lefebvre en 1968, c'est aussi analyser les choix concrets des individus au-delà des discours et des préjugés des dominants. C'est se rendre compte de la diversité des réalités, ancrées dans des territoires particuliers parfois oubliés. C'est essayer de saisir les conditions d'émergence de mobilisations localisées. Il ne s'agit pas seule-

« Notre légitimité, notre pertinence passent d'abord par un état des lieux de notre force dans ces territoires, et du bilan des luttes qui prennent ou ne prennent pas. »

ment de voir ces luttes comme la défense d'acquis sociaux mais comme des potentialités, des luttes en positif qui portent en elles les germes d'une société nouvelle.

C'est une société nouvelle qu'ont essayé d'explorer certains des contributeurs du dossier, à travers de nouveaux modes de production, d'ali-



mentation, des réflexions sur les transports ou la santé, ou une autre place pour la solidarité. Une société où les rapports entre les individus sont différents et adaptés selon les territoires (montagne, littoral, densité d'habitants...), et où le droit à la ville ne devient pas, comme aujourd'hui, une obligation à la ville, une illusion à la métropolisation douce, symbole de concentration des pouvoirs. Des réflexions qui posent la question de l'accroissement permanent des productions, des flux, censé résoudre tous les maux actuels par une meilleure répartition qui n'intervient jamais.

À la veille de notre XXXVIII^e congrès, c'est à nous

de voir dans ces particularités locales les cohérences d'une politique globale. Notre légitimité, notre pertinence passent d'abord par un état des lieux de notre force dans ces territoires, et du bilan des luttes qui prennent ou ne prennent pas. Dans les « centres » comme dans les « périphéries », comment organiser la résistance des laissés-pour-compte du pouvoir légitime ? Ce numéro de *Cause commune* vient interroger des formes de résistance et de créativité des territoires ruraux et périurbains. ■

*Maeva Durand et Pierrick Monnet sont membres de l'équipe de rédaction de *Cause commune*. Ils ont coordonné ce dossier

David Harvey : la revanche de l'espace

Le géographe marxiste David Harvey développe depuis plusieurs années un « matérialisme historico-géographique » permettant notamment de penser les conflits entre les territoires comme un enjeu central de la domination capitaliste. Reprenant à Henri Lefebvre le concept de « droit à la ville », il réfléchit également aux manières d'en sortir.

PAR CÉCILE GINTRAC*

Parce que le mode de production capitaliste est un rapport au temps, qui repose sur la mesure du temps de travail, et parce que Marx se proposait d'en décrire l'apparition et le développement dans l'histoire, le philosophe allemand a fait passer le temps avant l'espace. Il notait dans les *Grundrisse* que la nécessaire circulation du capital se caractérise par un immense effort pour s'affranchir des obstacles spatiaux : il s'agit d'« annihiler l'espace par le temps ». « Marx rejette les variations géographiques comme des « complications superflues » », note le géographe britannique David Harvey dans *Géopolitique du capitalisme*. En conséquence, la question de l'espace a été « tristement négligée par l'ensemble de la théorie sociale », alors même que l'« on peut soupçonner [...] qu'au XX^e siècle, c'est seulement grâce à la transformation des rapports spatiaux et à l'apparition de structures géographiques particulières (centre/périphérie, premier/tiers-monde, etc.) que le capitalisme a pu assurer sa survie ».

RECHERCHE DE NOUVELLES VOIES DE CIRCULATION AU CAPITAL

David Harvey s'est attaché à pallier cette lacune en élaborant un « matérialisme historico-géographique », c'est-à-dire « une théorie générale des relations spatiales et du développement géographique sous le capitalisme qui permettrait d'expliquer, entre autres choses, l'importance et l'évolution des fonctions de l'État, le développement géographique inégal, les inégalités interrégionales, l'impérialisme, le progrès et les formes de l'urbanisation... ». David Harvey se base sur l'analyse marxiste des contradictions internes du capitalisme : le profit vient de l'exploitation du travail vivant dans la production ; la lutte de classes entre ceux qui vendent leur force de travail et ceux qui l'achètent pousse le capital à modifier technologiquement la productivité afin de réduire le travail vivant qui est pourtant l'agent central de l'expansion du capitalisme. Cette contradiction se cristallise dans des crises où les surplus de capital et de travail impossibles à absorber sont dévalués.

►► Pour trouver de nouvelles voies de circulation au capital, les déplacements temporels, par des investissements à long terme financés par la dette, constituent une option dont les effets sont connus. L'apport de David Harvey consiste à définir le processus de déplacement *spatial*, qu'il appelle « *spatial fix* », une expansion géographique à la recherche de débouchés, de marchés, de ressources ou de main-d'œuvre. Le concept est au centre de son *Limits to Capital* [*Les Limites du*

« **Le capitalisme est accro à l'expansion géographique autant qu'au changement technologique et qu'à la croissance économique.** »

David Harvey

capital], dont on attend la traduction en français. La formule de David Harvey est un jeu de mots. « *Fix* » signifie qu'une part du capital et du travail doit être immobilisée dans l'espace afin de permettre la mobilité du reste. Mais en anglais « *to fix* » veut aussi dire « réparer » : « *to fix a problem* » ; au figuré, un « *fix* », c'est la satisfaction temporaire d'un besoin impérieux, comme chez un drogué qui cherche l'assouvissement d'une sensation de manque.

David Harvey souligne que ce déplacement géographique soulage d'autant mieux les tensions du capitalisme s'il se combine aux déplacements temporels : « Tout se passe comme si, en cherchant à annihiler le temps par l'espace, le capitalisme gagnait du temps en conquérant l'espace. » Le remède ne résout rien à l'addiction chronique. En somme, « le capitalisme est accro à l'expansion géographique autant qu'au changement technologique et qu'à la croissance économique. » Ainsi, la tendance à la suraccumulation de capital cherche à se résoudre par la production de l'espace. « Pour pouvoir fonctionner efficacement, chaque forme de mobilité géographique du capital nécessite des infrastructures spatiales fixes et sûres » (dont le coût est assumé de plus en plus souvent par l'État allié au capital). De ce fait, « le

capitalisme s'évertue constamment à créer un paysage social et physique à son image, adéquat à ses besoins à un moment donné, tout cela pour bouleverser, voire détruire, ce paysage à une date ultérieure. Les contradictions internes du capitalisme s'expriment dans la formation incessante des paysages géographiques ».

CONCURRENCE TERRITORIALE

David Harvey note que Lénine avait tenté d'exprimer géographiquement la dynamique capitaliste, mais qu'il s'était contenté du concept d'État pour envisager la territorialité. David Harvey préfère introduire la notion d'espaces régionaux. La concurrence entre localités, régions et nations dissout la lutte des classes globalisée « en une multitude de conflits interterritoriaux », dont l'enjeu est de savoir qui subira les effets de l'inéluctable crise. Pour David Harvey, la mondialisation des flux de capitaux se traduit par un « nouvel impérialisme », et « la quête d'un "*spatial fix*" prend l'aspect d'une compétition vicieuse, quand elle ne tourne pas à la violence » sous la forme ultime d'une confrontation militaire à l'extérieur pour s'approprier ressources et marchés.

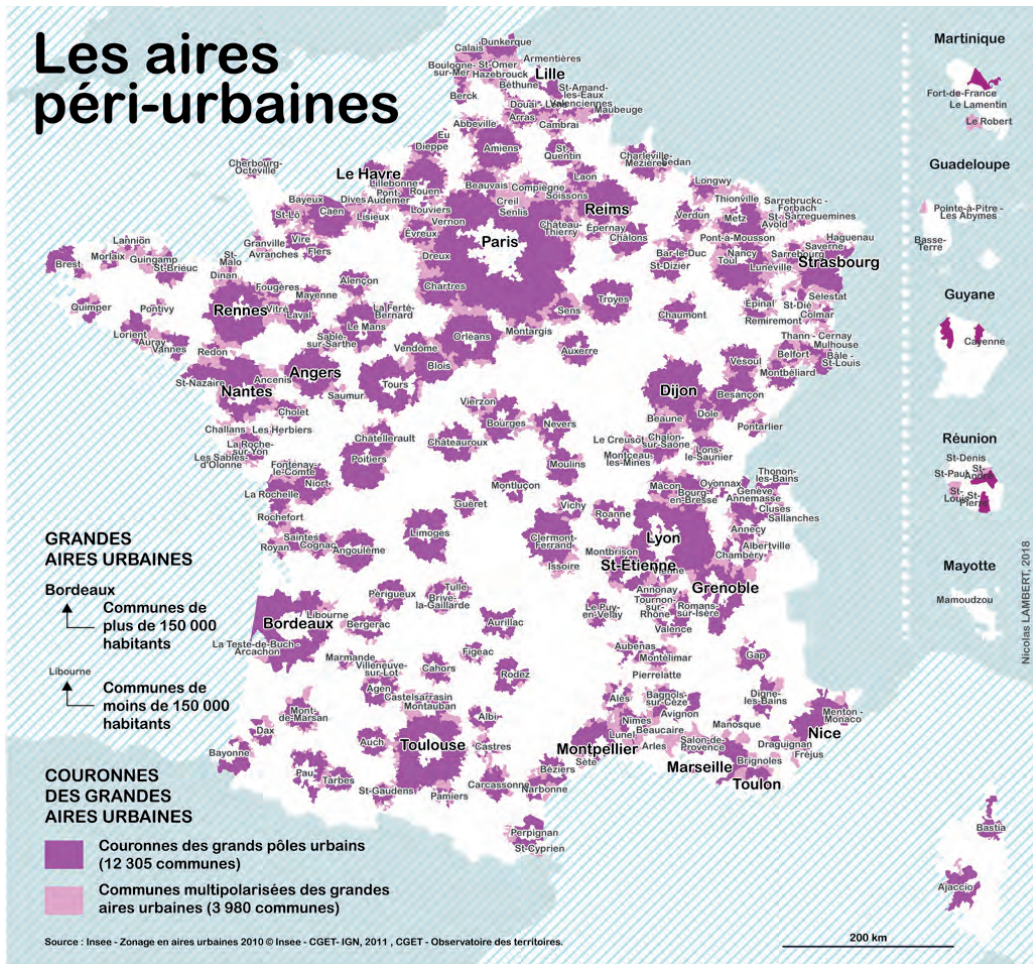
L'URBANISATION

David Harvey, à la suite d'Henri Lefebvre, a porté une attention particulière aux villes. Son *Social Justice and the City* [*La Justice sociale et la ville*] a inauguré une série de recherches sur la manière dont le mode de production façonne spatialement

« **Les contradictions internes du capitalisme s'expriment dans la formation incessante des paysages géographiques.** »

David Harvey

la ville capitaliste. « À l'instar d'autres phénomènes comme les dépenses militaires, l'urbanisation a joué un rôle particulièrement actif dans l'absorption du surproduit. » Les aires urbaines sont les espaces privilégiés de la valorisation du capital qui doit « s'urbaniser pour se reproduire ».



David Harvey a analysé ce processus aussi bien dans le Paris haussmannien (*Paris, capitale de la modernité*) que dans les métropoles « entrepreneuriales » ou « postkeynésiennes » d'aujourd'hui, et il en a décrit les effets : accroissement des inégalités, privatisation des espaces, éviction des classes populaires, gentrification des quartiers dégradés (sur ce point l'Américain Neil Smith, disciple de David Harvey, a proposé la notion de « nouvelle frontière urbaine »)... Le géographe va jusqu'à considérer la dévaluation des biens immobiliers, observée par exemple pendant la crise des *subprimes*, comme une forme de dépossession. David Harvey considère ces formes de prédation comme un processus d'« accumulation par dépossession » qui perpétue dans le système actuel l'« accumulation primitive » définie par Marx.

Mais parce que la ville est un lieu privilégié de la reproduction et de la circulation du capital, « il

ya un immense intérêt à examiner la complexité de la vie urbaine comme élément clé de la formation de la conscience et de l'action politique ». Harvey, s'appuyant sur *Le Droit à la ville* d'Henri Lefebvre, plaide pour un « projet utopien spatio-temporel » qui serait un « renversement des structures à la fois physiques et institutionnelles que le marché libre a lui-même produites en tant que configurations permanentes de notre monde. » Et David Harvey de conclure : « La révolution néolibérale a entraîné de grands changements physiques et institutionnels ces vingt dernières années. Pourquoi ne pas envisager des changements tout aussi radicaux (même s'ils pointent vers une orientation différente) lorsque nous pensons aux alternatives ? » ■

***Cécile Gintrac** est géographe. Elle enseigne en classes préparatoires littéraires.

L'histoire du communisme en zone rurale

Les succès du communisme dans les zones rurales françaises au cours du XX^e siècle s'expliquent par son inscription dans une tradition républicaine ancienne : défense de la petite propriété familiale, bataille pour les droits sociaux et le progrès, combat antifasciste.

PAR JEAN VIGREUX*

Le projet politique communiste a durablement marqué certaines campagnes françaises, que l'on pense à la diffusion de *La Terre*, hebdomadaire du PCF fondé en 1937 par Waldeck Rochet, ou encore aux « campagnes rouges », les bastions du Centre (Allier, Cher, Nièvre) et du sud-ouest du Massif central (Corrèze et Lot-et-Garonne), sans oublier une sociabilité au sein des villages avec les fêtes de *La Terre*.

En premier lieu, il faut souligner que ce communisme rural se rapproche plus d'une tradition républicaine et radicale que du modèle collec-

tiviste soviétique. Effectivement, le projet politique élaboré dès 1921 (date du programme agraire de Marseille rédigé par le premier député communiste Renaud Jean), révisé en 1964 par Waldeck Rochet, a perduré jusqu'à nos jours : il s'agit de défendre la « petite propriété » ou « l'exploitation familiale ». En ce sens, les luttes contre les saisies des familles exploitantes, qui ne pouvaient plus payer les charges ou les loyers au cours de la crise des années 1930, sont un bel exemple de cette activité communiste aux champs que l'on peut voir dans le film de Jean Renoir *La vie est à nous*.



SOCIÉTÉS RURALES ET MODERNISATION AGRICOLE

Après la Seconde Guerre mondiale et le lancement de la politique de modernisation agricole, on assiste à des changements rapides avec un nouvel exode rural et l'agrandissement des exploitations dans une logique productiviste et capitaliste. Toutefois, ces sociétés rurales ne sont pas toutes à l'heure d'une agriculture modernisée et motorisée. Dans de nombreux villages, de petites montagnes entre autres, du Cantal au Morvan, en passant par le Limousin, des paysans liés à une polyculture transmettent encore une « image passéiste ». Avec leur matériel ancien, souvent acheté d'occasion, ils sont en marge de cette politique productiviste. La transhumance rythme encore le mois de juin dans la plupart des régions montagneuses. Mais, surtout, ce sont les marchés et les foires qui résistent le mieux ; certes, l'horizon est plus restreint face aux grands marchés nationaux, mais localement les ventes de volailles dans des cages en osier ou de production fromagère sont encore la marque de cette « civilisation paysanne ». Pour autant faut-il évoquer l'« archaïsme » ou une « paysannerie fossile » ? Ne faudrait-il pas évoquer des rythmes différenciés, mais aussi des logiques sociales qui ne peuvent pas se fondre dans le mouvement productiviste, faute de capital et de moyens financiers ? D'autant que ces régions de polyculture et d'élevage ne peuvent pas se spécialiser et entrer dans les circuits de l'industrie agroalimentaire. Enfin, en marge du progrès, le revenu moyen des ménages d'exploitants agricoles reste inférieur à celui des autres entrepreneurs individuels, comme les artisans, et les salariés agricoles demeurent les plus défavorisés.

NAISSANCE DU MODEF

C'est entre autres ce qui permet de comprendre la naissance sous l'égide des militants communistes dans le monde rural du Mouvement de défense de coordination d'exploitations agricoles familiales, qui plus tard prend le nom de Mouvement de défense des exploitants familiaux (MODEF), le 7 avril 1959 – qui traduit bien le souci déjà évoqué de sauvegarder l'outil familial de production. Pour cela, on dénonce les actions de la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER), qui accapare les fermes pour créer de grands domaines.

Ainsi, le communisme rural en France défend avant tout une agriculture familiale, de petite propriété, loin des sovkhozes et des kolkhozes. Une seule fois dans son histoire le PCF a dû faire face à de telles velléités ; c'était lors de la libération de la Corse en 1943. La réponse fut rapide et sans ambiguïté : « Selon l'information que nous avons reçue, un membre de l'assemblée consultative de Corse à Alger, Giovoni organise des kolkhozes expérimentaux en Corse. Vu cette situation, je voudrais vous prier de transmettre le conseil à Billoux, Marty ou Grenier au nom de Thorez, de mettre fin à ces déviations gauchistes qui versent de l'eau au moulin de la réaction et des hitlériens » (télégramme envoyé de Moscou).

« Le communisme rural s'est fondu dans une culture républicaine émancipatrice digne héritière de la Révolution française, proposant une synthèse originale entre égalité et liberté, entre modernisation et respect des cultures locales. »

Au-delà de ces logiques, liées à l'exploitation, le communisme rural s'est aussi caractérisé sur le temps long, par la promotion des droits sociaux pour les ouvriers agricoles, les fermiers et les métayers, avec l'élaboration et la promulgation de leur statut en 1946. Cette volonté sans cesse réaffirmée, fondée sur l'égalité des droits et l'élargissement des droits sociaux, est aussi une des clefs de compréhension de l'implantation. Il ne faut pas négliger non plus que le PCF se veut un agent du progrès à la campagne et du bonheur pour tous dans la suite logique de la Convention. En témoignent ces nombreuses prises de position sur l'électrification, les adductions d'eau, etc.

Pour autant comprendre cette originalité du communisme rural repose sur des femmes et des hommes, les militants, mais aussi les élus ruraux qui ont eu un rôle très important, Renaud Jean, Marius Vazeilles, Waldeck Rochet ou André Lajoinie.

Mais surtout, il ne s'agit pas seulement de paysans ; nombreux sont les instituteurs, les artisans ou les ouvriers vivant à la campagne, comme les cheminots, qui ont participé à cette activité politique. Cela permet de dépasser la vision de sociétés rurales seulement tournées vers l'agriculture. Autre clef de compréhension de cette implantation durable, c'est le poids de la Seconde Guerre mondiale ; les campagnes ont accueilli de nombreux maquis, FTPF ou FFI, qui ont marqué durablement cette soif de liberté, d'égalité, mais aussi d'antifascisme. Cela a souvent été négligé, certains auteurs affirment qu'en fait, « le rôle du PC à la campagne s'est borné presque uniquement à faire du poujadisme avant et après Poujade, "afin" de rassembler les marginaux, les déshérités pour récupérer le mécontentement » (Marcel Faure, *Les Paysans dans la société française*). Qu'en est-il vraiment ? S'agit-il uniquement d'une captation par le PCF de « colères de pauvres » et de « dominés » ? Si l'on ne considère le mouvement

« Le communisme rural en France défend avant tout une agriculture familiale, de petite propriété, loin des sovkhoses et des kolkhoses. »

Poujade que sous l'angle de la protestation des « petits contre les gros », c'est certain qu'il a des points semblables, mais le problème majeur reste l'aspect réducteur de la comparaison qui ne prend pas en compte d'autres héritages. D'autant plus, que les communistes dans les campagnes ont combattu sur le temps long l'extrême droite : dans les années 1930 contre Dorgères et ses chemises vertes (le fascisme rural français), au cours de la Seconde Guerre mondiale l'occupant nazi et les collaborateurs de Vichy, puis les poujadistes au cours des années 1950, sans oublier plus récemment les agissements du Front national ou des groupes identitaires... Ainsi le communisme rural s'est fondu dans une culture républicaine émancipatrice digne héritière de la Révolution française, proposant une synthèse originale entre égalité et liberté, entre modernisation et respect des cultures locales. ■

*Jean Vigreux est professeur d'histoire contemporaine à l'université de Bourgogne.

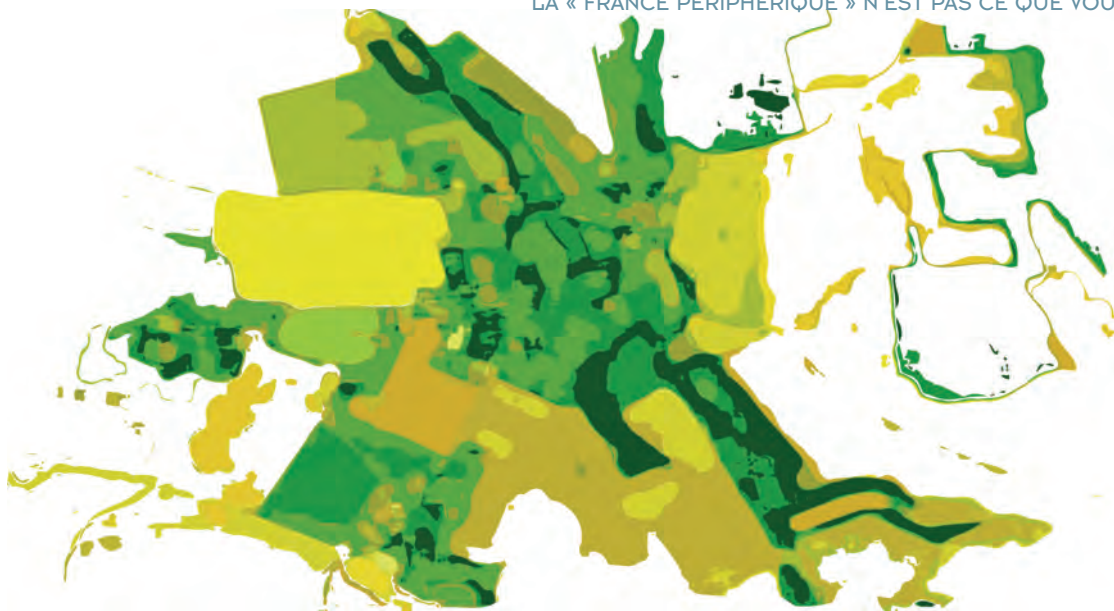
Les classes populaires en milieu rural, synthèse et perspectives

Contrairement aux idées reçues, les milieux ruraux sont aujourd'hui principalement composés d'ouvriers et d'employés. Plus précarisées que dans les espaces urbains, les classes populaires rurales n'en sont pas pour autant condamnées au vote Front national. Au contraire, elles développent souvent des formes de solidarité décisives pour construire des luttes sociales victorieuses.

PAR MAEVA DURAND*

L'Institut national de la recherche agronomique (INRA) a publié en 2016 l'ouvrage *Campagnes contemporaines – Enjeux économiques et sociaux des espaces ruraux français*, qui dresse un état des lieux des évolutions économiques et sociales de ces espaces, jusque-là peu étudiés. Dans cet ouvrage, Julian Mischi, Nicolas Renahy et Abdoul Diallo s'intéressent

plus particulièrement aux classes populaires en milieu rural. Alors que depuis la seconde moitié du XX^e siècle une partie des paysans occupaient, en plus de leur activité, des postes d'ouvriers, d'artisans ou d'employés (surtout chez les femmes), la campagne était perçue comme essentiellement agricole. De nos jours, les agriculteurs exploitants représentent à peine plus



de 5 % des actifs dans les espaces ruraux et bien qu'ils continuent à les structurer, ces espaces sont composés majoritairement d'ouvriers et d'employés à mesure que l'on s'éloigne des grands pôles urbains.

UNE CERTAINE PROLÉTARIANISATION

Le groupe des ouvriers est loin d'avoir disparu en France : en 2009, ils représentent près de 23 % des actifs et forment avec les employés un peu plus de la moitié de l'ensemble des actifs. Occupant des postes d'exécution souvent instables et en voie de précarisation, les ouvriers et les employés sont deux fois plus touchés par le chômage que les cadres, ils souffrent davantage de maladies socioprofessionnelles, etc. ; leur répartition reste inégale sur le territoire. Les campagnes ne sont certes pas des espaces homogènes, mais leur composition sociale depuis les années 2000 reflète une certaine prolétarianisation, du fait notamment de l'augmentation du prix du foncier dans les grandes villes, de la volonté pour ces classes populaires d'accéder à la propriété mais aussi de l'évolution du marché de l'emploi.

« Si les grandes poches de pauvreté restent urbaines et périurbaines, le niveau de vie médian est plus faible dans les espaces ruraux. »

On assiste ainsi à une concentration des métiers de la recherche, l'information, l'ingénierie ou encore du conseil dans les métropoles, tandis que se développent des métiers liés à la logistique (ouvriers dépendant du secteur des services), à la maroquinerie ou d'aides à la personne dans les campagnes. Si les grandes poches de pauvreté

restent urbaines et périurbaines, le niveau de vie médian est plus faible dans les espaces ruraux. Les aides à domicile sont un parfait exemple de l'évolution et de la précarisation de l'emploi. Seulement 30 000 dans les années 1970, elles sont, en 2011, 535 000. Elles travaillent pour 67 % d'entre elles à temps partiel (contre 30 % pour l'ensemble des femmes) et gagnent 839 euros nets par mois (contre 1 100 euros en moyenne pour les ouvriers et les employés non qualifiés).

Dans ce secteur faiblement syndiqué, il n'est pas rare qu'après un licenciement ou la fermeture d'une petite usine locale les ouvrières se reconvertissent comme aides à domicile dans les espaces ruraux. C'est d'ailleurs dans ces espaces que les classes populaires sont majoritaires (en moyenne 31,7 % d'ouvriers et 28,6 % d'employés, soit un total de 60,3 % des actifs) à l'inverse des

cadres et professions intellectuels (7,2 % contre 15,3 % en France métropolitaine). Ces cadres vivent particulièrement en ville. Ils atteignent même presque un tiers des actifs dans la région parisienne et sont encore plus nombreux dans l'ouest parisien. Cette ségrégation urbaine est par ailleurs beaucoup moins questionnée que ne l'est celle des quartiers populaires.

Les inégalités spatiales observées sont d'autant plus fortes que des polarisations se créent dans le travail. Si le nombre d'ouvriers agricoles reste encore aujourd'hui important (on en dénombre 270 000), c'est parce que la taille des exploitations a augmenté et nécessite donc une externalisation de la main-d'œuvre hors du cercle familial.

Aussi les ouvriers et les employés des métropoles ne sont pas exactement les mêmes que ceux et celles des campagnes. Moins qualifiés, travaillant dans des unités de production plus petites pour l'industrie, ils sont aussi un peu plus féminins, surtout dans les petites villes. Si 81,5 % des ouvriers sont des hommes, tandis que 76,6 % des employés sont des femmes, on trouve plus de femmes ouvrières (et de femmes employées) dans les bourgs ruraux, qui restent les espaces les plus populaires des campagnes. Ces derniers comptent généralement des cités HLM et les classes populaires y sont davantage locataires. La fermeture des services qui faisaient l'attractivité de ces petites villes affecte directement le dynamisme démographique au profit des espaces plus reculés, notamment dans un but d'accès à la propriété

LE CONCEPT DE « CAPITAL D'AUTOCHTONIE »

Contrairement aux idées reçues, les travaux de Florence Weber ou encore de Julian Mischi ont montré que devenir propriétaire ne remet pas en cause les formes de solidarité qui pouvaient exister précédemment. Les réseaux d'entraide sont réinvestis lors de la construction de maisons, de divers travaux ou pour le jardin. Avec les associations locales comme le club de football (qui a par ailleurs peu de pendants féminins), les foyers ruraux, les associations de chasse ou les fêtes de village, ce sont des sociabilités populaires qui se créent. La lutte de Molex, commencée en 2008, dans une petite ville de Haute-Garonne a pu être victorieuse du fait des différents outils juridiques mobilisés à l'époque, mais aussi grâce à l'investissement des militants sur une scène locale restreinte et par le développement d'un réseau d'interconnaissance. Les politiques d'aus-

« La fermeture des services qui faisait l'attractivité des petites villes affecte directement le dynamisme démographique au profit des espaces plus reculés, notamment dans un but d'accès à la propriété. »

terité mises en place par les gouvernements successifs viennent remettre en cause ce « capital d'autochtonie » progressivement constitué. Forgé par Jean Retière, le concept de capital d'autochtonie définit un ensemble de ressources liées à des réseaux localisés. Or, dans un contexte de baisse de subventions aux associations, de fusion des communes et de création de macrostructures institutionnelles (intercommunalités, métropoles...), on assiste à une dévalorisation des savoir-faire et des pratiques populaires, ainsi qu'à une remise en cause du sens du « dévouement » pour une logique plus professionnalisante (autrement dit, pour faire fonctionner une association, il ne suffit plus d'avoir un réseau local à l'échelle de son village).

UN CERTAIN MÉPRIS DE CLASSE

Les mutations des mondes ruraux ne sont pas détachées de ce qui se passe dans la société. Les visions folkloriques ou archaïques qui en sont données reflètent surtout un certain mépris de classe qui assimile les habitants des espaces ruraux aux gardiens de traditions perdues ou au conservatisme (*via* leur vote Front national, mettant à mal la démocratie). Elles supposent une dangerosité naturelle des classes populaires comme celle des classes laborieuses du XIX^e siècle. Poser la question en ces termes amène à déresponsabiliser les élites, à ne pas prendre pas en compte les évolutions socio-économiques des territoires et à invisibiliser les formes de solidarité existantes. De plus, s'intéresser à la composition des classes populaires, c'est voir qu'une partie d'entre elles ne sont actuellement représentées par personne, signe d'une véritable misère démocratique. ■

*Maeva Durand est doctorante en sociologie à l'INRA.

Relier les territoires ? Les incohérences des réformes du transport ferroviaire



L'urgence de réformer la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) sous prétexte de déficit insoutenable cache mal la volonté de livrer clé en main l'entreprise publique à la concurrence privée.

PAR **STÉPHANE LAMOUROUX***

En suivant quasi *in extenso* les préconisations du rapport de février 2018 de Jean-Cyril Spinetta (fossoyeur d'Air France mais aussi ancien président du Conseil de surveillance d'Areva, ancien membre des conseils d'administration d'Alcatel-Lucent, de Saint-Gobain et d'Engie) que lui avait commandé l'exécutif pour refonder le système ferroviaire français, le gouvernement envisage le passage de la SNCF du statut d'établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), où l'État est propriétaire, à celui de société nationale à capitaux publics, où l'État est actionnaire. Ce faisant, il met tout en place, quoiqu'il s'en défende, pour ouvrir le capital et privatiser la SNCF à court terme (scénario bien connu, appliqué à Air France, Électricité de France, Gaz de France...). L'urgence de réformer la SNCF sous prétexte de déficit insoutenable cache mal la volonté de livrer clé en main l'entreprise publique à la concurrence privée.

RISQUES PUBLICS ET RECETTES PRIVÉES

Il a fallu tout d'abord affaiblir le service rendu, ce à quoi se sont attelés les différents gouvernements depuis des années. Le dernier exem-

ple en date est la mise en service du tronçon de ligne à grande vitesse (LGV) Tours-Bordeaux. Il s'agit d'un partenariat public-privé (PPP) avec comme principale caractéristique des montages financiers où les risques sont publics et les recettes privées (dont les banques tirent

aussi parti). Le consortium Ligne Sud Europe Atlantique (LISEA), qui regroupe Vinci, la Caisse des dépôts, Axa et Sojas, est à ce jour le PPP le plus important de France. Cette privatisation octroie la gestion du bien construit durant plusieurs décennies en échange d'un loyer payé par le partenaire public (ici un loyer de cinquante ans entre Réseau ferré de France [RFF] et LISEA). Mais le plus incroyable est que LISEA est assuré de toucher la totalité des péages que les trains circulent ou non (7 000 € par trajet), alors que 71 % des financements sont publics (État, RFF et collectivités locales). Des péages qui atteindront 50 % du prix du

billet contre 37 % pour les lignes de train à grande vitesse 100 % publiques avec comme résultats immédiats de nouvelles pertes financières pour l'opérateur public SNCF qui ne manquera pas de les répercuter aussitôt sur les usagers.

« Le rôle de la SNCF comme service public est durement remis en cause, avec le danger de délaissier les trains régionaux et donc de mettre fin à l'égalité de traitement, quel que soit notre lieu d'habitation, qui implique un large maillage territorial. »



REMISE EN CAUSE DU SERVICE PUBLIC

Le rôle de la SNCF comme service public est durement remis en cause, avec le danger de délaissier les trains régionaux et donc de mettre fin à l'égalité de traitement, quel que soit notre lieu d'habitation, qui implique un large maillage territorial. L'ouverture à la concurrence ne réglera pas les problèmes réels du déficit de la SNCF, dû en grande partie à l'obligation faite par l'État à la SNCF de développer la recherche et d'investir dans les TGV et les LGV au détriment des trains express régionaux (TER) et des trains d'équilibre du territoire (TET). Par ailleurs, cela signifiera à coup sûr l'abaissement du niveau de qualité du service, la fermeture de lignes jugées non rentables et la mise sur les routes de centaines d'autocars ou le dévelop-

pement du « tout voiture » (dans le même temps que sont mis en place des plans dits « antipollution » dans les métropoles). Dans les cas extrêmes, certaines régions pourraient voir leur offre de transport ferroviaire disparaître. Aujourd'hui, ce sont 27 400 cheminots qui concourent directement à la circulation des TER partout en France. Ce sont 7 000 TER qui circulent chaque jour sur le territoire et plus de 95 000 voyageurs qui utilisent les transports régionaux au quotidien. Il s'agit là d'une bataille majeure à mener et à gagner avec les usagers, non pas pour préserver un pré carré mais pour empêcher un désastre futur. ■

*Stéphane Lamouroux est secrétaire de la section des retraités de la CGT cheminots de Villeneuve-Saint-Georges (94).

L'école rurale et la bataille pour l'égalité

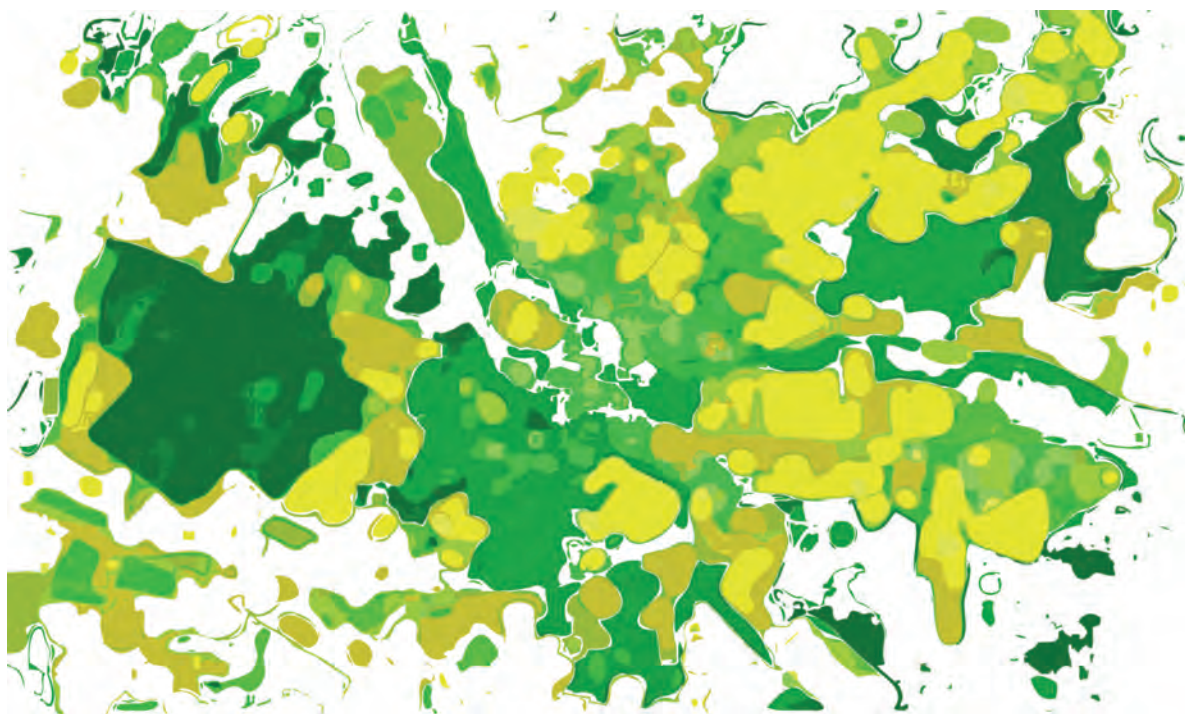
Loin d'être une simple question budgétaire, la bataille pour l'école rurale est un enjeu central de la lutte pour le service public. Elle pose la question de l'égalité devant l'accès au savoir et porte en elle une dimension fondamentalement démocratique.

PAR MARINE ROUSSILLON*

Depuis des mois, enseignants, parents, élus se mobilisent pour sauver les écoles rurales de la fermeture. Pour doubler sans moyens supplémentaires les CP et CE1 en éducation prioritaire, le ministère ferme des classes en maternelle et dans les zones rurales, arguant d'effectifs moins élevés. Au-delà de l'école rurale, c'est le caractère national du service public d'éducation qui est en jeu. En opposant école rurale et éducation prioritaire, villages et banlieues, le gouvernement s'inscrit dans la continuité d'une politique de territorialisation de l'éducation, qui articule désengagement de l'État, développement du marché scolaire et mise en concurrence des territoires, dont les conséquences sont sensibles bien au-delà de l'école.

UN MAILLAGE COMMUNAL

En 1833, la loi Guizot fait obligation à chaque commune de France d'entretenir une école primaire et un instituteur. Historiquement, l'école de la République s'est identifiée à l'école rurale et la démocratisation de l'accès aux savoirs est passée par une politique de maillage territorial. Ce modèle a dû évoluer sous la pression conjointe de la baisse des effectifs – liée au faible dynamisme démographique et économique – et des politiques de baisse des dépenses publiques, subies aussi bien par le service public d'éducation nationale que par les communes. Les collectivités locales ont cependant cherché à préserver le tissu scolaire local, dans la mesure où la présence d'une école est essentielle à la vie d'une commune et à son attractivité. Depuis les années 1970



se sont ainsi mis en place des réseaux d'écoles, permettant de mutualiser les effectifs et les moyens tout en conservant l'ensemble des établissements, mais rendant nécessaires d'importants investissements dans les transports et la restauration scolaires.

Depuis une dizaine d'années, ce tissu scolaire est attaqué par des politiques visant à imposer la concentration scolaire et la raréfaction des établissements. En dix ans, mille sept cents écoles à classe unique ont fermé, soit près d'un tiers du total. Les regroupements d'écoles sur un site unique sont encouragés. Plus récemment, la politique socialiste de « rapprochement école-collège », regroupant CM2 et 6^e dans un même « cycle », a été le prétexte à l'instauration de cités scolaires regroupant écoles et collège. La casse du tissu scolaire fait disparaître des pratiques spécifiques – pratiques pédagogiques liées à la classe unique, relations privilégiées entre école et familles –, patrimoines de l'école rurale. Ces mesures sont imposées par le biais de conventions passées entre l'éducation nationale et les élus d'un département ou d'un groupement de communes, qui extraient les politiques éducatives du cadre national. Les communes sont ainsi incitées à regrouper primaire et maternelle dans un établissement unique sous la responsabilité du maire, qui gèrerait les effectifs

« En opposant école rurale et éducation prioritaire, villages et banlieues, le gouvernement s'inscrit dans la continuité d'une politique de territorialisation de l'éducation, qui articule désengagement de l'État, développement du marché scolaire et mise en concurrence des territoires. »

enseignants. Les conventions récompensent les collectivités mettant en œuvre la concentration scolaire par une dotation spécifique. Dans un contexte de pénurie, ces quelques postes d'enseignants supplémentaires permettent d'imposer une restructuration du tissu scolaire local et une transformation de l'école rurale.

LES ENJEUX DE LA RESTRUCTURATION DU TISSU SCOLAIRE RURAL

On le voit, les enjeux de cette restructuration du tissu scolaire rural dépassent les questions budgétaires, qui permettent surtout de les imposer. Premier enjeu : l'extension du marché contre les

services publics, et donc l'isolement des citoyens-consommateurs et la destruction de tous les cadres collectifs construisant du commun. Pour l'école, comme pour la poste ou la santé, le désengagement de l'État ouvre la voie au développement d'entreprises privées. Pire, les communes elles-mêmes, pour répondre aux aspirations des populations, sont poussées à se substituer à l'État ou à recourir au privé, et à jouer ainsi le jeu de la casse des services publics nationaux et de la mise en concurrence des territoires. Dernière mesure en date, l'instruction obligatoire à partir de 3 ans va contraindre les communes à subventionner les maternelles privées et à salarier les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) – aux dépens d'autres missions.

Deuxième enjeu : celui du partage des savoirs. Les savoirs complexes jouent un rôle de plus en plus important dans notre société et les politiques libérales actuelles visent à empêcher leur appropriation collective en construisant une école inégalitaire qui divise. Dans les zones rurales, la concentration scolaire et la raréfaction des écoles accroissent les inégalités. Dans les zones urbaines, la différenciation de plus en plus nette et assumée des formes et des contenus de l'éducation prioritaire est un autre vecteur d'inégalités. La bataille pour l'école rurale n'est donc pas une bataille contre l'école des cités : c'est une bataille pour l'égalité, au sein d'un grand service public national. Il ne s'agit pas non plus d'une nostalgie de l'école de jadis. Face aux défis de la place crois-

sante des savoirs, nous avons besoin d'une nouvelle phase de démocratisation scolaire pour une élévation continue du niveau de connaissance et de qualification, et donc d'une transformation en profondeur de l'école.

Troisième enjeu, institutionnel et démocratique : ces politiques visent à imposer une gestion de plus en plus autoritaire de territoires extraits de la solidarité nationale et opposés les uns aux autres. La réforme des rythmes scolaires, en contraignant les communes à mettre en place rapidement des activités périscolaires, les a obli-

« Nous avons besoin d'une nouvelle phase de démocratisation scolaire pour une élévation continue du niveau de connaissance et de qualification, et donc d'une transformation en profondeur de l'école. »

gées à se regrouper pour mutualiser les moyens, créant des structures nouvelles et éloignant ainsi les lieux de décision des citoyens. De même, les regroupements d'établissements créent des besoins nouveaux en termes de transports scolaires et des structures nouvelles pour les gérer, en dehors des institutions démocratiques.

Face au démantèlement du tissu scolaire, il est urgent de défendre les écoles rurales et les pratiques spécifiques qui s'y développent. Mais, pour

réussir, ces luttes doivent répondre aux défis nouveaux posés à la ruralité comme à l'ensemble du pays : obtenir le réengagement de l'État dans un service public national renforcé – par exemple en revendiquant, comme le font les parlementaires communistes, la gratuité des transports scolaires ; revendiquer une éducation ambitieuse, reconnue par un baccalauréat national garantissant à tous l'accès aux études supérieures ; inventer des

« La casse du tissu scolaire fait disparaître des pratiques spécifiques – pratiques pédagogiques liées à la classe unique, relations privilégiées entre école et familles –, patrimoines de l'école rurale. »

formes nouvelles de coopération entre l'État et les collectivités locales impliquant pleinement les citoyennes et les citoyens dans les décisions qui engagent leur avenir. Le développement de batailles pour l'école rurale peut donc déboucher sur la construction d'un projet de société articulant le développement des services publics nationaux au service de l'égalité, la prise de pouvoir par les citoyens, et la maîtrise des savoirs comme condition de cette prise de pouvoir. ■

*Marine Roussillon est responsable du secteur École du PCF.

Ruralité et jeunesse

Pour la jeunesse, la ruralité n'est pas condamnée à être le repoussoir que l'on présente parfois. Elle peut au contraire être en phase avec leurs modes de vie, à condition que les infrastructures et les services qui existent dans ces territoires soient à la hauteur.

PAR MÉLANIE GAMBINO*

Les jeunes ruraux ne font pas, ou peu, l'objet de politiques publiques spécifiques – du moins à l'échelle nationale – contrairement aux jeunes des quartiers. Des initiatives culturelles voient toujours les jeunes ruraux globalement comme en marge ou à la « traîne culturelle » de ceux des villes. On peut rappeler là l'origine ambiguë, en 1964, de l'éducation socioculturelle dans les lycées agricoles : il s'agissait certes de donner un prolongement institutionnel à des actions d'éducation socioculturelle aidant les acteurs à construire leur sens mais aussi de compenser ce qui était perçu comme une « arriération culturelle ». Il conviendrait de voir si, aujourd'hui encore, l'appui à des festivals de « culture jeune » dans les territoires ruraux n'obéit pas à la même logique.

Malgré tout, l'élection présidentielle, tout comme les ouvrages retentissants de démographes ou de géographes tels que *La France périphérique* (Guilluy, 2014) ou *Le Mystère français* (Le Bras/Todd, 2013), attirent l'attention des pouvoirs publics et des médias sur les zones de relégation sociale à la périphérie des villes. On semble redécouvrir le « rural » et ses jeunes, les territoires ruraux, la montée concomitante du vote jeune pour l'extrême droite. Il n'en demeure pas moins qu'une fois passée ces controverses et leurs effets par trop spectaculaires, la question des territoires ruraux et des jeunes qui y vivent est bien souvent annexée, voire oubliée, au profit des débats autour du développement urbain. La très récente mise en œuvre des contrats de ruralité par les pouvoirs

« Il y a une véritable appétence de certains jeunes pour la ruralité. »

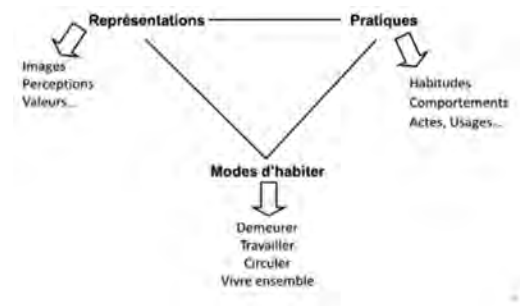
publics (2016) au nom d'une « égalité territoriale » pourrait pondérer cette vision pessimiste de l'avenir des territoires ruraux, si elle ne se faisait pas dans un contexte, là aussi, de proximité

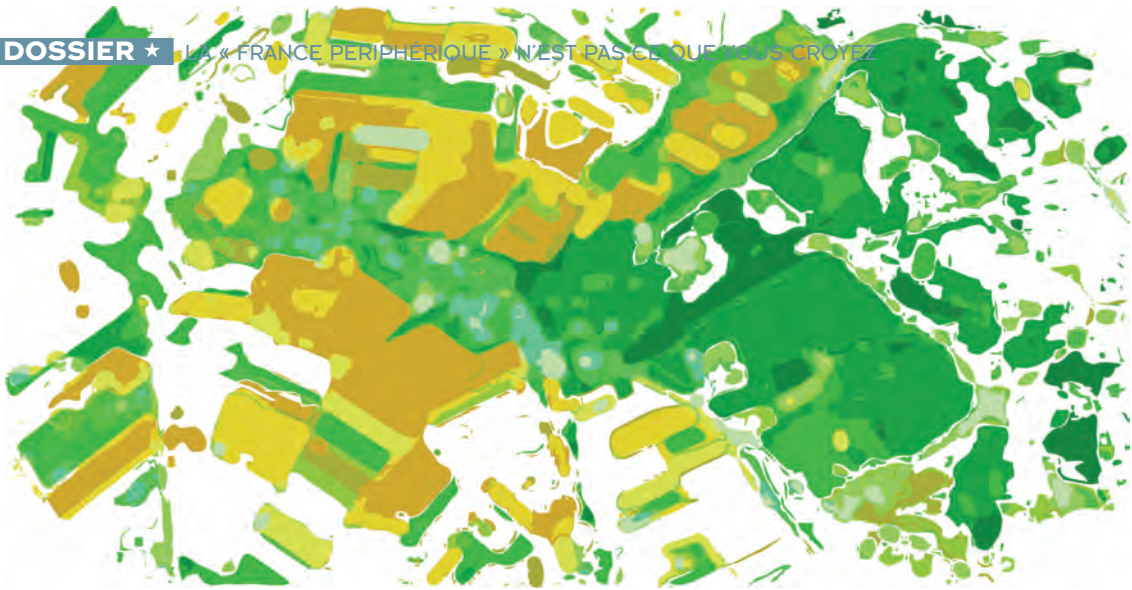
avec l'échéance présidentielle et surtout dans une référence permanente avec les contrats de ville.

L'objectif de cet article sera donc de dresser un état des lieux qualitatif des modes d'habiter des jeunes dans les espaces ruraux. Cet article reviendra à questionner ce que nous observons dans les campagnes : les pratiques et les initiatives des jeunes de 15 à 25 ans. Cette observation est menée depuis une quinzaine d'années dans le cadre de participations à des projets locaux (en Dordogne et en Ariège), grâce à des enquêtes par entretiens semi-directifs, et elle s'intéresse aux campagnes marquées par une faible densité de population et une organisation plus diffuse des activités et des services.

MODES D'HABITER ET MOBILITÉ

Pour dresser cet état des lieux, ce triangle (figure ci-dessous), c'est-à-dire une dialectique qui rejoint d'un côté les représentations (les images,





les valeurs, les perceptions), en fait ce qui est véhiculé dans le discours à propos de la ruralité, et d'un autre côté les pratiques des jeunes (leurs habitudes, leurs comportements, leurs actes, les usages). De cette dialectique entre représentations et pratiques pointe la construction du territoire, non pas le territoire administratif mais ce que physiquement, socialement, les jeunes construisent comme territoire et leur rapport avec celui-ci. En observant la dialectique entre représentations et pratiques, il devient possible de caractériser ce que sont ces modes d'habiter, ce que signifie pour les jeunes demeurer, travailler, circuler et vivre ensemble dans les territoires ruraux.

Cette approche géographique des modes d'habiter des jeunes a permis de mettre en évidence trois groupes ayant chacun une représentation des espaces ruraux et des pratiques qui les caractérisent.

Il y a en premier lieu une logique basée sur la proximité et le local, dans laquelle la mobilité est surtout quotidienne et résidentielle. Elle signifie que « bouger », c'est rester, investir le local, le proche, le connu. La mobilité permet de maîtriser un territoire local. La migration n'est pas identifiée par les jeunes comme un registre de la mobilité, à cause de l'attachement au local ou par peur. Elle ne fait pas partie de leur mode de vie. C'est ainsi que se délimite un territoire construit dans une dialectique entre enfermement local et circulation intense dans un périmètre local. Ce registre de mobilité n'est pas

perçu comme tel par l'entourage des jeunes, ni par l'environnement institutionnel dans lequel ils évoluent.

Il existe une deuxième logique dans laquelle la mobilité exprime un mouvement où deux lieux de résidence coexistent en complémentarité. La mobilité témoigne alors d'une alternance résidentielle, ponctuée par des déplacements fréquents entre leur lieu d'appartenance dans

l'espace rural et leur lieu de résidence en ville. Ici « bouger », c'est articuler les localités, celles situées dans un espace d'origine et d'appartenance identitaire stable à la campagne, et celles situées en ville, lieu de réalisation sociale, investi par choix ou par nécessité. Ce mouvement entre deux types d'espace permet aux jeunes d'acquérir des formes d'indépendance partielles. Pour mieux vivre et tirer parti de l'incertitude de la jeunesse, ils mettent en place une décohabitation et jouent sur deux mondes différents.

Il est encore possible de distinguer une troisième logique dans laquelle la mobilité est mise au profit de la sédentarité. Elle est, dans ce cas, centrée sur la maison et mettant en relation de nombreux lieux éloignés les uns des autres, chacun correspondant à des rôles différents dans la vie quotidienne : le lieu de résidence, le lieu de travail, le lieu des loisirs et de la sociabilité, le lieu de la famille (la maison des parents et celle d'autres membres de la famille). La mobilité y est fonctionnelle, entièrement maîtrisée et mise au ser-

« Ils sont dans une perspective d'installation pour développer des projets de nature économique qui sont en adéquation avec leur projet familial. »

vice d'un projet de vie, à savoir vivre chez soi à la campagne. Dans ce cas, « bouger », c'est partir et revenir et sert à s'installer. Cela représente le moyen de se différencier de la majorité des autres jeunes. La mobilité est une condition de réalisation d'un projet personnel d'ancrage dans des territoires ruraux qui ont pour les jeunes une dimension expressive. À bien des égards, les choix résidentiels et l'appétence pour la sédentarité de ces jeunes les rendent invisibles à l'heure du « tous urbains ».

IMPÉRATIF DE MOBILITÉ ET ASPIRATION À LA SÉDENTARITÉ RURALE

L'évocation des représentations et des pratiques montre que les modes d'habiter des jeunes ruraux ne peuvent être seulement interprétés comme la marque d'une désaffection pour la ruralité ; ceux-ci restent (quitte à se sentir piégés), reviennent, et/ou s'installent. Ils sont nombreux à concevoir la ruralité comme un lieu correspondant à leurs pratiques et leurs représentations, marquées par la tension entre l'impératif de mobilité et l'aspiration à la sédentarité rurale.

Depuis les années 2000, plusieurs travaux de sociologues et de géographes (Sencébé, 2004 ; Poulot, 2015 ; Barthe, Gambino *et al.*, 2017) sur les modes d'habiter soulignent que les campagnes des villes tout comme les villes des campagnes sont majoritairement représentées et vécues comme rurales, et largement appropriées comme du rural. L'analyse de discours recueillis dans des travaux sociologiques souligne également une mise à distance physique, mentale et sociale de la ville, particulièrement bien décrit par Benoît Coquard dans son article « Paris ? Jamais de vie ! » Ceci souligne un vécu des campagnes en décalage avec la posture dominante très urbanocentrée qui voit la progression et la diffusion constante de l'urbain dans tous les territoires. Cette grille de lecture des évolutions territoriales fait aujourd'hui le constat de leur disparition ou renvoie parfois les campagnes à la portion congrue du territoire ; elle se retrouve dans les découpages de l'espace en zonage en aires urbaines (ZAU) proposés par l'INSEE, qui entérine définitivement le « rural » comme catégorie d'espace. On conviendra que, dans ce contexte, en nous intéressant aux territoires ruraux, nous avons affaire à des espaces dont la trajectoire va vers une marginalisation dans les représentations dominantes.

Mais cette trajectoire coexiste avec une affirmation quotidienne et diffuse d'une identification à la campagne dans les modes d'habiter et les discours d'habitants. En particulier pour les jeunes lors de ce travail, on a pu constater que les campagnes et la ruralité sont clairement évoquées dans les discours des jeunes pour ce qu'elle représente. Il y a une véritable appétence de certains jeunes pour la ruralité, pour l'installation dans un lieu de vie, dans un cadre qui, de leur point de vue, ouvre des perspectives familiales, de relations de sociabilité, économiques également. Ils sont dans une perspective d'installation pour développer des projets de nature économique qui sont en adéquation avec leur projet familial. Également, elle est mobilisée car elle permet la protection. Elle donne un droit de retrait. Ce sont des espaces où l'on peut vivre caché. Cela correspond à cette expérience de la jeunesse qui est de vouloir être protégée tout en exigeant de la liberté.

Ce que je viens de dire peut-il continuer à être vrai à l'avenir ? C'est le cas si :

- 1- on parvient à reconstruire ou accompagner des modèles familiaux et sociaux, c'est-à-dire définir qui s'occupe des jeunes aujourd'hui. Dans le milieu rural, le monde associatif s'est véritablement affaibli dans l'accompagnement des jeunes. Qui s'occupe des jeunes ? Et de quels jeunes (des étudiants, des *neets* [ni étudiant, ni employé, ni stagiaire], de ceux qui travaillent) ?
- 2- les institutions au sens large se laissent déstabiliser par certains projets atypiques. J'ai dit « atypiques » (on pourrait dire « locaux »). Des projets qui semblent peu viables économiquement mais qui correspondent à la vie d'une entreprise, qui est d'exister au moins trois ans pour être économiquement viable. Des institutions qui se laisseraient déstabiliser et qui feraient évoluer les pratiques d'accompagnement.
- 3- dans les territoires est garanti le développement d'infrastructures, de services appropriés qui correspondent à cette mise en œuvre de la mobilité, qui fait la part belle soit à l'installation, l'ancrage soit à la proximité qui est dans un registre proche du territoire et à cette logique de la circulation, de pouvoir aller partout et alterner. ■

***Mélanie Gambino** est géographe.
Elle est maître de conférences à l'université de Toulouse Jean-Jaurès.

Alstom à Belfort : une usine, une histoire, un territoire

« L'Alstom , c'est Belfort, et Belfort, c'est l'Alstom. » La formule, bien que discutable du point de vue statistique, est toujours dans les têtes. La ville et l'usine forment en effet un couple vieux de bientôt 140 ans, dont l'histoire commune a façonné au fil des décennies les activités, les mentalités, l'offre de formation et la culture du territoire.

PAR ÉVELYNE TERNANT*

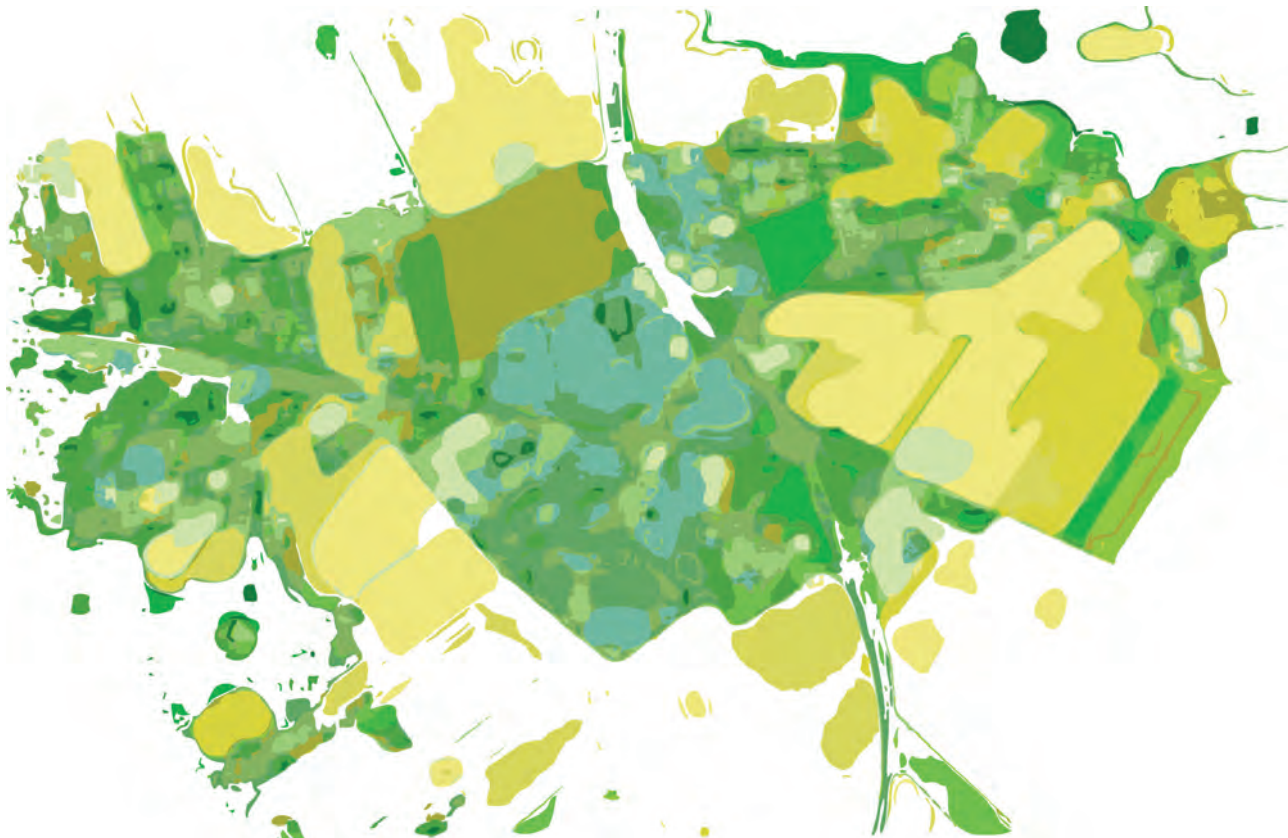
Née en 1879 d'une entreprise alsacienne composée d'une centaine d'ouvriers qualifiés et de contremaîtres, c'est plus d'un foyer sur deux qui travaillera à Alstom-Belfort (écrit à l'époque avec un h) durant l'entre-deux-guerres. Mais c'est surtout, en plus d'une augmentation de son effectif, la diversification industrielle de l'entreprise qui marquera les esprits. Des années 1960 jusqu'aux années 1970, elle continuera de se développer *via* le secteur ferroviaire, avec le lancement du TGV, puis *via* le nucléaire et par la fabrication de turbines à gaz, exportées par la suite dans le monde entier. C'est sur ce fond d'ambition technologique que s'est construit le territoire de Belfort, caractérisé par des relations sociales et politiques différentes du paternalisme des usines voisines de Peugeot à Montbéliard. La promotion de l'éducation et de la formation, à travers les politiques locales, sera constante durant le XX^e siècle et débouchera en 1985 sur la création de l'université de technologie (contre l'avis des autorités universitaires franc-comtoises de l'époque). Aujourd'hui, on y compte plus de 3 000 étudiants et de nombreux laboratoires de recherche. Au-delà du besoin de

main-d'œuvre, cette sphère sociale et politique a permis de créer un réseau local mêlant couverture sociale et travail, avec, dans les années 1990, 9 000 salariés, auxquels se rajoutent ceux de la sous-traitance (pour une agglomération de 60 000 habitants). On compte ainsi, en plus de la formation, des politiques sociales en direction de la petite enfance ou de l'éducation populaire. Aussi le mouvement coopératif de consommation (groupement d'achats) ne sera pas sous contrôle patronal comme à Montbéliard mais sous celui des syndicats.

« En 2017, le transport ferroviaire est absorbé par Siemens avec, au passage, le versement aux actionnaires de quelque 5 milliards de dividendes exceptionnels. »

DES ERREURS DE STRATÉGIE INDUSTRIELLE
Cette relative autonomie de l'entreprise sera remise en cause dès 1969, lorsque l'activité nucléaire du groupe Alstom passera sous contrôle de Compagnie générale d'électricité (CGE).

Les méthodes managériales de la nouvelle direction, le transfert des brevets locaux à la CGE et la segmentation des activités de recherche contribueront au sentiment de dépossession des outils et savoirs des salariés, des ouvriers aux ingénieurs. Lors de l'anniversaire du centenaire de l'usine, le « cadeau » offert par la direction aux salariés (un stylo ou une bouteille de cognac)



« Un réseau local mêlant couverture sociale et travail, avec, dans les années 1990, 9 000 salariés auxquels se rajoutent ceux de la sous-traitance (pour une agglomération de 60 000 habitants). »

sera l'ultime mépris qui déclenchera une « grève de la dignité » et l'occupation de l'usine pendant deux mois, fortement soutenue localement. En 1982, beaucoup de Belfortains voient dans la nationalisation de la CGE et la nomination de Jean-Pierre Chevènement (à l'époque membre du Parti socialiste) au ministère de la Recherche

et de l'Industrie l'aboutissement de la grève de 1979. Mais la nationalisation ne changera ni la direction, ni ses méthodes, ni les restructurations qui érodent l'emploi. La privatisation de la CGE fait pire en 1987, lors du retour de la droite au pouvoir : Alstom entre dans un tourbillon effréné d'opérations boursières dont elle va sortir essorée financièrement et affaiblie industriellement : intégrée en 1989 au groupe britannique General Electric Company (GEC), elle est vendue en Bourse en 1998 après de coûteux prélèvements de dividendes. Les erreurs de stratégie industrielle se succèdent, conduisant Alstom au bord de la faillite : mauvais achat du groupe helvético-suédois ABB, et vente de l'activité turbines à gaz du site de Belfort Alstom au groupe amé-

ricain General Electric (GE). L'État intervient en 2004 en investissant dans le capital avant de revendre sa part à Bouygues en 2006 sous la pression de l'Union européenne. C'est en 2015, alors que l'effectif d'Alstom n'est plus que de cinq cents salariés, que sa branche énergie (qui représentait pourtant 70% de son activité) est vendue

« La pauvreté concerne particulièrement les jeunes, avec plus d'un cinquième d'entre eux sous le seuil de pauvreté, du fait de l'impossibilité d'embauche et du développement explosif de l'intérim. »

à GE. En 2017, le transport ferroviaire est absorbé par Siemens avec, au passage, le versement aux actionnaires de quelque 5 milliards de dividendes exceptionnels.

Une politique de désindustrialisation est ainsi menée progressivement avec comme conséquence une perte d'un quart des emplois sur le territoire de Belfort depuis 2008. Alors que le bassin se caractérise par une population plus jeune et plus qualifiée que dans le reste de la région, son solde migratoire est négatif et son taux de chômage nettement plus élevé. La perte d'emplois touche également le tertiaire, montrant à quel point industrie et services sont liés, contrairement aux prophéties sur la « société post industrielle ». La pauvreté concerne particulièrement les jeunes, avec plus d'un cinquième d'entre eux sous le seuil de pauvreté, du fait de l'impossibilité d'embauche et du développement explosif de l'intérim. Pourtant, le territoire industriel belfortain avait la capacité de maintenir des emplois à haut niveau de formation à travers l'institut universitaire de technologie (IUT) et l'université de technologie. C'est d'ailleurs grâce à la base solide formation/recherche/industrie que les savoirs et savoir-faire ont pu se diffuser, se perpétuer et assurer aux sites belfortains le maintien d'atouts technologiques importants, malgré les choix catastrophiques de la finance.

CONSTRUIRE DES CONVERGENCES

À l'inverse des logiques de mise en concurrence des territoires, il s'agit de mener des changements révolutionnaires portant sur qui décide, avec quels critères, et quels moyens financiers. Les fonds régionaux pour l'emploi et la formation du projet de sécurité emploi-formation du PCF, ou les commissions pour la responsabilité sociale de territoire, comme le propose l'économiste Hervé Defalvard, peuvent être des outils politiques pertinents. Dans le cas d'Alstom, l'articulation entre le local et le mondial s'impose à travers la mise en place d'une structure de coopération européenne d'égal à égal. Il s'agit de construire un véritable « Airbus du rail », au sein duquel les coûts de recherche et d'innovation seraient partagés entre les grands constructeurs ferroviaires. Dans le même temps, pour préserver les intérêts nationaux en matière d'activité et d'emploi, il faut retisser les liens entre le secteur de l'énergie et celui des transports, jusque-là séparés de manière artificielle. Si l'État doit reprendre la main dans le capital d'entreprise, l'expérience peu probante de la nationalisation de 1982 montre que cela ne saurait suffire. D'où l'importance de construire localement les convergences entre les salariés de l'industrie et des services, leurs syndicats, les universitaires, les chercheurs, pour défendre l'outil de production industriel et la cohérence technologique du territoire. Ce rapport de forces est nécessaire pour sortir les collectivités locales de leur résignation passive face aux stratégies des grandes entreprises, et remplir leur fonction protectrice. L'expérimentation de structures territoriales de résistance et de propositions innovantes peut ouvrir les consciences sur la perspective d'une gestion locale démocratique au service de la création de valeur dans le territoire. Les liens étroits qui unissent Belfort à son industrie, la variété de signataires belfortains de l'appel « Alstom ne doit pas être bradé » permettent d'amorcer ce travail de mobilisation en dehors des murs de l'usine. « Il est temps que les territoires ne soient plus laissés aux seigneurs du capital afin qu'y souffle le vent d'une vie bonne pour tous. » ■

*Évelyne Ternant est secrétaire régionale du PCF en Franche-Comté.

Lutter contre les déserts industriels, c'est possible quand les salariés

Les zones rurales et périurbaines sont confrontées à une désindustrialisation galopante, qui favorise le chômage et la précarité tout en alimentant le repli sur soi. Mais, dans ces territoires, des salariés se mobilisent également pour sauvegarder les sites industriels et promouvoir une autre logique que celle mise en œuvre par le patronat. C'est le cas à Drulingen, en Alsace bossue, du groupe Sotralentz, un des plus gros employeurs de la région, placé en redressement judiciaire en 2016.

PAR **ÉLISABETH MATHIS***

Il n'y a pratiquement plus d'industrie dans notre secteur, ce qui engendre, chez les salariés, une fragilité sociale et la peur de perdre leur emploi. Cette peur les empêche de se battre pour leur évolution professionnelle, et les conduit souvent à perdre leurs acquis sociaux. Le Front national progresse à cause de toutes les inégalités qui nous entourent. Le développement industriel permettrait de diminuer le chômage, d'augmenter les salaires et de réduire les inégalités de traitement entre tous.

Cela suppose de mettre en place une véritable stratégie industrielle. De ce point de vue, l'État a un rôle central à jouer. Il faudrait obliger les pouvoirs publics à investir, à aider les très petites entreprises à s'agrandir et à se développer, mais aussi à développer les transports en commun. Je pense notamment aux lignes ferroviaires qui ont fermé et qu'il faudrait rouvrir.

Il faudrait surtout que l'État soit contraint de demander des comptes aux patrons chaque fois que des aides sont versées. Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) illustre bien le problème. Le groupe Sotralentz a bénéficié de 1,2 million d'euros au titre du CICE pendant trois ans, entre 2013 et 2015, pour finale-

ment se retrouver en redressement judiciaire en 2016. Début 2014, les dirigeants ont demandé aux salariés de notre groupe des dons de congés, prétendant pour aider l'entreprise confrontée à des problèmes financiers ! Environ 80 % des salariés du groupe ont accepté, donnant parfois jusqu'à dix jours de congé. Nous avons appris que, pendant la même période, après ce don de congés concédé par les salariés, huit

cadres dirigeants du groupe avaient chacun touché une prime dépassant les 10 000 euros... La crise a bon dos !

« On a clairement affaire à de l'évasion fiscale et à de l'abus de bien social, alors même qu'on nous parle de difficultés financières ! »

DES LUTTES VICTORIEUSES

Nous ne sommes pas laissés faire et nous avons gagné des batailles devant les tribunaux. La CGT du groupe, dont je suis la secrétaire, a déposé un dossier au tribunal de grande instance de

Saverne pour que les salariés récupèrent leurs jours de congé (premier jugement gagné le 21 juillet 2014 qui est exécutoire de plein droit). En septembre, j'ai interpellé la direction pour lui demander quand elle comptait les rendre aux salariés. Elle a choisi de faire traîner les choses. J'ai alors sollicité l'inspecteur du travail

qui a déposé une plainte pénale au tribunal de police, suivie par la CGT (deuxième jugement gagné au tribunal de police le 30 juin 2015). En février 2016, la CGT est devenue majoritaire dans l'une des filiales du groupe, Sotralentz Packaging. Nous avons entamé une expertise des comptes de notre filiale et nous sommes tombés sur une société basée au Luxembourg, nommée KAD Solutions. KAD Solutions a plusieurs filiales : une société (SL Logistics) qui nous sous-traite le transport avec une surfacturation du coût de 14 % par rapport au prix du marché ; une deuxième (Aquasolid) qui nous sous-traite un moule que notre propre bureau d'études a dessiné et que nous payons 40 € à 50 € pour chaque pièce fabriquée, et enfin une troisième (Sotralentz/Flo-tech/Rikutec [SFR]) qui vend nos produits et qui se trouve en Turquie. Rikutec a d'ailleurs racheté la moitié de notre filiale... On a clairement affaire à de l'évasion fiscale et à de l'abus de bien social, alors même qu'on nous parle de difficultés financières !

Lorsque l'entreprise a été placée en redressement judiciaire, nous nous sommes battus pied à pied pour éviter les licenciements. Et nous avons prouvé que la lutte paie ! Dans les filiales du groupe dans lesquelles la CGT était majoritaire (Sotralentz Packaging et Sotralentz Construction), les salariés ont mené la bataille

« Le groupe Sotralentz a bénéficié de 1,2 million d'euros au titre du CICE pendant trois ans, entre 2013 et 2015, pour finalement se retrouver en redressement judiciaire en 2016 »

et il n'y a pas eu de licenciements ou très peu. Cela n'a malheureusement pas été le cas des autres filiales (Sotralentz Métal Industrie, SECO-FAB et Sotralentz SAS), dans lesquelles les licenciements se comptent par centaines. Dernière ligne droite pour la CGT de Sotralentz, nous venons de déposer une plainte auprès du procureur contre nos anciens dirigeants, pour qu'il diligente une enquête sur tous les éléments donnés concernant les filiales au Luxembourg et autres... ■

*Élisabeth Mathis est secrétaire du syndicat CGT de Sotralentz.



Lutter contre les déserts industriels, c'est possible quand les salariés

Les alternatives alimentaires en milieu rural qui empruntent la voie « agricole » sont marquées par la volonté d'inventer une contre-culture qui soit une critique radicale à la fois du consumérisme et du conservatisme.

PAR LÉO COUTELLEC*

Peut-on penser le rural autrement que comme le lieu de la désertion (« fuyez jeunes gens, l'avenir est ailleurs ») ou comme l'arrière-cour récréative de la métropolisation (la discutable « urbanité rurale »)? Autrement dit, *l'avenir de la ruralité*, pour reprendre les mots de la novlangue du marketing territorial, ne se résume-t-il qu'au choix kafkaïen entre une *ruralité sans vie* (la Beauce à ce titre en est l'emblème malheureux) et une *ruralité sans rural*? Si l'on s'intéresse aux nombreuses et diverses alternatives sociales et écologiques qui essaient en milieu rural, il est possible de comprendre que le devenir rural de nos territoires emprunte, en partie, une autre voie. Cette voie, nous proposons de l'appeler *la voie agricole*. Elle s'illustre de différentes manières et il est possible d'en éclairer l'étendue par la question de l'alimentation. Quelles formes prennent les alternatives alimentaires en milieu rural ? Sont-elles la reproduction de schémas anciens, le symptôme d'un retour aux traditions et aux vraies valeurs des campagnes ? Le « bio » se confondant alors avec l'authentique, le circuit court avec le repli sur soi... Ou sont-elles des variantes de la pensée urbaine qui propose des

« innovations » pour retrouver du sens dans l'acte de se nourrir mais sans vouloir changer les éléments structurels qui soutiennent la société de consommation ? « Retour à la terre » version Vichy ou « retour à la terre » version consommation 2.0 ? Sans nier que ces tendances existent,

il nous semble important de souligner l'émergence d'une contre-culture alimentaire en milieu rural, qui cherche à construire un axe d'existence concrète qui n'est ni de l'ordre de la réaction ni de l'ordre de la métropolisation du rural.

L'ÉMERGENCE D'UNE CONTRE-CULTURE ALIMENTAIRE EN MILIEU RURAL

Se nourrir en milieu rural sans dépendre des supermarchés n'est pas une tâche simple tant la consommation a là aussi été fortement déconnectée

« Il s'agit bien de retisser des existences pleines en milieu rural en reprenant en main la question de la production, et en inventant une autre culture du partage des ressources d'un territoire. »

de la production. Et retrouver un peu d'autonomie alimentaire exige bien plus que des solutions techniques (plate-forme internet de commande de paniers, etc.) ou des catalogues de méthodes ancestrales qui se confondent parfois avec une idéologie survivaliste (tribu ou oasis de survie pour amortir le choc de la catastrophe écologique) ►►

annoncée). Ce que révèlent les alternatives alimentaires en milieu rural qui empruntent la voie agricole, c'est la volonté d'inventer une contre-culture qui soit une critique radicale à la fois du consumérisme et du conservatisme. L'un des signes de cet aspect est la multiplication des collectifs où la présence de paysans, « néo-paysans », dit-on parfois, est importante. Il ne s'agit pas seulement de consommer la campagne, de retrouver un peu de vert pour mieux respirer, en d'autres termes de simplement transposer l'urbain dans le rural. Il s'agit bien de retisser des existences pleines en milieu rural en reprenant en main la question de la production, et en inventant une autre culture du partage des ressources d'un territoire. En rupture avec les prévisions sur la dissociation entre rural et agriculture, c'est une caractéristique importante de l'alternative alimentaire ; elle passe par une réappropriation de la question agricole et, en conséquence, de la question fondamentale de la propriété foncière et des modes d'organisation qui permettent de faire ensemble. S'inventent progressivement et modestement au sein de multiples collectifs, des plateaux de l'Aubrac à la zone à défendre (ZAD) de Notre-Dame-des-Landes, de nouvelles façons de gérer des communs agricoles. Achat et gestion collectifs de bâtiments et de terres par la création de groupements fonciers agricoles (GFA) citoyens, habitat groupé, mutualisation et fabrication d'outils de production adaptés à une activité agricole sur petites surfaces et nourricières, mutualisation du financement et des risques liés à l'investissement, création de coopératives alimentaires auto-gérées, etc., sont autant d'expérimentations concrètes qui initient ce qui pourrait être une contre-culture en milieu rural.

LE RURAL, UN ESPACE DE POSSIBLES POUR FAIRE SOCIÉTÉ AUTREMENT

Au sein de ces alternatives, le rural n'est donc pas compris comme un dortoir, ni seulement comme un garde-manger pour nourrir les villes en voie de métropolisation. Le rural est un espace de possibles pour faire société autrement, pour expérimenter des modes de vie en rupture avec la société de consommation qui disloque les existences sur l'autel du marché. La contre-culture alternative qui s'y invente ne se confond pas avec un entre-soi confortable ou un localisme identitaire, comme certains voudraient le faire croire en semant la confusion sur la portée politique

de ces initiatives. Elle est largement motivée par un souci d'ouverture et de partage avec les habitants du territoire, qui se concrétise par la mise en place de lieux ou de moyens permettant la

« Penser le rural autrement que comme périphérie de l'urbain, sans pour autant ignorer la nécessité des passerelles entre urbain et rural, voilà peut être le principal défi que la voie agricole cherche à relever. »

rencontre entre mondes. Ici, ce sera la création d'un café associatif dans un village où le dernier bistrot a fermé ses portes depuis de nombreuses années, là, ce sera la reprise *in extremis* de l'épicerie en la transformant en coopérative, là-bas ce sera la participation de membres du collectif au conseil municipal ou au comité des fêtes. Le souci d'un rapport bienveillant aux « autres » est central – rapport avec cette dame qui est née dans le village et qui habitait la maison dans laquelle aujourd'hui se loge une brasserie artisanale, avec ce vieux monsieur qui regrette que « les jeunes gens » aient perdu le sens des « vraies valeurs », avec cet agriculteur pour qui l'agriculture biologique est une niche pour privilégiés... Une attention qui est partie intégrante de cette contre-culture qui cherche à rallier la radicalité du constat et de la visée existentielle des actions à la prise de conscience que le monde, ici rural, ne peut se recomposer que sur l'intensité des relations que l'on sera capable de créer entre nous. Penser le rural autrement que comme périphérie de l'urbain, sans pour autant ignorer la nécessité des passerelles entre urbain et rural, voilà peut-être le principal défi que la voie agricole cherche à relever. ■

*Léo Coutellec est chercheur en philosophie des sciences. Il participe à l'animation d'une dynamique agricole en Côte-d'Or.

En finir avec les déserts médicaux

La France compte de nombreux déserts médicaux (8 % de la population y serait confrontée), c'est-à-dire des territoires où l'offre médicale est insuffisante pour répondre aux besoins. Vieillesse de la population et chronicisation des pathologies se cumulent avec des offres de soins lacunaires, inégalement répartis.

PAR **BARBARA FILHOL***

En zone rurale, plus d'un habitant sur deux (56 %) est exclu des soins de santé essentiels selon l'Organisation internationale du travail (OIT) contre 22 % en région urbaine (pour rappel, 38 % de la population mondiale n'est pas protégée par un système d'assurance sociale). L'accès au soin est d'autant plus difficile dans les départements ruraux qui voient leur population décliner de décennie en décennie (Indre, Creuse, Cher, Cantal, etc.). Prendre un rendez-vous médical se fait alors soit dans le cas d'une visite de contrôle, soit pour un examen par un spécialiste. Dans ce dernier cas, le délai est souvent très long (jusqu'à un an pour un ophtalmologiste, dermatologue, gynécologue, etc.) ou nécessite de parcourir une cinquantaine de kilomètres vers le département voisin. Si on prend l'exemple de l'Aude, recourir à un cardiologue ou à un chirurgien nécessite d'aller à Perpignan, Montpellier ou Toulouse.

UNE RÉPARTITION INÉGALE DES SPÉCIALISTES ET GÉNÉRALISTES, Y COMPRIS INTRARÉGIONALE

La moyenne nationale des médecins cache ainsi une répartition inégale des spécialistes et généralistes, y compris intrarégionale. Selon le conseil national de l'Ordre des médecins, en 2016 le Languedoc-Roussillon comptait par exemple 314 médecins pour 100 000 habitants (+ 2 % en neuf ans), alors que l'Aude en comptait 248 - 6 %. Par ailleurs, les médecins généralistes sont plus présents dans des zones à densité moyenne (le littoral, une partie du Minervois et des Corbières) que dans des zones à densité faible (à savoir tout le reste du département de

« Si le nombre total de médecins n'a jamais été aussi important, le nombre de médecins généralistes continue de diminuer et leur répartition sur le territoire est de plus en plus inégale. »

l'Aude). Ce déséquilibre touche aussi des petites villes comme Narbonne où sur 40 généralistes, aucun n'exerce dans le quartier ouest qui compte pourtant 7 000 habitants.

Le phénomène s'explique par trois séries de raisons. Tout d'abord, les médecins prenant leur retraite éprouvent les plus grandes difficultés à trouver un successeur (d'autant plus avec le nombre toujours insuffisant d'étudiants du fait du *numerus clausus*). Les jeunes médecins tendent à privilégier des régions dynamiques, à l'instar de l'Île-de-France, Rhône-Alpes (plus que sa moitié auvergnate) ou encore la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ensuite, la déconcentration de la politique de santé au niveau des agences régionales de santé et l'application de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) se traduisent mécaniquement par des fermetures d'hô- ►►

Les déserts médicaux 2016



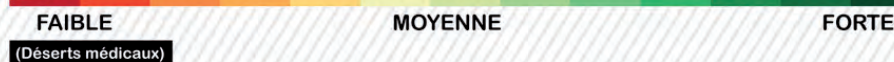
NOTES

1) Médecins omnipraticiens, spécialistes en cardiologie, spécialistes en dermatologie vénéréologie, spécialistes en gynécologie médicale, spécialistes en gynécologie obstétrique, spécialistes en gastro-entérologie hépatologie, spécialistes en psychiatrie, spécialistes en ophtalmologie, spécialistes en oto-rhino-laryngologie, spécialistes en pédiatrie, spécialistes en pneumologie, spécialistes en radiodiagnostic et imagerie médicale, spécialistes en stomatologie.

2) Généralisation cartographique réalisée par la méthode de Stewart (fonction = exponentielle ; span = 30 km ; Beta = 2)

Source : Insee, Base permanente des équipements 2016. Données communales

Concentration de médecins par habitants



Nicolas LAMBERT, 2018

pitaires réputés coûteux ou peu performants au profit de grands établissements de santé en milieu urbain. Jusqu'aux premières lois de décentralisation en 1986, la médecine relevait conjointement des politiques de santé et d'aménagement du territoire. Aujourd'hui, avec une tendance du politique et de l'administratif à se spécialiser et à segmenter les grands dossiers de l'action publique, la médecine est passée tout naturellement sous le giron des seules politiques de santé, avec l'impératif de devenir rentable.

Si le nombre total de médecins n'a jamais été aussi important, le nombre de médecins généralistes continue de diminuer et leur répartition sur le territoire est de plus en plus inégale. À cela s'ajoute la fermeture des hôpitaux de proximité

qui aggrave la situation. De plus, le système de la médecine libérale, avec la liberté d'installation et la rémunération à l'acte, est arrivé en bout de course et ne permet pas de répondre aux besoins de la population et aux aspirations des jeunes médecins qui privilégient de plus en plus le salariat et les activités mixtes.

NÉCESSITÉ D'UN RÉSEAU DE CENTRES DE SANTÉ RATTACHÉS AUX HÔPITAUX DE PROXIMITÉ

La CGT propose de développer un réseau de centres de santé rattachés aux hôpitaux de proximité (avec notamment la médicalisation des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes [EHPAD]) avec des médecins

« Une juste répartition des ressources humaines sur le territoire suppose de prendre en considération les caractéristiques propres aux populations rurales, notamment du fort taux de pauvreté et du caractère informel du travail. »

et personnels salariés. Ces structures auraient la mission d'assurer la permanence des soins, ce qui éviterait un recours par défaut aux urgences par les patients qui ne trouvent pas d'autre solution. Une juste répartition des ressources humaines sur le territoire suppose de

prendre en considération les caractéristiques propres aux populations rurales, notamment du fort taux de pauvreté et du caractère informel du travail. Ceci signifie passer de la charité aux droits, offrir aux personnels de santé des conditions de travail décentes qui améliorent leur productivité, et réduire les paiements directs des patients, *via* la fin des dépassements d'honoraires et la généralisation du tiers payant. Le développement des systèmes de santé et de protection sociale en est aussi une condition préalable. C'est une autre vision de la société où l'éducation et la création d'emplois décents font également partie des solutions pour réduire les inégalités d'accès à la santé. ■

***Barbara Filhol** est secrétaire générale des EHPAD publics du Val-de-Marne. Elle est membre de la direction fédérale CGT Santé action sociale.

Les hôpitaux en zone rurale : quels enjeux de mobilisation ?

Après une première annonce de fermeture le 17 février 2017, l'Agence régionale de santé (ARS) de Bourgogne-Franche-Comté, le 18 mai 2017, a annoncé la mise sous administration provisoire de l'hôpital de Saint-Claude, dans le Jura. Cette décision va de pair avec la mise sous administration provisoire de la communauté hospitalière de territoire, qui concerne aussi l'hôpital de Lons-le-Saunier, soit presque la moitié du département.

ENTRETIEN AVEC **FRANCIS LAHAUT** *

François Lahaut a été maire (PCF) à deux reprises de la cité sanclaudienne et est membre du conseil d'administration de l'hôpital depuis 1995. Il anime la mobilisation citoyenne contre cette décision qui va entraîner la fermeture en avril 2018 des services de chirurgie et de maternité. Il nous présente le territoire.

Notre territoire montagneux, le Haut-Jura, compte plus de 60 000 habitants de Morez, Les Rousses, jusqu'à Moirans-en-montagne et incluant bien sûr Saint-Claude. Entre certains villages et notre centre hospitalier, il faut compter quarante-cinq minutes de temps de trans-

port, et plus d'une heure dans des conditions hivernales. En 2016, l'hôpital de Saint-Claude a accueilli 11 480 patients au service des urgences, dont 3 007 hospitalisés sur place et 211 transférés. Il y a eu 342 naissances à la maternité (seuil de fermeture – parfaitement arbitraire d'ailleurs – 300). Et il y a eu 2 502 interventions au bloc opératoire. La décision de fermeture de nos services majeurs de chirurgie et de maternité, qui conduira rapidement à la liquidation totale de l'hôpital, est donc totalement inacceptable alors que nous relevons jusqu'à maintenant de « l'exception géographique ». Notre combat n'en a que plus de vigueur et va se poursuivre. ►►

En 1995, une mobilisation de grande ampleur des Hauts-Jurassiens avait arraché le maintien de notre hôpital déjà menacé et des financements pour la construction d'un plateau technique qui nous est très envié. Aujourd'hui, l'agence régionale de santé aux ordres du ministère justifie ses décisions criminelles par la nécessité d'un retour à l'équilibre des hôpitaux de Lons-le-Saunier et de Saint-Claude, en escomptant 5,6 millions d'euros de recettes annuelles supplémentaires pour l'hôpital de Lons avec la fermeture de celui de Saint-Claude. Une illusion comptable absolue. Le financement actuel de l'hôpital public avec la « tarification à l'activité » maintiendra Lons en déficit, comme le sont les hôpitaux voisins de Pontarlier dans le Doubs et d'Oyonnax dans l'Ain. Avec des patients du Haut-Jura qui se tourneront naturellement vers Lyon ou Bourg-en-Bresse.

© Pourquoi maintenir un hôpital à Saint-Claude ? Quels arguments juridiques ? Notre territoire est très montagneux, et les distances se comptent en temps et non en kilomètres. Pendant longtemps, nous avons bénéficié de « l'exception géographique » ; et en 2016, la loi Montagne adoptée par l'Assemblée nationale rappelait dans son article 23 le principe d'équité : « L'État peut autoriser, à titre expérimental et pour une durée maximale de trois ans, au nom du principe d'équité territoriale, que le projet régional de santé s'attache à garantir aux populations un accès par voie terrestre à un service de médecine générale, à un service d'urgence médicale, à un service de réanimation ainsi qu'à une maternité dans des délais raisonnables non susceptibles de mettre en danger l'intégrité physique du patient en raison d'un temps de transport manifestement trop important. » Il faut souligner aussi que tant que c'étaient les préfets qui avaient la main sur la santé, nous pouvions discuter, être parfois entendus en tant qu'élus locaux. Aujourd'hui, avec les ARS, avec la verticalité qu'elles imposent entre le ministère et les populations, il n'y a aucun moyen de discuter : l'ARS vient de publier le 7 décembre 2017 un nouveau zonage des territoires en tension dans l'accès aux soins. Dans le Jura, deux territoires sont classés en zone d'intervention prioritaire, en raison d'un déficit de médecins libéraux : Saint-Amour et Saint-Claude, et des aides pourraient être allouées pour permettre l'installation de nouveaux médecins. Mais en attendant, pour

lutter contre le désert médical, l'ARS ferme l'hôpital de Saint-Claude au mois de mars 2018. Logique imparable.

© Comment cela a-t-il pu produire la mobilisation de 5 000 personnes lors de la manifestation du 13 mai 2017 et d'autres événements comme la marche Saint-Claude-Lons ou le meeting de 700 personnes au palais des sports ?

Déjà tous les syndicats ouvriers et hospitaliers sont unis ; les élus se battent également ensemble, il faut voir le maire Mouvement pour la France (MPF) parler devant les banderoles CGT ! Mais trente-six chefs d'entreprises du secteur, comptant près de 2 500 salariés, se sont joints à la mobilisation, prêtant des tracteurs ou s'engageant à fond dans la bataille. Car s'il n'y a plus de service public, il n'y aura jamais de personnel qualifié pour venir ou rester dans les entreprises qui créent des richesses sur le territoire. De même les médecins libéraux ont aussi demandé à être reçus par l'ARS, car ils sont peu nombreux et cela va augmenter leur charge de travail, surtout avec une population vieillissante ; eh bien ils n'ont toujours pas eu de réponse ! Il faut savoir que Genève est très proche et que le secteur entre Morez, Saint-Claude et Oyonnax a déjà subi une forte désindustrialisation. La population apprécie que l'on se batte comme ça, et c'est aussi grâce au comité de défense.

© En parlant du comité de défense, quels sont les éléments de tactique, d'organisation qui peuvent aider à comprendre que la mobilisation peut espérer gagner quelque chose ?

Je ne suis pas le président du comité de défense, ni le maire, c'est André Jannet, qui est président d'une association qui combat la leucémie, et qui est bien connu sur le territoire. C'est un battant qui fédère derrière lui. Ensuite, nous avons été invités à Oloron-Sainte-Marie, dans les Pyrénées-Atlantiques, où la maternité fermait aussi, pour témoigner ; en retour, le président (communiste) du comité de défense de là-bas est venu, avec son député, Jean Lassalle. Cela permet une meilleure médiatisation. Nous avons aussi également fait venir Pierre Dharréville, député PCF, pour visiter les infrastructures ; cette visite a été très appréciée par les gens sur place et par les personnels hospitaliers. On a fait venir ces députés, car on ne peut pas compter sur l'élue de Lons

(En marche, ex-PS) : elle a voulu intervenir auprès de la ministre et elle s'est fait remonter les bretelles par un de ses conseillers ! À plusieurs reprises, dans mes discours, j'ai souligné le parallèle entre le 1.5 milliards d'euros qui manque à l'hôpital public en 2017 et les 80 milliards d'évaluation fiscale, tout le monde applaudit et est d'accord. Enfin, il faut souligner que nous avons invité les sociétés d'ambulance à venir témoigner et à participer à la mobilisation : d'après le service départemental d'incendie et secours, les transferts sanitaires ont explosé en 2016, et cela va augmenter avec les fermetures, ce qui inquiète les professionnels du secteur, car s'il faut faire soixante ou quatre-vingts kilomètres pour une urgence, il y aura forcément des soucis.

C Après la manifestation du 24 mars qui a rassemblé plus de 1 800 personnes, quelles suites allez-vous donner ? Et quel pourrait être le rôle des institutions et élus locaux ?
 Déjà le 23 juin à Paris, il y aura un grand rassemblement, une proposition de la coordination

nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité, qui sont nombreux dans notre région Bourgogne-Franche-Comté : Clamecy (où des dizaines de maires de communes voisines ont démissionné, en février), Gray, Vesoul, Autun, etc. Le maire de Saint-Claude envisage d'aller au tribunal administratif (interview dans *Voix du Jura*), et le docteur Jean-Paul Guy parle carrément de « crimes contre l'humanité » car des décès seront inévitables (césariennes en urgence, par exemple). Sur la question des soins, avec la Communauté de communes, nous avons créé des maisons de santé avec lesquels l'hôpital peut coopérer mais qui ne le remplaceront jamais. Et il est évident qu'avec le financement *via* la tarification à l'acte, ils n'y ont aucun intérêt. Alors qu'une collaboration originale pourrait permettre d'inventer des solutions pour un service public du XXI^e siècle. ■

*Francis Lahaut a été maire (PCF) de Saint-Claude (39).

Entretien réalisé par Pierrick Monnet

Ruralité et agriculture : pas de villages sans paysans nombreux

Difficile de parler de ruralité sans aborder l'enjeu central de l'agriculture. Les difficultés que vivent les paysans les conduisent souvent à se mobiliser et mettent en évidence l'urgence qu'il y a à mener des politiques publiques ambitieuses.

PAR **MAXIME BERGONSO***

L'agriculture est-il un secteur qui ne pèse plus grand-chose ? Ce poncif est généralement utilisé pour faire réagir et être ensuite vivement contesté. Pourtant il faut quand même être lucide : sans remonter à la Seconde Guerre mondiale, l'effondrement du secteur est important. En mars, le service statistique de la Mutualité sociale agricole (MSA) faisait état de 461 803 chefs d'exploitation ou d'entreprise. Un chiffre en baisse constante, quelle que soit la source statistique. Si l'on s'intéresse aux chiffres de la MSA, on s'aperçoit que depuis 2006 la baisse est de 15 %. Un plan social de plus de 73 000 per-

sonnes. Malheureusement, ce n'est pas la seule source d'inquiétude : la pyramide des âges est inquiétante, l'installation des jeunes agriculteurs n'est pas à la hauteur des besoins de renouvellement et les terres agricoles se raréfient drastiquement. C'est l'équivalent d'un département français qui est artificialisé tous les sept ans.

Enfin, pour finir de dresser le tableau, le revenu est dramatiquement bas : un paysan sur quatre gagne moins de 600 € par mois. Les aides de la politique agricole commune (PAC) sont devenues indispensables dans la construction de ce maigre revenu. Les politiques publiques mettent un pan- ►►

sement sur une jambe de bois, la libéralisation du secteur a provoqué l'amputation. Les forces progressistes existent mais ne sont pas au même niveau qu'au début des années 2000. Le Mouvement de défense des exploitants familiaux (MODEF) a rassemblé entre 1,5 et 2 % des voix en 2013 aux élections professionnelles (contre 2,9 % en 2003) et la Confédération paysanne entre 19 et 20 % (contre 26,8 % en 2003).

FACE AUX CONSTATS, LES PAYSANS RÉAGISSENT, PARFOIS AVEC L'AIDE DES CITOYENS

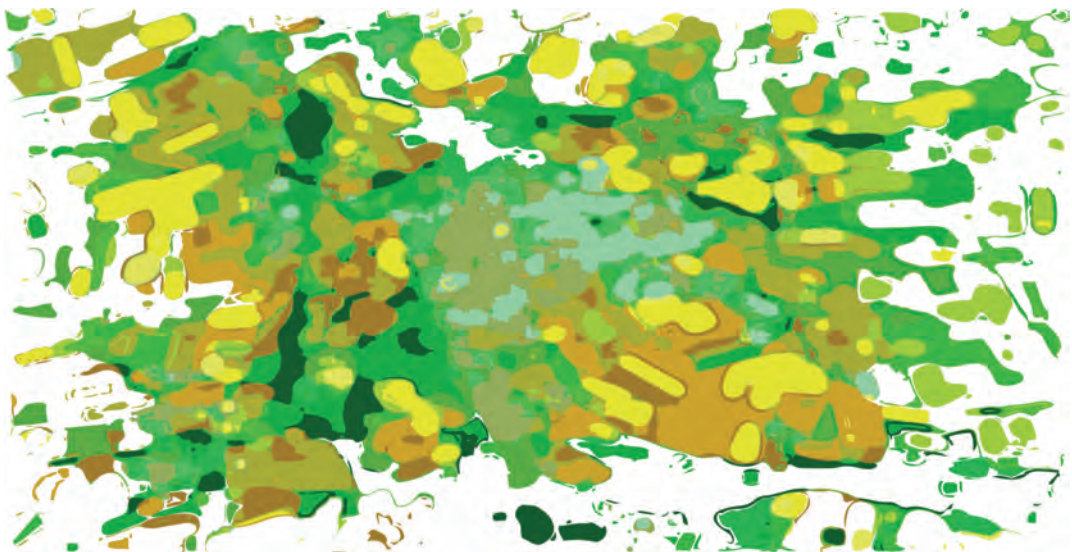
Pourtant, malgré ce tableau un peu sombre, arrêter le combat, considérer l'agriculture comme une cause perdue serait une grossière erreur politique. En premier lieu, mettre sur la table la question du revenu du paysan, c'est mettre sur la table l'opposition du capital et du travail. L'approche quasi féodale qu'entretiennent certains géants de l'agroalimentaire avec les paysans qui les approvisionnent est caricaturale. Dans le secteur laitier, Lactalis se permet de cacher deux milliards d'euros au Luxembourg, de ne pas publier ses comptes et de faire des impasses sur la sécurité alimentaire de produits destinés aux nourrissons ! Les mouvements de paysans face à ces grands groupes sont donc légitimes : travailler avec eux sur le juste prix de leurs produits doit être une priorité à tous les niveaux,

« Les paysans travaillent avec les "communs" et l'argent public permet d'orienter les pratiques agricoles vers une protection de ces derniers. »

les soutenir dans leurs luttes une évidence. Les affaires sur les trésors de guerre des entreprises laitières cachés dans les paradis fiscaux devraient abonder et permettre au PCF de diversifier sa campagne sur l'évasion fiscale. Ces pratiques rappellent également que la financiarisation (spéculation sur les matières premières alimentaires, évasion fiscale) est, depuis une vingtaine d'années, un cancer pour l'économie agricole. Il ne faut pas l'oublier car les émeutes de la faim peuvent se reproduire.

Pourtant, depuis la grève du lait de 2007, les mouvements qui portent sur les questions des prix des produits agricoles sont moins visibles que ceux qui portent sur les aides publiques. Baisse des indemnités compensatoires pour les handicaps naturels, retard de paiement des aides de la PAC, menace d'arrêt de financement des surfaces pastorales...

Ce n'est pas étonnant, quand on sait que ces aides représentent souvent une grosse part du revenu des paysans. Là encore, ces mouvements doivent nous faire réagir. Souvent la technocratie européenne est mise en accusation, à moins que ce ne soit l'austérité. Pour les paysans, le résultat est le même : un mois, deux mois de revenu en moins ou en retard... Aujourd'hui, ces aides permettent de faire baisser les prix de l'alimentation et d'« organiser » le budget des ménages. La population a vu la plupart des postes



« Les mouvements de paysans face aux grands groupes sont légitimes : travailler avec les agriculteurs sur le juste prix de leurs produits doit être une priorité. »

de son budget (logement, transports, loisirs) augmenter en valeur et en proportion aux dépens du poste alimentaire. Les vrais bénéficiaires de ces subventions sont donc les grandes surfaces qui cassent les prix alimentaires et, plus largement, le monde de la finance qui bénéficie du « pactole » libéré par la baisse du budget des ménages consacré à l'alimentation.

MENER DES LUTTES SUR LE PLAN DE L'ALIMENTATION POUR METTRE EN VALEUR DES POLITIQUES PUBLIQUES AGRICOLES

Pourtant, dans l'immédiat, il semble important de légitimer les subventions. D'une part, elles sont vitales, aujourd'hui, pour la survie économique des fermes. D'autre part, on peut en faire un outil de transition écologique et de dialogue. En effet, les paysans travaillent avec les « communs » et l'argent public permet d'orienter les pratiques agricoles vers une protection de ces derniers. Il ne faut donc pas abandonner le combat de la régulation et de la maîtrise de la production, qui permettront de casser la spirale des prix bas, mais en même temps garder ces 7,7 milliards d'euros par an pour orienter un secteur économique stratégique, cela n'a rien de choquant. C'est tout aussi logique que de défendre les dotations des écoles, des hôpitaux et des transports publics. D'ailleurs, nous serions dans notre rôle d'oser le parallèle. Soyons clairs : le rêve de Macron est de saborder ces aides. Nous devons être extrêmement vigilants dans la préparation de la prochaine programmation en 2019. Son rai-

sonnement de banquier pourrait être : un secteur agricole capable de vendre ses produits plus chers (de « monter en gamme ») pourrait ne pas avoir besoin d'aides publiques. C'est en tout cas ce que laisse penser une note du gouvernement français sur le prochain cadre budgétaire pluriannuel de l'Union européenne, les récentes coupes dans les aides pour l'élevage ou l'agriculture biologique ou le discours d'Emmanuel Macron à Rungis... Enfin, une autre raison de lutter est que l'alimentation est un sujet fédérateur dans notre société. Pour le meilleur, comme pour le pire d'ailleurs. Prenons l'exemple de l'association L214, qui promeut le droit des animaux et le véganisme, et qui a connu un succès médiatique important ces dernières années. En surfant sur de vraies dérives de l'agriculture industrielle, les leaders de ce mouvement affirment que la consommation de viande et de produits laitiers serait criminelle. Cette attitude tend à diviser alors que l'objectif est de rassembler : la division entre producteurs et consommateurs n'a pas de sens, nous sommes tous membres de la communauté de destin, voués à vivre sur le même territoire, à le préserver, l'entretenir durablement. C'est d'autant plus le cas que l'alimentation est un enjeu à la croisée de plusieurs thématiques : santé, écologie, économie, agriculture... Les militants communistes ne se trompent pas quand ils organisent, par exemple à Paris et en Seine-Saint-Denis, des ventes de fruits et légumes. Les élus communistes ne se trompent pas quand ils préservent des terres agricoles à Aubagne ou à Saint-Denis. Quelle alimentation voulons-nous ? C'est la question qu'il faut mettre en débat dans toutes les strates du parti et il faut en profiter pour associer à cette réflexion des paysans, des citoyens engagés dans une autre distribution, des artisans, des ouvriers de l'agroalimentaire... Il faudra par la suite traduire ses aspirations populaires en politiques publiques et c'est bien là le rôle d'un parti politique. ■

*Maxime Bergonso est membre de la commission Agriculture du PCF.

Organiser des débats avec les membres de l'équipe de **Cause★commune**, autour du thème du dossier, c'est possible !

CONTACTEZ-NOUS SUR : causecommune-larevue.fr

Sur commun et communisme

Dans *Le Littré* le mot communisme est plus développé à l'article collectivisme qu'à celui dédié au communisme. Dans le débat sur le préambule de la Constitution de la II^e République ceux qui voulaient y inclure le droit au travail et non le droit du travail étaient taxés de communisme !!! Le mot public signifie appartenir au peuple « *pueblo* » et toujours *Le Littré* nous dit que le privé est ce qui n'est pas public, laissant penser que le public, c'est l'état naturel. Quant à commun et communisme, au XIX^e siècle et jusqu'au tout début des années 1920, dans une copropriété les titulaires de droits sur les parties communes étaient dénommés « communistes ». Des arrêts de la Cour de cassation utilisaient ce mot à propos de problèmes de copropriété. Puis l'existence du Parti communiste et la révolution soviétique ont mis fin à l'existence de ce terme pour désigner les titulaires de droits sur les parties communes (escaliers, cours, toits, etc.). Le mot commun finalement me paraît davantage d'une essence contractuelle, c'est-à-dire dépendant des intervenants au contrat. Limité au consentement et non au droit citoyen. On met en commun ce que l'on décide, ce que l'on apporte, alors que le mot communisme évoque davantage le public par rapport au privé. Il n'est qu'à voir les premières mesures prises en 1917 et les nationalisations du Front populaire et de la Libération. ●

François Kaldor, avocat honoraire
au barreau des Hauts-de-Seine

Pour un dossier transport dans *Cause Commune*

Un futur « dossier » à envisager dans *Cause commune* sur la place du transport dans la vie quotidienne en ruralité, en ville, ne serait-il pas le bienvenu alors qu'est amorcé un processus multiforme institutionnel (ayant des échos dans la presse, etc.) sur une période de trois mois devant déboucher sur une « loi d'orientation des mobilités » ? Ainsi avons-nous relevé dans *L'Humanité* du 2 novembre 2017 un excellent article faisant le point sur la mobilisation engagée de longue date en faveur de deux lignes ferroviaires à grande vitesse dans la région Occitanie, ainsi avons-nous relevé aussi dans *La Dépêche du Midi* (édition du Lot) du 25 octobre 2017 (p.18) que les services préfectoraux du Lot recherchaient

des citoyens volontaires pour participer à des ateliers ouverts à la maison des associations à Cahors destinés (résumons) à faire remonter les besoins en matière de transports des habitants vivant en ruralité et à identifier les leviers pour y répondre (dans le cadre d'assises nationales de la mobilité). ●

Jacques Vanderplancke

Revoir notre analyse du mode de production capitaliste

J'ai lu le rapport de Pierre Laurent et la feuille de route de la réunion des animateurs du parti. Difficile de se faire une opinion avec aussi peu. J'espère en tout état de cause que le congrès de 2018 permettra d'acter, fût-ce tacitement, que faire de la politique en communiste consiste à en faire à partir du mode de production en vigueur, le capitalisme. [...] L'importance à accorder au mode de production tient au fait que la production du règne de la nécessité de la société dépend de lui, indépendamment des formes différentes qu'elle-même prend au fil du temps. Ainsi, le mode de production féodal s'installa quand l'écroulement du mode de production romain ne permit plus la reproduction des richesses romaines, ni pour les Romains, ni pour les Barbares. Cet ordre féodal – la propriété de la terre (du territoire), et les trois ordres avec leurs obligations non symétriques entre maîtres et sujets, et le travail assujéti à redevances – assurait encore le règne de la nécessité de sociétés devenues d'Ancien régime, bien différentes de leurs formes féodales initiales. Les révolutions dites « bourgeoises » mirent fin à un mode de production ayant quelques mille cinq cents ans d'âge dans des sociétés encore debout. De là, l'importance de recommencer à penser plus fortement à partir du mode de production capitaliste. Sinon comment affirmer que nous penserons mieux la révolution et le communisme ? [...]

Il faudrait aussi passer les communs et le numérique au crible du mode de production capitaliste et au fait qu'existe un vaste espace public de production des connaissances et de nombreuses technologies rendues systématiquement disponibles à l'usage de tous. Les communs sont souvent faits communistes par essence alors que tout commun est par essence ouvert à toutes les pratiques économiques. Le numérique n'est pas assez analysé en tant que support à des machines, comme machines tout court. On rappelle trop peu que les biens communs numériques, et plus globalement

sociaux, sont à produire et impliquent d'assurer un revenu quelconque à leur(s) producteur(s). Il y a tout autant de paresse intellectuelle à considérer que les crises écologique, énergétique, climatique... sont les nouveaux étendards d'une révolution assurée et assurément gagnante car transcendante. En quoi produire une voiture électrique ou manger moins de viande supprime-t-il l'exploitation capitaliste ? En quoi « partager » une voiture *via* Blablacar ou une Volvo autonome propriété d'Uber signifie l'émancipation universelle ? La capacité des hommes à intégrer les limites de la planète est décisive. Mais la nature oblige l'espèce, pas les hommes politiques. Ici, leur libre arbitre est maître, à leurs risques et

périls. La nature n'attendra ni la fin de leurs querelles, ni n'arrêtera ses ultimatums, s'ils cessent celles-ci sans se plier à ceux-là. [...] Mais la propriété privée du capital, en tant que facteur social de production, autorise-t-elle la pleine égalité universelle ou l'interdit-elle ? Les exploités sont-ils des soumis volontaires qui ont seulement à s'indigner, à s'insoumettre, à se faire non discriminés devant l'exploitation ? Ou sont-ils dans une situation maître-esclave avec le capital ? Cela mènerait trop loin ici, jusqu'à examiner si le capital a besoin de dominations, de discriminations pour exploiter et se maintenir.

N'entrons pas dans une nouvelle phase d'instrumentalisation de vrais défis contre la lutte des classes. Cela empêcherait de travailler plus fermement à partir du mode de production. Une immense évolution des forces productives a ouvert de nouvelles voies au travail dans les années 1939/1945. Elle prit son essor dans les années 1960. Elle a déployé ses ailes dans les années 1990. Saurons-nous en tirer profit pour réduire le temps du capital ?

Francis Velain, ingénieur

Énergie : le silence des communistes

Pourquoi un tel silence ? Est-ce parce que les communistes considèrent que les salariés concernés sont protégés par un statut ? C'est aussi le cas dans d'autres secteurs touchés par la politique gouvernementale, et cela ferait fi non seulement des menaces sur ce statut, mais aussi des dizaines des milliers de salariés qui travaillent sans statut dans cette

filière, salariés des entreprises privées, salariés en intérim ou en CDD... Est-ce parce que les communistes considèrent que l'on peut et doit se passer du nucléaire et que ce projet

est donc à mettre à l'actif du pouvoir ? Dans ce cas, ce serait une sous-estimation de la gravité des dangers du changement climatique dont l'effet est sans commune mesure avec celui des trois accidents nucléaires qui ont eu lieu depuis des décennies d'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. La question de la limitation, voire de la sortie des énergies émettrices de CO₂, ne peut être abordée à la légère. Dans un monde où les besoins en énergie, déjà non satisfaits pour la majorité de l'humanité, vont croître dans les décennies qui viennent, atteindre cet objectif est déjà une

gageure. Se donner d'autres priorités serait évidemment contre-productif.

Est-ce parce qu'ils considèrent que les énergies renouvelables telles que l'éolien et le solaire photovoltaïque pourraient suffire ? Ce serait oublier leur caractère aléatoire, à la différence de l'hydraulique et du solaire thermique, et intermittent, qui implique de faire appel à d'autres sources en complément, soit plutôt fossiles comme dans la transition énergétique allemande, soit plutôt nucléaire comme en France jusqu'à présent. On nous vend avec les panneaux solaires et les éoliennes la vision idyllique d'un système décentralisé au plus près des besoins, avec des producteurs consommateurs (à condition qu'ils soient propriétaires...), en faisant oublier qu'ils sont de fait aujourd'hui en France le cheval de Troie d'un marché qui se substitue à la maîtrise publique, avec un système de financement où ce sont les consommateurs, y compris ceux aux revenus les plus bas, qui financent les rentes des propriétaires fonciers qui peuvent installer des éoliennes.

Oui, il n'est pas honteux de dire haut et fort que ce qui devrait être à l'ordre du jour pour la plus grande partie de l'humanité, ce n'est pas la sobriété énergétique, mais l'accès à une ressource vitale. Oui, la tâche de répondre au changement climatique est la première urgence. Oui, les CCE de l'énergie qui alertent sur le risque d'une France dans le froid et dans le noir doivent être pris au sérieux. Oui défendre un service public de qualité, un atout technologique, fruits du savoir-faire et du savoir-coopérer de centaines de milliers d'hommes et de femmes, ce n'est pas une vieille lune. Oui, une parole communiste sur l'énergie est possible. ●

Eric Le Lann



★ MILITER ★

RUBRIQUE COORDONNÉE PAR JÉRÉMIE GIONO

Les initiatives de « solidarité concrète » Notre ADN

Depuis quelques années, les initiatives de « solidarité concrète » prennent une nouvelle visibilité chez les communistes, principalement au travers des opérations de vente de fruits et légumes et des journées à la mer. Cette philosophie fait partie de notre ADN profond, depuis la fondation des premières associations ouvrières il y a maintenant plus de cent cinquantes ans. Dans le contexte de l'époque, l'entraide était alors indissociablement liée à l'action revendicative comme au combat politique, et c'est par exemple ainsi que sont nées les premières mutuelles.

Il est vrai que toutes les victoires partielles du XX^e siècle, en faisant avancer « l'État providence », ont progressivement entraîné le remisage partiel des actions de solidarité concrète. Au travers de multiples conquies sociaux, dont au premier chef la Sécurité sociale, la société prenait en charge ses membres en difficulté, dans le même temps que le niveau de vie global s'élevait, de sorte que l'organisation de la solidarité concrète s'est trouvée moins « vitale » pour l'ensemble

des acteurs du mouvement ouvrier. Aujourd'hui, alors que tous les compromis sociaux volent en éclat sous les coups répétés de la classe dominante, ce champ du combat politique prend de nouveau tout son sens. Alors que la lutte des classes s'exerce violemment sur tous les terrains, que grandissent la désespérance et l'isolement, ces actions

place dans la société du XXI^e siècle, non pour soi mais pour se donner les moyens de la transformer, la solidarité concrète doit devenir un pilier de notre action politique, ce qui implique de construire des pratiques militantes communes, des gestes, des réflexes collectifs. Ce numéro de la rubrique se fixe pour objectif d'y contribuer, à sa modeste

« Alors que la lutte des classes s'exerce violemment sur tous les terrains, que grandissent la désespérance et l'isolement, ces actions peuvent être une réponse politique forte portée par le PCF. »

peuvent être une réponse politique forte portée par le PCF. Par des actes simples, nous tissons du lien, nous amenons au combat de nouveaux individus, par un biais qui touche profondément. Si nous voulons redonner à notre parti toute sa

échelle, en vous fournissant des outils pratiques et des retours d'expériences. Une invitation à l'action et à l'expérimentation. ●

Jérémy Giono

Les bonnes pratiques pour construire la solidarité concrète

PARTIR D'UN OBJECTIF POLITIQUE

- → Définir le sujet d'action à partir d'une revendication politique, l'action se déclinant en appui concret de cette revendication (droit aux vacances, droit à une alimentation de qualité et abordable, droit à l'éducation gratuite, etc.). La communication politique sur l'événement fera le lien en permanence avec cette revendication, en termes simples et précis.



IDENTIFIER LES PARTENAIRES POTENTIELS

Chaque sujet peut nous permettre de construire des partenariats – formels ou informels –, pour élargir l'initiative et aussi pour bénéficier du regard de ceux qui s'investissent dans le champ concerné, de leurs compétences, de leurs moyens...

- Fruits et légumes solidaires : Mouvement de défense des exploitants familiaux (MODEF), Confédération paysanne (le

MODEF n'est pas implanté dans tous les départements), producteurs locaux et réseaux de producteurs, potagers associatifs, grossistes, etc.

- Journée à la mer : Secours populaire, associations d'éducation populaire (Pionniers, Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation actives [CEMEA], Francas, etc.) ;
- Fournitures scolaires solidaires : Jeunes communistes, associations de parents d'élèves, syndicats d'enseignants.

Il se peut que les associations ou producteurs n'osent pas tous s'associer publiquement dès la première fois, ce n'est pas un problème : rencontrez-les tout de même pour échanger, et ils s'associeront peut-être l'année suivante, une fois que l'initiative aura fait ses preuves !

PENSER LA LOGISTIQUE ET L'ÉQUILIBRE FINANCIER

- → Comme pour toute action avec un peu d'envergure, il faut prévoir ces aspects : matériel nécessaire (tables, tonnelles, fond de caisse, balance, etc.), budget de l'initiative, demandes d'autorisations d'occupation de l'espace public (à adresser en mairie, obligatoire dès qu'il y a transaction financière).

- → Pour une première édition, mieux vaut voir « trop petit » que « trop grand », pour assurer la réussite de l'action. Si vous êtes dépassés par votre succès, il sera toujours temps d'ajuster l'année suivante !

PRENDRE DES CONTACTS SUR L'INITIATIVE !

- → Enfin, il est important, lors de l'action, de faire passer le message que nous ne « tombons pas du ciel », et que l'on a besoin de toutes les énergies disponibles pour amplifier ce type d'actions.

- → Prévoir des feuilles de contacts, des temps d'interventions politiques (avec une sono par exemple) et suffisamment de militants pour échanger avec les citoyens présents : ce ne sont pas des « consommateurs » passifs, mais des futurs acteurs potentiels ! ●

Allier les actes à la parole

Entretien avec **Thierry Aury**,
responsable solidarité concrète au conseil national

© Selon toi, quel est l'intérêt de ces initiatives, et en quoi se distinguent-elles politiquement ?

Tout d'abord, il faut partir de la situation actuelle dans notre pays. Des décennies de politique libérale entraînent une fragilisation de franges importantes de la population, confrontées à une précarité généralisée et à des difficultés sociales grandissantes. On voit s'installer la désespérance, le repli sur soi, la division... entretenus à la fois par la crise sociale et par l'idéologie dominante.

Nos actions de solidarité concrète s'inscrivent en résistance à tout cela. Il s'agit à la fois de répondre ponctuellement à un besoin réel – le droit à une alimentation saine, le droit aux vacances... –, ce qui compte pour des populations qui en sont quotidiennement privées, et c'est un acte concret de refus du tout-marchandise, du tout-profit.

Ces actions ne sont donc pas un « supplément d'âme » à côté de notre activité politique quotidienne, elles prennent au contraire toute leur place au cœur du combat communiste. Elles contribuent à faire « se relever les têtes », à construire une conscience commune des classes populaires, par la pratique.

© Quels bilans tires-tu de ton expérience militante sur ce terrain ?

Dans l'Oise, nous organisons notamment la « journée à la mer », depuis de nombreuses années. Je dirais que cette action se fixe trois objectifs. Premièrement, répondre concrètement à un besoin, pour des populations qui ne partent parfois jamais en vacances, même pour une journée. Deuxièmement, faire de cette occasion un temps de diffusion de notre discours politique. Troisième-



ment, nouer des contacts qui pourront se concrétiser sur la durée, par un engagement à nos côtés et par l'adhésion. Au fil des années, nous avons progressé sur ces trois plans, avec une initiative aujourd'hui identifiée, qui contribue à reconstruire un espoir vis-à-vis de la politique. Les regards, l'écoute de ceux qui participent à l'initiative changent à notre égard, car ils nous considèrent comme le parti qui allie les actes à la parole, ce qui change tout.

Aujourd'hui, la souscription que nous organisons pour cofinancer l'action rassemble très largement, y compris chez des habitants qui ne sont pas proches du parti, mais qui soutiennent financièrement l'initiative car ils la reconnaissent. En parallèle, plusieurs militantes et militants actuels sont arrivés à l'engagement par ces initiatives ; ils et elles sont aujourd'hui les piliers de l'organisation.

© Quelles sont les perspectives au niveau national ?

Depuis le dernier congrès, nous avons engagé un recensement de ces initiatives. Nous allons maintenant nous atteler à construire un vrai collectif national, avec des relais dans les fédérations, pour donner une nouvelle dimension à ce pan du combat politique. Un chantier est ouvert dans le cadre du congrès, il permettra d'avancer sur ce terrain, de confronter les expériences, pour franchir un cap. Je suis convaincu que ces actions doivent devenir un identifiant fort du PCF, pour que l'on apparaisse clairement comme le parti de la solidarité concrète, le parti de « l'humain d'abord ! ». ●

Fruits et légumes solidaires, l'exemple clermontois (63)

En juin 2017, les communistes de Clermont-Ferrand ont décidé d'organiser pour la troisième année consécutive une vente de fruits et légumes solidaires dans le cadre des élections législatives. Si plusieurs sections rurales du département ont une longue tradition de ce type d'action, c'était un enjeu pour les militantes et militants de les déployer également en milieu urbain.

Le lieu est tout d'abord choisi minutieusement : le parking d'une médiathèque (espace public), en face de la principale grande surface des quartiers populaires du nord de la ville. Ainsi, la dimension politique est clairement affichée, face à une grande distribution qui rackette les consommateurs et les producteurs. La date ensuite : généralement le premier week-end de septembre, alors que les familles subissent de plein fouet les contraintes financières de la rentrée scolaire. La matinée choisie permet aussi de faire la promotion de la fête de *L'Humanité*.

Pour mener à bien cette action, les communistes ont su tisser des partenariats fructueux : avec des producteurs locaux du MODEF 63 et des maraîchers de l'agglomération clermontoise, le Secours populaire et des associations de quartiers pour la diffusion, mais aussi avec les camarades de la CGT commerce. Une partie de l'approvisionnement est également récupérée chez un grossiste, la marchandise étant ensuite conditionnée en paquets de 2 à 2,5 kg par les militantes et militants, afin de faciliter la vente. Ce sont près de 600 kg de marchandises qui partent chaque année. Le syndicat prête le matériel (tonnelles, tables, etc.), et prend appui sur cette action pour dénoncer auprès des salariées et salariés de la grande surface les marges pratiquées, qui se font aussi sur leur dos.

Aujourd'hui, la section est bien rodée, et la fédération envisage un travail de retours sur ces expériences pour les généraliser sur tout le département. ●



SOLIDARITÉ.

Étymologiquement, elle désigne l'interdépendance entre les corps d'une société. Alors que l'idéologie libérale masque cette dimension au profit d'un individualisme « idéaliste », faire acte de solidarité est un geste politique qui vise à permettre aux classes populaires de s'organiser pour améliorer leur quotidien, tout en contestant en pratique l'ordre établi. Lorsque le mouvement ouvrier fait acte de solidarité, il met en lumière les possibilités d'actions collectives.

SECTEUR PRIVÉ NON LUCRATIF.

C'est un modèle de développement économique où l'objectif est l'humain, pas le profit. Ceci regroupe aussi bien les associations (qui doivent légalement avoir un budget équilibré) que l'économie sociale et solidaire, des entreprises coopératives. Lorsque le PCF met en place des initiatives de solidarité concrète, il s'inscrit dans cette démarche : le bénéfice est politique, sans retour financier.

CHARITÉ.

Terme historiquement religieux, il repose sur l'aumône du riche au pauvre. Loin de contester l'ordre établi, il s'agit au contraire de le légitimer en donnant au puissant l'occasion de racheter sa conscience, tout en maintenant le « misérable » dans une situation de soumission. « Vous voulez les misérables secourus, moi je veux la misère supprimée. » Cette citation de Victor Hugo pointe la différence de fond entre charité et solidarité.

DROITS SOCIAUX.

Ils désignent ce qu'une société développée doit à ses membres, et sont constitutifs de la dignité humaine. Lorsque le PCF met en œuvre des actions de solidarité concrète, il revendique des droits sociaux : droit à une alimentation saine, droit aux vacances, droit à une éducation gratuite...

Les Jeunes communistes déploient la solidarité concrète !

Ces dernières années, les expériences de solidarité concrète se sont multipliées au Mouvement des jeunes communistes de France (MJCF), avec notamment les révisions solidaires à l'approche des examens. Ces révisions collectives se sont réellement massifiées après la mobilisation contre la loi El Khomri [2016], où de nombreux lycéens et lycéennes se sont tournés vers la JC.

Pour la direction du mouvement, « alors que la précarité devient la norme, que le modèle éducatif libéral pousse à l'individualisme et à la concurrence, il s'agit d'inscrire dans le réel un modèle d'organisation alternatif reposant sur la solidarité collective. Ne pas se limiter au discours, mais faire exemple autour de nos valeurs, forger une pratique du quotidien ».

C'est cette réflexion qui amène le MJCF à travailler sur un plan de développement national sur ce terrain.

Aujourd'hui, l'enjeu est de passer un cap sur ces initiatives, avec notamment les ventes de fournitures scolaires solidaires. Pour la rentrée 2018, plusieurs fédérations devraient servir de « pilotes », avec pour objectif une généralisation avec commandes groupées par la suite, en fonction des retours de ces expériences. Le Parti communiste peut jouer un rôle dans la réussite de ce plan d'action, car les Jeunes communistes auront besoin d'un soutien matériel et logistique. ●



En pratique

Contactez votre fédération ou votre union de ville JC, pour engager le partenariat sur ce chantier s'ils le souhaitent.

Faire le lien avec les parents d'élèves, pour obtenir les listes de fournitures dès la fin de l'année.

Évaluer ensemble un volume raisonnable de commande (pour une première, mieux vaut voir trop petit que trop grand).

Demander des devis aux grossistes locaux en papeterie, et sur Internet (attention aux frais de ports et à la TVA !), pour trouver les prix les plus intéressants.

Planifier la date de la vente, autour des jours précédant la rentrée, et communiquer dessus dès le début de l'été.



« Une journée à la mer »

Trois questions à **David Thiebaut**,
de Dunkerque, responsable à Malo-les-Bains (59)

La fédération du Nord est réputée pour sa « journée à la mer » d'une ampleur considérable, mais d'où vient cette initiative ?

Elle a été lancée dans les années 1990, dans un contexte « post-chute du mur de Berlin », avec une volonté initiale : affirmer haut et fort que les communistes étaient toujours là !

Il s'agit d'une journée d'ampleur départementale, axée sur le thème du droit aux vacances.

mais toujours abordables. Une fois que les gens sont sur place, la fédération gère le meeting (la salle, la sono, les interventions politiques) et offre une boisson fraîche ou un café à chaque participant. Un bar est présent toute la journée pour assurer une rentrée financière, contribuant à l'autofinancement de l'événement. L'après-midi est animé par des groupes de musique locaux pour ceux qui ne veulent pas aller à la plage, avec des espaces d'exposition d'artistes... L'objectif est que tous les publics puissent y trouver leur compte.

Peux-tu nous en dire plus sur la dimension politique de cette initiative ?

La politique est présente tout au long de l'événement : en amont, puisqu'on mobilise les camarades, les sympathisants, les gens rencontrés sur les luttes et lors des initiatives du PCF. Dans les bus ensuite : un responsable fait un petit topo sur les objectifs politiques de l'initiative, sur le PCF et les batailles à mener.

Les bus déposent volontairement les gens à dix minutes à pied de la plage afin d'y aller en manifestation, avec des drapeaux, des autocollants, jusqu'à un meeting qui sert de rentrée politique à la fédération du Nord. Les discours vont au-delà du droit aux vacances : ils abordent les batailles politiques de la rentrée, dans le même état d'esprit que le discours de Pierre Laurent à la fête de *l'Huma* ! ●

Concrètement, comment ça se passe ?

L'organisation repose sur les sections en amont, et sur la fédération et la section de Dunkerque sur place. Chaque section finance et remplit son (ou ses) bus, qui peuvent être gratuits ou non,



Le conseil national de juin 2017 a proposé la convocation d'un congrès national extraordinaire du Parti communiste français. *Cause commune* nourrit le débat. Jusqu'au congrès.

CHANTIER COMMUNICATION

Une priorité pour 92,7 % des communistes

Pas une réunion de cellule, pas une assemblée de section sans que la question ne soit évoquée. La communication du PCF ou plutôt ses ratés sont une préoccupation majeure des communistes. Pour s'en convaincre, il suffit de se reporter aux résultats de la consultation militante réalisée à l'automne. Sur les 13 843 questionnaires remplis, 92,78 % des communistes répondant ont identifié la communication comme une priorité et parmi eux, 3 405, soit 24,59 % ont laissé une contribution écrite libre au sujet de la communication. Soit 1 sur 4. Un chiffre considérable qui a conduit à mettre sur pied un chantier communication destiné à approfondir l'analyse et à dégager des pistes de solutions avant la tenue du congrès extraordinaire programmé en novembre. Co-piloté au niveau national par Julia Castanier, directrice de la communication du PCF et Fabien Gay, sénateur de Seine-Saint-Denis, le chantier se déploie aussi dans la proximité. Des rencontres se tiennent en effet dans les différents départements comme en témoigne la plateforme Internet dédiée au congrès, toutes sur le même modèle pour mieux mettre en commun la réflexion des militants à l'échelle nationale.

« **Beaucoup de choses sont dites sur la communication, souvent justes, elles ont cependant quelques fois tendance à tout faire porter sur celle-ci, alors même que cette dernière reste un outil au service de notre projet et de notre positionnement politique** », rappelle l'introduction proposée pour l'animation des débats.

METTRE EN VALEUR NOS ATOUTS

Lors d'un atelier tenu à Marseille le constat est globalement négatif : absence de figures médiatiques fortes, retard pris sur le militantisme numérique, tracts hétérogènes, image en décalage avec la réalité du PCF d'aujourd'hui... Pour autant, les participants insistent sur les atouts du PCF : présence constante sur le terrain y compris en dehors des périodes électorales, personnalités locales et élus appréciés pour leur probité et leur engagement, réflexes militants lorsqu'un problème se pose ou une lutte se déclare, propositions transformatrices dans tous les domaines. La ques-

« Ré-identifier le PCF et son projet dans le paysage politique en le valorisant pour ce qu'il est : un parti de militants, un outil d'intervention populaire au service de la transformation sociale. »

tion posée est donc bien comment, avec une communication du XXI^e siècle, mettre en valeur ces atouts.

Une série de leviers se dessine dans la discussion pour parvenir : unifier la communication visuelle du PCF avec une charte graphique permettant au premier coup d'œil d'identifier un matériel communiste, retravailler le logo, mettre en place des formations de proximité pour permettre à tous de rédiger un tract court et efficace mais aussi pour apprendre à communiquer sur les réseaux sociaux et avec la presse, se doter d'un animateur de communauté (community manager), investir l'outil vidéo, se donner des porteparole à parité, travailler le « lexique communiste » permettant de faire passer le message du PCF. Bref, il s'agit pour les participants de ré-identifier le PCF et son projet dans le paysage politique en le valorisant pour ce qu'il est : un parti de militants, un outil d'intervention populaire au service de la transformation sociale.

Jusqu'en juin, ces premiers éléments de réflexion seront centralisés pour nourrir la rédaction de la base commune de discussion et définir les objectifs du congrès extraordinaire en matière de communication. ●

Rendez-vous sur congres2018.pcf.fr



Contribuer au Congrès, contribuer au Progrès

Bienvenue sur congres2018.pcf.fr, le site participatif dédié à la réflexion et la contribution de tous les communistes.

Un congrès pourquoi faire ? Pour répondre ensemble à toutes les questions des communistes qu'ils et elles ont choisi à travers une consultation (retrouver ici les résultats). Les chantiers de travail de notre congrès ont été décidés lors d'une assemblée nationale des animateurs des sections locales, le 18 nov. 2017. L'heure est venue de notre propre révolution politique, de notre réinvention... Nous nous donnons 1 an pour réussir.

[EN SAVOIR PLUS](#)

Les chantiers du Congrès 2018

Avec vos idées, faites avancer les chantiers !



Initiatives de solidarités concrètes

[ACCÉDER AU CHANTIER](#)



Elections Européennes 2019

[ACCÉDER AU CHANTIER](#)



La révolution numérique

[ACCÉDER AU CHANTIER](#)



Nouveaux modèles d'organisation

[ACCÉDER AU CHANTIER](#)



Communication

[ACCÉDER AU CHANTIER](#)



La formation des communistes

[ACCÉDER AU CHANTIER](#)



Le Parti et les classes populaires, au travail comme dans la cité

[ACCÉDER AU CHANTIER](#)

Conception et rôle de nos directions

[ACCÉDER AU CHANTIER](#)



Le défi politique de l'anti racisme

[ACCÉDER AU CHANTIER](#)



Écologie, enjeux de classe et projet communiste



Paix

Contribuez au Congrès 2018, Inscrivez-vous !

Email

Nom

Prénom

Votre fédération

- Je suis adhérente au PCF*
- J'accepte la charte du congrès*
Consulter la charte du Congrès

[JE M'INSCRIS](#)

[J'AI DÉJÀ UN COMPTE](#)



[CONSULTER L'AGENDA DU CONGRÈS 2018](#)



[CONSULTER LES CONTRIBUTIONS HORS CHANTIER](#)



[CONSULTER LES CONTRIBUTIONS DU COLLECTIF IDÉES](#)



[CONSULTER LA CHARTE D'UTILISATION DU SITE DU CONGRÈS](#)



[TÉLÉCHARGER LES DOCUMENTS DU CONGRÈS](#)

ACTUALITÉS DU CONGRÈS



De l'avenir du fret ferroviaire aux Assises communistes de l'écologie

[LIRE LA SUITE](#)

MON SERVICE PUBLIC
D'y tiens

La Russie et l'Europe : quelles alternatives à la montée des tensions ?

— PAR VINCENT BOULET* —

La guerre est à l'horizon de l'Europe. Le conflit ukrainien est loin d'être résolu et la loi sur la « réintégration » du Donbass votée en Ukraine viole les accords de Minsk. Les sanctions, l'expansionnisme de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN), la relance de la course aux armements, le nouveau *Nuclear Posture Review* (examen de la situation nucléaire) américain, la crise diplomatique ouverte par l'affaire Skripal sont autant d'éléments qui justifient la surenchère militariste et nationaliste à Moscou, qui a porté Vladimir Poutine vers un quatrième mandat avec le score sans appel de 76 % des votants. La fièvre obsessionnelle qui s'est emparée de la Russie permet au pouvoir en place de chauffer à blanc la société russe contre « l'Occident », dans un pays qui, rappelons-le, s'est retrouvé du jour au lendemain dans ses frontières du XVI^e siècle. Il est urgent et nécessaire de rompre avec cette spirale de provocations et de sanctions.

La France aurait un rôle décisif à jouer si elle décidait de faire entendre sa voix. Qu'est-il possible de faire ? Distinguer la Russie du poutinisme. La Russie ne se résume pas à Poutine. Nous combattons le « poutinisme » comme idéologie réactionnaire et cléricale, issue des anti-Lumières, dont le rôle dans la recomposition idéologique du monde sur des bases régressives est important par ses liens avec l'extrême droite en Europe et au-delà. Cependant, la société russe est beaucoup plus complexe. Le fait que Poutine ait « seulement » recueilli 53 % des inscrits en est une preuve. Le score de Pavel Groudinine (11,8 %), dont la candidature a été soutenue par une coalition inédite de partis de gauche, ou encore le taux d'abstention de 34 % montrent que beaucoup de Russes ne se reconnaissent pas dans la politique menée par le Kremlin.

La France doit envoyer un signal montrant qu'elle est prête à une refondation des relations avec la Russie.

L'Assemblée nationale a voté en 2016 une résolution demandant de « a ne pas renouveler » les sanctions. Ces dernières sont totalement contre-productives et donnent un magnifique argument à tous les nationalistes, à Moscou, qui souhaitent voir se dégrader encore davantage les relations avec l'Europe. Une telle décision ouvrirait la porte à une évolution d'un certain nombre de pays européens qui ont déjà émis des critiques contre les sanctions, à l'image de la Belgique, de la Grèce ou de l'Italie.

Il est également nécessaire de prendre une initiative diplomatique. Les sujets de tension avec la Russie ne manquent pas : Ukraine, politique agressive de l'OTAN, guerre informationnelle, conflits gelés, Syrie, gaz... Un règlement ne peut être que global. D'ailleurs, par la voix de Dmitri Medvedev, la Russie a déjà fait une offre de règlement global à l'Union européenne. Personne, en Europe, n'a jugé bon d'y répondre et ce silence est une faute historique. L'expérience de la conférence d'Helsinki doit servir, par son système de négociations en « corbeilles ». L'appel à une seconde conférence d'Helsinki donnerait à la France une vraie voix en Europe et dans le monde. Cette conférence ouvrirait la voie à la constitution d'un espace commun de sécurité et de coopération en Europe.

Pour rompre avec l'engrenage extrêmement dangereux des mesures et des démonstrations vexatoires, il faut en finir avec la logique de blocs. Cela demande une hauteur de vue diplomatique. La diplomatie doit reprendre ses droits. L'évolution très inquiétante de l'appareil d'État russe, ouvert désormais au poids de l'extrême droite, rend urgente une solution diplomatique d'ensemble et d'ampleur. Avant qu'il ne soit trop tard. ●

*Vincent Boulet est représentant du PCF au comité exécutif du PGE.



Une partie du territoire national, abandonnée et humiliée

Intervention prononcée le 5 mars 2018, dans le cadre du colloque sur la réforme constitutionnelle initiée par le gouvernement, organisé par les parlementaires communistes au Palais du Luxembourg.

— PAR **SÉBASTIEN JUMEL*** —

L'échec de Sarkozy et celui de Hollande ont reposé essentiellement sur le renoncement à affirmer un rôle d'État stratège, un État fort, puissant, qui protège, y compris les territoires. Sarkozy avait bâti sa campagne sur la France forte, Hollande fait basculer la campagne électorale en prétendant déclarer la guerre à la finance, et tous deux butent sur la loi du marché qui reprend le dessus. J'ai l'impression que depuis de nombreuses années, et d'une manière accélérée dans la dernière séquence, le projet libéral européen a contribué à affaiblir le rôle de la puissance publique, de ses moyens d'intervention, et notamment du service public. Il y a là une certaine forme de danger, et donc une urgence à réagir, car partout où la République recule, s'affaiblit, où l'État renonce, le risque est grand que le repli sur soi progresse. On le constate à travers l'abstention ou encore les votes qui se sont exprimés ce week-end en Italie.

UN FONCTIONNEMENT TECHNOCRATIQUE

Les fonctions régaliennes de l'État sont abîmées, dégradées, de même sa capacité à intervenir sur l'économie, et il suffit de voir l'actualité



« Partout où la République recule, s'affaiblit, où l'État renonce, le risque est grand que le repli sur soi progresse. »

récente de Siemens-Alstom avec un ministre qui nous explique que moins il y a d'État mieux il y a d'État. On a là l'illustration d'un renoncement productif généralisé. Dans le même temps, nous subissons l'éloignement des services de l'État, la fusion des agences régionales de santé (ARS), des rectorats, des inspections académiques, et des régions transformées en länders qui fonctionnent de plus en plus selon un modèle technocratique. Qui, ►►

parmi les citoyens, est capable de comprendre quoi que ce soit aux schémas régionaux d'aménagement et de développement du territoire, aux schémas régionaux de développement économique, d'innovation, etc. ? Même les élus ont du mal à s'y retrouver. On est dans un fonctionnement technocratique au service toujours du même objectif : pôles d'excellence, pôles d'innovation, pôles de compétitivité, pôles universitaires réservés aux métropoles. Ce phénomène me conduit à dire qu'une partie du territoire national est oubliée, abandonnée. C'est la raison pour laquelle j'utilise l'appellation des oubliés de la République, voire des humiliés de la République, qui concerne le milieu rural, mais aussi les quartiers les plus paupérisés, les plus populaires des cités autour du noyau métropolitain.

On a assisté à des réformes institutionnelles qui ont accompagné ce mouvement : les fusions de communes au forceps ou largement encouragées par la carotte ou le bâton budgétaire ; des intercommunalités mastodontes favorisées dans les commissions départementales de coopération intercommunale où je n'ai pas vu beaucoup de citoyens donner leur point de vue, ni même d'ailleurs d'élus, ce qui s'est d'ailleurs traduit par des résultats aux sénatoriales qui ont été peu analysés par ceux qui ont porté les projets de loi. Et, au bout du compte, un État censeur, un État tuteur, qui s'assoit sur le principe de libre administration des collectivités locales. On parle de crise démocratique, mais est-ce que la commune, par exemple, n'est pas une instance de démocratie vivante qu'il faudrait préserver ? Les maires sont plébiscités et c'est pourtant la collectivité qui, dans les réformes successives, va souffrir le plus.

UN VÉRITABLE DÉMÈNAGEMENT DU TERRITOIRE

Il y a donc un paradoxe : l'évolution de notre organisation territoriale et institutionnelle se traduit par un véritable déménagement du territoire. Toutes les lois récentes proposées en débat au Parlement accentuent cela. Par exemple, la réforme autour du logement se traduit par la construction de bailleurs mastodontes, la disparition de la capacité des bailleurs à intervenir dans les villes rurales, dans les villes moyennes. Avec au bout du compte, un éloignement d'une des questions prioritaires des Français : le loge-

« Un État censeur, un État tuteur, qui s'assoit sur le principe de libre administration des collectivités locales. »

ment. Emploi, santé, logement, éducation, quatre priorités et quatre sujets pour lesquels le gouvernement a fait le choix de l'individualisation, de l'éloignement des pouvoirs de décision, et du détricotage du service public. Le gouvernement, depuis son installation, pour priver les citoyens de toute capacité de résistance, vide le Parlement de sa substance. Premier acte politique : réunion du congrès de Versailles la veille du débat de politique générale. Le Président de la République commence son mandat par une humiliation du Premier ministre. Deuxième acte politique : la loi phare de ce gouvernement, la réforme du Code du travail, adoptée par ordonnance, c'est-à-dire par un dispositif

qui prive le Parlement de sa capacité à enrichir, modifier ou s'opposer à la loi. Même chose pour la réforme de la SNCF : le gouvernement nous explique que rapidité, absence de débat, riment avec efficacité. Et au bout du compte, des groupes de travail qui vont favoriser un affaiblissement du Parlement, pas seulement en réduisant le nombre de parlementaires, mais aussi en considérant que le Parlement doit se transformer en *think tank* [laboratoire d'idées] en conseil économique et social, en lieu où l'on n'initie plus la loi, où l'on ne modifie plus la loi, mais où on réfléchit en vase clos, de préférence entre en période de non-cumul, sur les grandes circonscriptions qui seraient un outil pour permettre aux parlementaires d'être plus efficaces, vont éloigner les territoires oubliés de la République, les territoires humiliés de la République, du Parlement, puisque l'on va transformer les députés en Parisiens, six jours sur sept, le dimanche en circonscription et le reste de la semaine au Parlement. Il y a donc danger de ce point de vue d'avoir deux types de France, d'avoir une République éclatée, d'avoir l'unicité de la République mise en miettes. Le journal *Le Monde* avait fait le choix de juxtaposer des cartes : la présence médicale en France avec le vote FN et l'abstention, la présence des services publics de proximité avec le degré de confiance envers la puissance publique. On voit bien à quel point partout où la République recule, où la République renonce, le repli sur soi et l'abandon progressent. Et je me dis qu'il y a des contrepoints à établir. ●

*Sébastien Jumel est député Gauche démocratique et républicaine (GDR) de Seine-Maritime.

Auto-analyse de la droite

La droite est à la peine. Non seulement ses positions ont été chahutées, étouffées par Macron, mais elle semble aujourd'hui douter de son propre corpus idéologique. C'est ce qui ressort du *Rapport de la refondation de la droite et du centre*, sorte d'auto-analyse commandée l'automne dernier par la direction des Républicains.

— PAR GÉRARD STREIFF —

Laurent Wauquiez, le nouveau patron des Républicains, déclarait (pendant la campagne pour la présidence du parti) : « Il faut tout reconstruire, ça prendra du temps. » Un constat plutôt lucide. La droite en effet a été torpillée par la stratégie de Macron qui a défait Fillon puis pillé son programme. La droite est aujourd'hui en petite forme, mais est-ce dû à une conjoncture compliquée ou à une crise existentielle ? Aux lendemains de la séquence électorale calamiteuse du printemps 2017, la direction du parti des Républicains, à l'époque Bernard Accoyer, secrétaire général, s'entourant pour la circonstance de cadres trentenaires, a choisi de se livrer à une sorte d'auto-analyse : elle a adressé à ses adhérents un questionnaire et s'est donné quatre mois pour organiser plusieurs ateliers thématiques. Selon les chiffres fournis par ce parti, quarante mille questionnaires ont été remplis, quarante fédérations se sont mobilisées, huit ateliers ont été organisés et dix-huit experts ont été auditionnés. On n'est pas obligé de prendre ces données pour argent comptant ; reste qu'à l'arrivée est sorti de ce remue-ménages un document d'une centaine de pages, intitulé *Rapport de la refondation de la droite et du centre*, qu'il n'est pas inutile de consulter pour comprendre comment marche (ou ne marche plus) cette formation. Le rapport est en trois parties : « Oser le droit d'inventaire », « Un corpus idéologique à clarifier » et « Comment se remettre en mouvement ? ». Si la droite conserve des forces militantes et un ancrage local, si elle a su attirer une nouvelle génération d'élus, en même temps elle sort éreintée des scrutins 2017. La déconfiture de Fillon puis le marasme des législatives

peuvent être mis sur le compte de maladroites, dit le rapport, mais « au-delà de son aspect circonstanciel, la double défaite de 2017 traduit une déception, une perte de confiance dans notre mouvement » : promesses non tenues, ravages de la pensée unique, comportement technocratique, perte du sens de l'intérêt général, rejet des primaires, refus de la « classe » politique...

ON A QUITTÉ UN MONDE

Le rapport fait le point sur le corpus idéologique de la droite, qu'il tente de redéfinir. Il en ressort quelques idées simples : les militants croient à la pertinence de l'opposition droite/gauche (73 %). Ce clivage n'est pas mort pour eux. « Renoncer à l'opposition dialectique entre la gauche et la droite, c'est faire le lit du populisme. » Ceci dit, « il appartient à la droite française de se repenser et de se moderniser ». Et là on (l'observateur) reste sur sa faim. L'analyse de la société française est quasi absente. On parle peu d'économie. Rien ou presque sur la financiarisation, sur la précarisation généralisée. Rien ou presque sur la mondialisation (heureuse ou malheureuse ?). Rien sur l'Europe. Rien ou presque sur les enjeux de société, qui pourtant avaient mobilisé le peuple de droite ces dernières années (dans la Manif pour tous), comme s'il s'agissait de sujets trop brûlants ou disqualifiants. « 18 % des adhérents considèrent les questions sociétales comme une priorité », dit le rapport. 18 % seulement ? Vraiment ? Mais si on ne parle ni d'économie (ou si peu), ni du sociétal, on parle de quoi ? On oppose ville/campagne, périurbains/citadins, capitale/province... Et puis revient la petite plainte sur la liberté d'en- ►►

treprendre, qui semble la seule valeur insubmersible des Républicains, point final. La droite refuse d'être « vassale de Macron » ou « suiveuse du Front national », mais encore ?

Les seuls moments d'interrogation sur le « nouveau clivage du XXI^e siècle » donne ceci : pour François-Xavier Bellamy, une des têtes pensantes de ce courant, « voulons-nous reconnaître que quelque chose nous précède, qui mérite d'être reçu et d'être transmis, ou bien voulons-nous céder à une sorte de constructivisme, qui nous dit que l'État peut tout ou que l'individu peut tout ? ». Le romancier Denis Tillinac, également sollicité, a un raisonnement proche. Pour lui « un clivage ancien, pérenne, distingue une gauche qui porte d'abord vers l'universel, considérant que l'homme est citoyen du monde, et une droite qui renvoie toujours à l'héritage, considérant que l'homme privé d'ancrages est condamné au dénuement. [...] À gauche on pense que la liberté tient en l'émancipation totale de l'individu. À droite nous sommes plutôt dans l'idée que l'homme doit fonder sa propre loi mais en référence à un socle de valeurs héritées ». Il y a dans ces propos comme

de la nostalgie dans l'air. Ce qui fait dire à l'idéologue Dominique Reynié : « Il y a beaucoup de raisons de penser que nous avons quitté un monde que nous ne retrouverons plus. Vouloir restaurer ce qui a été perdu ne serait pas une bonne idée et, si j'avais une recommandation à faire, ce serait de ne pas aller chercher de ce côté-là. »

Pour la « remise en mouvement », dernière partie du rapport, est souligné le besoin d'un leader et d'un collectif de direction : « Si nous avons la conviction que les partis continueront à jouer un rôle fondamental, et s'ils demeurent comme le disait Max Weber "les

**« Revient la petite
complainte sur la liberté
d'entreprendre,
qui semble la seule valeur
insubmersible
des Républicains. »**

QU'EST-CE QUI NOUS DIVISE ? QU'EST-CE QUI NOUS UNIT ?

« Bien que sachant se rassembler autour d'un point d'équilibre, la droite et le centre restent traversés par des fractures issues des deux grandes traditions politiques qui les composent. La droite et le centre français ont toujours été pluriels et les traditions politiques qui les ont structurés restent bien vivantes, même si les lignes de clivage ont pu bouger avec le temps. Il subsiste une droite qui se veut tournée vers la modernité, composée de catégories socioprofessionnelles supérieures, plutôt urbaine et libérale. Cette droite est l'héritière de l'UDF, de la démocratie-chrétienne et, d'une certaine manière, de l'orléanisme. À côté de cette sensibilité, il demeure une droite plus populaire, plus souverainiste, attachée aux traditions et héritière de la doctrine gaulliste. Cette droite s'inscrit dans la lignée du RPR. Pour schématiser, on peut dire qu'une partie de la droite libérale, urbaine, plutôt aisée, a voté pour La République en marche aux élections législatives. Une partie d'entre elle regarde avec intérêt l'action d'un gouvernement qui prend des mesures économiques qu'elle plébiscite. L'approche pro-européenne et ouverte sur la mondialisation parle aussi à cet électorat qui souvent est bien inséré socialement et économiquement. De l'autre côté, une partie de la droite populaire a pu voter pour le Front national lors des dernières élections parce qu'elle considérait que la droite de gouvernement n'avait pas entendu ses craintes sur l'Europe, la mondialisation et les profonds bouleversements de société accompagnant les migrations. »

*Extraits du Rapport de la refondation
de la droite et du centre, p 44*

enfants de la démocratie", notre formation ne peut plus faire l'économie de questions essentielles : qu'attendent nos militants de leur engagement au sein d'une formation politique ? Comment donner envie à tous les passionnés de politique de rejoindre notre mouvement ? Comment faire émerger de nouveaux visages ? » Les militants « font du débat d'idées une mission prioritaire à laquelle ils souhaitent être largement associés » et s'exprime le besoin d'une « fondation qui travaille sur le fond ».

L'idée est avancée de recréer une école des cadres. « Notre mouvement a par le passé été tourné vers les parlementaires. Nous devons donner davantage de place et de visibilité à une nouvelle génération d'élus locaux très prometteuse. » Le rapport parle encore d'«une extraordinaire vitalité intellectuelle à droite ». Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'on ne retrouve guère cette vitalité dans cette auto-analyse. A-t-elle été confisquée aujourd'hui par Macron ?

Malgré tout un rebond de LR n'est pas impossible. Une récente enquête Kantar (fin 2017) montre que ses sympathisants sont à la fois convaincus par la ligne gouvernementale (en politique économique singulièrement) et attendent, majoritairement (et paradoxalement), que LR s'oppose plus fortement à Macron. Opposez-vous et vous existerez, semble dire cette opinion de droite à LR. L'exercice est plutôt compliqué. ●

Chaque mois, *Cause commune* donne carte blanche à l'association ACRIMED (Action-CRitique-MÉdias) qui, par sa veille attentive et sa critique indépendante, est l'incontournable observatoire des médias.

Réforme de la SNCF : quand les « Grandes Gueules » s'en mêlent

Il faut dire d'emblée que les guets-apens de Pascal Praud ou de David Pujadas, font pâle figure à côté des « Grandes Gueules » de RMC. Le 16 février, les chroniqueurs en place, largement épaulés par les deux présentateurs, ont rivalisé de vulgarité, de désinformation et de mépris pour faire l'éloge de la réforme et « casser du syndicaliste ». Avec, pour au moins deux d'entre eux, une déception : ça ne va pas encore assez loin.

— PAR ACRIMED —

Cette émission, on la connaît par cœur. Les chroniqueurs parlent plus fort les uns que les autres, prônant une « liberté de parole qu'on n'entend pas ailleurs ». Une formule essorée, tant la « réforme » de la SNCF bénéficie depuis quelques semaines d'un battage médiatique quasi unanime, qui rend les quelques articles et émissions divergentes inaudibles.

Le 16 février donc, pour « discuter » du sujet « Faut-il tout changer à la SNCF ? », Alain Marschall et Olivier Truchot sont en compagnie de Jacques Maillot, ex-P-DG de Nouvelles Frontières, ayant « œuvré pour la libéralisation du ciel, ce qui ne l'empêchera pas plus tard de recevoir la légion d'honneur des mains de Jean-Cyril Spinetta, P-DG d'Air France » comme nous l'indique le site Tourmag. Ça commence donc plutôt bien, et tout en indépendance. La deuxième « grande gueule » est Charles Consigny, « juriste et romancier », et la troisième, Gilles-William Goldnadel, présenté comme « avocat » – les mentions « polémiste de la droite extrême », « chroniqueur permanent chez Ardisson dans “Les Terriens du dimanche” » ou encore « rédacteur à *Valeurs actuelles* et au FigaroVox »

ayant sans doute été malencontreusement oubliées...

Un plateau fort masculin qui nous a réservé le pire de ce dont peut être capable une émission de *talk-show* : désinformation et contre-vérités éhontées en plateau, absence évidemment totale de pluralisme, morgue, mépris et violence de classe à leur comble.

« VOUS N'ALLEZ PAS FAIRE LA GRÈVE LÀ ? LÀ C'EST PAS POSSIBLE DE FAIRE LA GRÈVE ! »

Mais commençons par le début : les trois chroniqueurs, comme les deux animateurs, sont d'accord sur l'essentiel : le rapport Spinetta est trop timide d'une part, et les syndicats se battent sans attendre, d'autre part, pour défendre ce que Gilles-William Goldnadel appellera au moins à trois reprises leur « vache sacrée ». Le reste ne sera que variations sur le nuancier de la pensée de droite dure. Une parole salariée représentée ? Oui, même deux ! Mais voyons dans quelles conditions...

Bruno Doucet, syndicaliste Sud-Rail, est invité à « s'exprimer » en duplex. Il parlera péniblement moins de deux minutes (sur une émission de trente-deux minutes au

total), puis sera remercié par le présentateur. Ce qui ne l'empêchera pas d'être interrompu et agressé par un Gilles-William Goldnadel au zénith ce jour-là :

« Quoique singulières, “Les Grandes Gueules” ne font pas du tout exception dans le paysage médiatique, encore moins dans le traitement de la réforme de la SNCF par les médias. »

« Monsieur, c'est quand même une diversion. Vous nous parlez d'un projet futur qui va plomber les choses [la ligne Paris-Bordeaux et le partenariat public-privé avec Vinci, *ndlr*]. Nous, on vous parle d'un statut qui plombe actuellement [la SNCF] et depuis des décennies. Et c'est le Paris-Bordeaux qui explique les milliards de ►►

dette de la SNCF ? À qui vous allez faire croire ça ? À qui vous allez faire croire ?! À qui vous allez faire croire sérieusement ? Quand on vous contredit vous n'êtes pas content, vous n'empêchez personne de... Vous n'allez pas faire la grève là ? Là c'est pas possible de faire la grève ! »

Et de poursuivre avec une arrogance toute sienne :

« C'est bien gentil d'entendre les personnels, mais je rêverais qu'on pose la question aux associations d'usagers de la SNCF. C'est encore une fois le bien à tous, pas seulement aux gens qui sont protégés par leur statut. C'est une réalité économique incontestable que c'est ce statut totalement dérogatoire par rapport aux autres gens qui plombe ! »

Exit le syndicaliste. Avant lui, c'est un cheminot qui fit les frais du mépris de classe et de la morgue des « grandes gueules » en général, et de Gilles-William Goldnadel en particulier. Extrait :

- Présentateur : Pascal, bonjour, vous êtes cheminot à Aubagne du côté des Bouches-du-Rhône [prenant un accent du Sud...].

- Pascal : Vous êtes complètement en décalage. Je suis jeune cheminot, je suis rentré il y a quatre ans à la SNCF et j'ai passé onze ans dans le privé avant. Est-ce que vous savez que quand je suis rentré dans la SNCF, j'ai accepté de perdre 800 euros par mois. [...] Moi je travaille en gare de Marseille-Saint-Charles, je déplace les rames d'un dépôt à l'autre, je travaille en 3 x 8, je travaille le dimanche, je travaille les jours fériés et je gagne 1 600 euros nets par mois. 1 600 euros nets pour avoir passé le réveillon de Noël au boulot et pas avec ma famille...

- Jacques Maillot : Oui... Bon, pffff !

- Pascal : ... pour avoir passé la Saint-Sylvestre au boulot et pas avec ma famille. Quand j'en gagnais 2 400 avant.

- Charles Consigny : Vous êtes l'exception qui confirme la règle hein !

- Une des « grandes gueules » : C'est un choix que vous avez fait hein !

- Gilles-William Goldnadel : Vous êtes masochiste ?

« Cette émission s'inscrit ainsi dans la pure continuité de la couverture médiatique à laquelle on assiste depuis des semaines, exhibant des plateaux complètement disproportionnés, ridiculisant avec morgue les syndicalistes invités, acclamant de concert la destruction du service public et la "nécessité de la réforme". »

- Pascal : [...] Non mais parce que j'avais vraiment une notion de service public [...] et le rail, c'était une passion.

- Gilles-William Goldnadel : Ah ! d'accord.

L'arrogance et le mépris des invités en plateau n'auront d'égal que les contre-vérités dont ils useront tout au long de l'émission, en n'ayant notamment de cesse de répéter que les conducteurs de train partent en retraite à 52 ans. Nous nous contenterons de quelques extraits choisis, à commencer par Jacques Maillot :

- Spinetta est un modéré hein, c'est pour ça qu'il a été choisi. [...] Je rappelle concernant les départs à la retraite : un conducteur de train il part à 52 ans lui, faut être précis. Moi je trouve que ce rapport est très équilibré, il va tout à fait dans le bon sens et je dirais, c'est le minimum de ce qu'il faut faire ! [C'est le minimum syndical !].

- On n'est plus en 1995, on est en 2018, on doit pouvoir un petit peu avancer.

- Est-ce que Macron va tenir bon ?

- On évoque des ordonnances : à mon avis le bon système, ce serait de passer par ordonnances !

- J'ai pas dit qu'il fallait supprimer ces petites lignes : j'ai dit qu'il fallait enlever les trains. En plus ce sont des machines qui polluent actuellement et les cars ont fait d'énormes progrès. Moi je préconise qu'on mette des cars Macron au contraire.

Un fin écologiste donc, en plus d'être un fondamentaliste du marché. Vient le tour de Charles Consigny, obsédé par la

retraite des cheminots (passée par magie à 50 ans, quelle aubaine !).

« Moi je crois que la SNCF s'est sabordée toute seule [...] et que maintenant ils n'ont que la monnaie de leur pièce. Et ils sont obligés de faire des réformes un peu substantielles s'ils veulent survivre. On ne peut pas indéfiniment partir à la retraite à 50 ans, annuler les trains au moindre prétexte, ne pas s'excuser quand il y a du retard ou quand des trains sont déprogrammés, et s'attendre à ce que ça continue éternellement. Ils ont une dette qui est en dizaines de milliards d'euros, il y a un moment où il faut faire des réformes. Moi je ne suis pas pour l'ensemble du rapport : je pense que la reprise de la dette par l'État est une solution lâche et insupportable, il n'y a pas de raison qu'à chaque fois que cette boîte est gérée avec les pieds, ce soit l'État derrière qui vienne récupérer. »

« Qu'il s'agisse d'une dette d'État induite par des politiques gouvernementales décidées main dans la main avec la direction sans que les travailleurs de l'entreprise soient concernés ne changera rien à l'affaire. Pas plus que Charles Consigny ne s'émeut, lui qui appelait à voter Sarkozy, du fait que l'État soit habitué à renflouer d'autres « boîtes gérées avec les pieds », comme il dit, les banques par exemple... Et de poursuivre :

« Ces petites lignes qu'on aime bien, qui desservent les petits bourgs de la France [...] il faudrait les supprimer pourquoi ? Parce que les gens partent à la retraite à 50 ans ! Moi c'est ça qui me révolte, c'est parce que cette entreprise est mal

gérée, parce qu'il y a quarante ou cinquante personnes au service de la communication de la SNCF [...] qui le vendredi à 15 heures finissent leur semaine, voire ne viennent pas le vendredi, et qui partent à la retraite à 50 ans. [...] Eh ben moi je pense qu'il faudrait garder ces petites lignes, et à l'intérieur de cette boîte, remettre tout le monde au boulot. Ce qui est le nerf de la guerre comme dans bien d'autres sujets en France, mais on n'a pas le droit de le dire parce que quand on le dit, immédiatement, il y a une levée de boucliers de gens qui vous expliquent que leur quotidien c'est *Germinal* quand ils finissent la journée à 17 heures. Donc je pense que ce rapport est plutôt lâche. »

- Présentateur : *Germinal* ou *La Bête humaine* plutôt !

« CES TYPES-LÀ, ILS SONT COMPLÈTEMENT INVIRABLES »

On croyait avoir atteint le fond. Mais c'était sans compter sur Gilles-William Goldnadel :

- Je suis atterré que vous posiez encore la question « Est-ce qu'il faut passer en force ou pas passer en force ? » [...] Le rapport de monsieur Spinetta est déjà particulièrement prudent, comme d'ailleurs son auteur, qui est considéré comme un homme estimable, mais un patron de gauche plutôt. Déjà, la méthode employée par le gouvernement de demander à un homme particulièrement prudent de faire un rapport sur lequel on va discuter avec les syndicats, c'est déjà pas une démarche d'une folle témérité. Maintenant je vais vous dire quelque chose : je me fous de ce que pense la CGT et monsieur Martinez. La SNCF, c'est notre bien à tous, ce n'est pas la propriété de Martinez ni même des syndicats !

- Présentateur : Il défend le service public au nom des clients et des Français.

- Jacques Maillot : Il parle jamais de client Martinez, il sait pas ce que c'est un client.

Et de renchéir, avec toute la vulgarité qui le caractérise, avec la fameuse « vache sacrée » du statut des cheminots :

« Nous avons quand même été conditionnés depuis 1938, date de création de la SNCF, où on ne parle que des desiderata des syndicalistes et encore, du vacher sacré de cette vache sacrée qu'est pour eux cette entreprise qu'ils ont constamment pompée parce que ce statut est quand même d'une folie. [...] Vous me dites que les cheminots, ils ont la garantie de travail à vie, mais même quand ils commettent une faute... Pour virer un type de la SNCF, il faut une faute lourde. Vous savez ce que c'est une faute lourde ? Ces types-là ils sont complètement invirables. [...] Monsieur Spinetta ne se prononce même pas sur la retraite ! »

« Bien entendu que le gouvernement, s'agissant d'une réforme encore une fois extrêmement prudente, aille jusqu'au bout, c'est le minimum minimorum. »

« Le service public n'a pas l'obligation formelle de mettre des trains là où les gens sont peu nombreux. C'est une observation simplement logique : vous avez des petites lignes qui sont maintenant totalement sans aucun voyageur et ça coûte des milliards ! »

Et chacun de préconiser et prescrire, pour terminer et comme une cerise sur le gâteau, leurs recettes pour « tout changer à la SNCF » :

- Jacques Maillot : Y a deux lignes qui sont rentables, mais on ne paie pas le vrai prix, moi j'hésite pas à le dire. À la limite si on veut du Paris-Bordeaux rentable, faut augmenter les prix. Moi je ne suis pas un spécialiste de la SNCF hein, faut regarder.

- Charles Consigny : Il faut augmenter les prix pour que les gens puissent partir à la retraite à 52 ans ? ! Moi je vous dis que si les conducteurs de train ne partent plus à la retraite à 52 mais à 65 ans, si les autres ne partent plus à la retraite à 57 mais à 65 ans, si on garde une personne pour la communication et non quarante et si on vire la moitié des gens qui sont dans les bureaux, croyez-moi qu'on pourra faire des billets de train raisonnables.

- Gilles-William Goldnadel : Ça me paraît

une évidence comptable aveuglante ce que tu dis, et j'ajoute que ce rapport fait déjà se cabrer tous les syndicalistes qui menacent déjà de faire la grève... Je me permets de vous rappeler : pourquoi le gouvernement a calé lamentablement en 2016 ? C'est parce qu'ils ont menacé de faire la grève juste avant l'Euro et le président de la SNCF, comme le gouvernement, s'est déballonné totalement. Un, ce rapport est à la limite de la pusillanimité. Et, deuxièmement, c'est une spécificité française d'être obligé, et c'est curieux dans ce pays de la Révolution, de se battre pour mettre fin à des privilèges d'un autre temps. »

Nous n'avons plus de mots, si ce n'est ajouter que cette émission quotidienne est, selon les dernières estimations, suivie par près de sept cent mille auditeurs...

Quoique *singulières*, Les Grandes Gueules ne font pas du tout *exception* dans le paysage médiatique, encore moins dans le traitement de la réforme de la SNCF par les média. Teintée (et c'est le moins qu'on puisse dire) de poujadisme, cette émission piétine à l'extrême les règles du journalisme que foule allègrement aux pieds bien d'autres émissions. Elle s'inscrit ainsi dans la pure continuité de la couverture médiatique à laquelle on assiste depuis des semaines, exhibant des plateaux complètement disproportionnés, ridiculisant avec morgue les syndicalistes invités, acclamant de concert la destruction du service public et la « nécessité de la réforme ».

Mais elle le fait en redoublant de vulgarité, de contre-vérités et de violence. Au gré de « blablatages » de comptoir, ses chroniqueurs de salon fulminent de plateau en plateau en s'autocongratulant de leurs privilèges, et donnent des leçons de sacrifice aux autres en aboyant contre leurs acquis sociaux. Cerise sur le gâteau : ils appellent ça « transgression ». ●

Les femmes : une classe ou une catégorie de sexe pour Marx ?

Marx ne s'oriente ni vers une « secondarité » des rapports entre les sexes, ni vers la constitution d'une classe sociale des femmes.

— PAR SALIHA BOUSSEDRA* —

Dans *L'Idéologie allemande*, Marx semble s'orienter vers l'idée selon laquelle les femmes constitueraient une classe à part. Procédant dans cet ouvrage à une histoire de la formation des classes sociales, Marx pose que les classes sociales naissent de la division du travail et de la propriété privée. Posant l'origine de la division du travail dans la division sexuelle du travail et posant la famille comme la toute première forme de propriété privée, tout laisse penser que les femmes seraient une classe à part. Cette idée semble se confirmer chez Engels lorsque ce dernier établit une analogie entre le rapport de l'ouvrier à son patron et le rapport d'une femme à son mari dans *L'Origine de la famille de la propriété privée et de l'État*.

Pourtant dans le livre I du *Capital* où Marx fait un usage massif des données concernant les femmes, ce dernier ne les envisage jamais comme une classe sociale. Comment, dans ces conditions, comprendre la place que Marx accorde aux femmes dans son analyse ? Faut-il considérer que les rapports entre les sexes deviennent secondaires par rap-

port à la classe sociale dans le livre I du *Capital* contrairement à la place qui était la leur dans *L'Idéologie allemande* ?

UNE CLASSE SOCIALE DES FEMMES ?

Dans *L'Idéologie allemande*, Marx pose en effet l'origine de la division du travail dans la division sexuelle du travail. Les femmes et les enfants sont même envisagés comme des « esclaves », comme des « forces de travail », dit-il. La division

des classes sociales. Pour l'expliquer, il s'intéresse à la division du travail. Mais pour que la division du travail soit effectivement au fondement des classes sociales, il faut, dans la conception de Marx toujours, qu'elle suive encore quelques étapes. La division sexuelle du travail est le moment originaire de la division du travail. Mais avant d'être au fondement des classes sociales, cette dernière doit encore se développer pour passer par deux autres étapes : la division

« Le propre du capital est de tirer profit de divisions naturelles-historiques pour en faire des catégories économiques. »

du travail avec la propriété privée étant au fondement des classes sociales, nous pourrions alors, d'après ce passage, penser en effet que les femmes relèvent d'une classe sociale. Or il n'en est rien. En effet, dans *L'Idéologie allemande*, Marx procède à une genèse de la forma-

tion des classes sociales. Pour l'expliquer, il s'intéresse à la division du travail. Mais pour que la division du travail soit effectivement au fondement des classes sociales, il faut, dans la conception de Marx toujours, qu'elle suive encore quelques étapes. La division sexuelle du travail est le moment originaire de la division du travail. Mais avant d'être au fondement des classes sociales, cette dernière doit encore se développer pour passer par deux autres étapes : la division du travail entre le travail matériel et le travail intellectuel et la séparation entre la ville et la campagne. Ce n'est que lorsque la division du travail s'est développée jusqu'à parvenir à la séparation de la ville et de la campagne que l'on peut considérer que nous avons deux

FORUM MARX



classes sociales aux intérêts opposés : d'un côté la ville, de l'autre le monde rural. S'il y a donc bien division sexuelle du travail, cette dernière n'est pas suffisamment développée pour que l'on puisse parler de classe sociale des femmes.

Cela conduit-il Marx à penser la division sexuelle du travail comme secondaire par rapport au prolétariat ? Là encore il n'en est rien. Pour répondre à cette question, il faut se tourner vers le livre I du *Capital*. Dans cet ouvrage, la documentation de Marx s'est prodigieusement enrichie et le traitement des données concernant les femmes au foyer comme à l'usine a pris un caractère systématique. Les femmes ne sont ni plus ni moins qu'une catégorie du salariat. Au moment de la rédaction du *Capital*, Marx est le témoin attentif d'une entrée massive des femmes sur le marché du travail après l'arrivée de la grande industrie. Pour lui, les femmes sont déjà des salariées, elles sont partie prenante du prolétariat. Les rapports entre les sexes ne sont ni secondaires ni ne l'emportent sur d'autres rapports. Les rapports entre les sexes sont pleinement intégrés dans le cadre d'une analyse de la classe ouvrière dans son ensemble. Seulement, la classe ouvrière, la masse des travailleurs et des travailleuses ne forment pas d'emblée un tout uni ou bien un tout qui s'unifierait de façon mécanique. Au contraire,

« Les femmes deviennent pour le capital une catégorie économique, une catégorie spécifique de salariés. »

ce tout est divisé par des catégories comme les catégories de sexe et d'âge. Le propre du capital est de tirer profit de divisions naturelles-historiques pour en faire des catégories économiques. Les femmes, selon la division entre les sexes, deviennent pour le capital une catégorie économique, une catégorie spécifique de salariés. De même, si nous prenons le problème du point de vue de la division naturelle-historique des âges, les enfants deviennent également, sous le joug du capital au XIX^e siècle, une catégorie économique, une catégorie spécifique de salariés. C'est à partir de ce schéma que démarre l'analyse de Marx et c'est le tableau de la trajectoire contradictoire de ces différentes catégories de salariés divisés

entre eux et elles qu'il nous dresse.

Dans le livre I du *Capital*, le travailleur concret, réel, a toujours et de façon systématique un sexe et un âge (Marx ajoute également la qualification car elle joue un rôle dans la division catégorielle des salariés). Ces catégories présentent des constantes dans le domaine empirique relativement aux individus qu'elles subsument. Par exemple, le salaire des catégories de travailleurs qui relèvent du sexe féminin et de l'âge adulte est en moyenne de moitié inférieur au salaire des travailleurs adultes de sexe masculin. De même, les individus subsumés sous une catégorie peuvent présenter des constantes qui transcendent la classe sociale comme par exemple la loi du code civil Napoléon qui soumet l'ensemble des femmes mariées (qu'elles soient ouvrières ou bourgeoises) à l'autorité de leur mari. Il n'en demeure pas moins que les femmes, ici les femmes de la classe ouvrière qui sont les seules dans le livre I du *Capital* à être l'objet de l'analyse de Marx, relèvent bien de la classe ouvrière dans son ensemble.

CONTRADICTION ENTRE PROPRIÉTÉ PRIVÉE FAMILIALE ET PROPRIÉTÉ PRIVÉE CAPITALISTE

La particularité de la catégorie des salariés adultes de sexe féminin est qu'elle se trouve au cœur de la contradiction entre deux types de propriété privée. ►►

► Cette contradiction explique toute la difficulté à surmonter les conflits entre les mouvements socialistes et communistes d'une part et les mouvements féministes d'autre part. En caricaturant volontairement le propos, nous pourrions dire que les premiers se feraient une spécialité du travail salarié, les seconds une spécialité des questions relatives au travail domestique. Or, chez Marx, nous ne trouvons rien de cette séparation radicale entre le foyer

féodal, il n'en demeure pas moins que pour Marx l'arrivée du capitalisme touche de plein fouet cette base économique qu'est la famille. Avec l'entrée massive des femmes sur le marché du travail, c'est la division sexuelle du travail au sein du foyer domestique qui s'en trouve pour partie bouleversée. Dans ce cadre, Marx ne détache pas l'histoire du développement de la division sexuelle du travail au sein de la famille d'un côté (développement accéléré par l'arrivée

secondaire ni d'une question prioritaire mais d'un important problème d'une part de division catégorielle au sein même de la classe ouvrière et d'autre part d'un rapport contradictoire entre deux types de propriété privée que sont la famille et l'usine.

POUR CONCLURE : QUE FAIRE ? ARTICULER DIVISIONS CATÉGORIELLES ET POLITIQUE DE CLASSE

D'un point de vue théorique nous avons vu que si les femmes ne sont pas une classe sociale pour Marx mais une catégorie de salariés, leur intérêt de classe est bien l'intérêt de la classe ouvrière. Mais nous avons vu qu'avant de viser leur intérêt de classe, les salariés sont soumis à des divisions catégorielles qui rendent secondaire leur intérêt en tant que classe.

C'est pourquoi l'enjeu théorique et social d'une politique de classe réside dans la prise au sérieux de ces divisions catégorielles et dans la faculté à trouver les moyens qui permettent de les surmonter (la mise en place du régime général de la Sécurité sociale a permis, par exemple, de surmonter la division entre la catégorie des actifs occupés et la catégorie de ceux qu'on appelle les actifs inoccupés, c'est-à-dire les chômeurs). Autrement dit, il n'est pas possible de renvoyer les divisions catégorielles à des problèmes secondaires, il s'agit au contraire de les reconnaître pleinement et de les prendre à bras-le-corps. Une politique de classe qui ne travaille pas avec et contre les divisions catégorielles en pensant pouvoir passer au-dessus nous semble vouée à l'échec. Seulement, pour mener une politique de classe, autrement dit pour articuler l'intérêt de la catégorie à l'intérêt de la classe elle-même, il faut des organisations que sont les partis et les syndicats. ●

***Saliha Bousseadra** est doctorante en philosophie à l'université de Strasbourg.

« Avec l'entrée massive des femmes sur le marché du travail, c'est la division sexuelle du travail au sein du foyer domestique qui s'en trouve pour partie bouleversée. »

et l'usine. Son analyse ne conduit pas à séparer la vie au foyer et la vie à l'usine pour ce qui est de la catégorie des femmes adultes. Ces dernières sont, au contraire, saisies dans ce va-et-vient, dans cette trajectoire contradictoire entre le foyer et l'usine, en tenant compte des effets que cela produit sur les différents membres de la famille mais également des effets que cela produit sur le salariat. La catégorie des femmes prolétaires relève d'abord d'un tout qu'est la famille ouvrière. Au sein de ce tout qu'est la famille ouvrière, les femmes subissent la division sexuelle du travail, tout comme les enfants subissent une division générationnelle du travail. Chaque composante individuelle de ce tout qu'est la famille est envisagée de façon dialectique dans sa trajectoire entre le foyer et l'usine, trajectoire à laquelle se mêlent bien sûr les luttes ouvrières. C'est ainsi que se dessine une violente contradiction entre deux types de propriété privée : la famille et l'usine. Si les relations qui caractérisent la famille gardent encore un caractère

du mode de production capitaliste) de l'histoire du développement de la division du travail au sein du marché du travail de l'autre. Dans le livre I du *Capital*, Marx tient les deux bouts des rapports contradictoires entre ces deux types de propriété privée et de division du travail. Il tient les deux bouts de ces institutions sociales que sont la famille et l'usine parce que ce qui se passe du côté de la division du travail à l'usine a des conséquences sur la division sexuelle du travail au sein du foyer. Les conséquences sur la division sexuelle du travail au sein du foyer peuvent à leur tour se transformer en luttes ouvrières pour interdire par exemple le travail de nuit des catégories de salariés que sont les femmes adultes. Il est impossible ici de revenir sur toutes les conséquences pour la famille et le salariat impliquées par l'entrée massive des femmes (avec les enfants et adolescents des deux sexes) dans le marché du travail après l'arrivée de la grande industrie. Néanmoins, nous pouvons voir que la question des rapports entre les sexes ne relève ni d'une question

La critique marxienne de l'État laïque

Dans un article intitulé « Sur la Question juive » publié en 1844 à un moment où l'Allemagne ne connaît pas encore l'État de droit et où règne un État chrétien, Marx engage une polémique avec le philosophe allemand Bruno Bauer sur des questions relatives à la laïcité.

— PAR FRANCK FISCHBACH* —

Selon Bruno Bauer, pour pouvoir être émancipé de façon *staatsbürgerlich*, c'est-à-dire pour obtenir des droits de citoyen, l'individu de confession juive doit renoncer à sa religion. L'entrée dans la communauté politique des citoyens, dans le commun ou l'universel politique supposerait donc (mieux : *exigerait*) le sacrifice des particularismes religieux.

Entre être juif, protestant, catholique ou musulman et être citoyen, il faut choisir. Selon Marx donc, Bauer pense que « la suppression *politique* de la religion équivaut à la suppression pure et simple de la religion ». Ce qui veut dire ceci : la suppression politique de la religion, c'est-à-dire l'instauration d'un État qui

ne se reconnaît plus lui-même comme étant lié à une religion déterminée, l'instauration donc d'un État laïque ou profane (c'est ça la suppression politique de la religion) équivaut à la suppression pure et simple de la religion, puisque cet État laïque exige de ses citoyens qu'ils n'appartiennent plus à aucune communauté religieuse, quelle qu'elle soit, et qu'ils ne professent plus aucune forme d'appartenance religieuse.

ENTRE RÉPUBLICANISME LAÏQUE ET LIBÉRALISME, L'ÉMANCIPATION POLITIQUE

Marx rejette l'option de Bauer, c'est-à-dire cette option jacobine, républicaine et laïque (les termes «jacobine, républi-

caine et laïque» ne renvoient pas à l'histoire de ces mouvements; ils servent uniquement ici à désigner de façon schématique les positions de Marx et Bauer pour mieux les distinguer).

Cela veut-il dire que l'option de Marx serait de type libéral ? Le soupçon de Bauer envers la position de type libéral est devenu très courant aujourd'hui, et il consiste en gros en ceci : si, par libéralisme, vous laissez la possibilité aux individus de continuer à mener une vie religieuse, ces communautés particulières auront vite fait de prendre le pas et de l'emporter sur la communauté politique. C'est le soupçon en vertu duquel on assimile libéralisme et communautarisme : le libéralisme est, dit-on, un communautarisme dont le libre développement se fait au détriment de l'État, c'est-à-dire de la communauté politique universelle des citoyens. Marx récuse donc tout autant le jacobinisme ou le républicanisme laïque que le libéralisme. Que reste-t-il cependant comme position possible, s'il ne faut ni vouloir supprimer la religion avec les jacobins, ni vouloir laisser subsister la diversité religieuse avec les libéraux ? Marx déplace la question en la faisant porter sur la notion même d'émancipation politique car cette dernière est une ►►

« Marx récuse tout autant le jacobinisme ou le républicanisme laïque que le libéralisme. Il déplace la question en la faisant porter sur la notion même d'émancipation politique, valeur commune aux républicains jacobins et aux libéraux. »

►► valeur commune aux républicains jacobins et aux libéraux.

Il entend étendre la critique à cet État vraiment politique, c'est-à-dire libéré de la religion, qu'est l'État laïque et il pose la question suivante : « Le point de vue de l'émancipation politique a-t-il le droit de réclamer du Juif l'abolition du judaïsme, de l'homme en général l'abolition de la religion ? » (Marx, *À propos de la question juive*, 1971.p.61). Constatons que seuls le républicain et le jacobin sont concernés par cette question puisque eux seuls réclament en effet des citoyens politiques l'abolition de leur religion. Le libéral n'est pas concerné. Mais, justement, allons voir, propose Marx, du côté des « États libres de l'Amérique du Nord », ce qu'il en est, là où l'État se comporte à l'égard de la religion strictement en tant qu'État seulement politique et donc lui-même complètement libéré de toute religion particulière.

Nous trouvons à la fois une émancipa-

« La sortie
de la religiosité
réelle ne dépend
pas d'une
intervention de
l'État, mais d'une
transformation
sociale. »

tion politique achevée en ce qu'elle pose tous les citoyens comme égaux en droit, quelle que soit leur religion, et, en même temps, comme le dit Marx, « l'Amérique du Nord est par excellence le pays de la religiosité » (p. 65).

Voilà qui donne tort aux républicains, aux jacobins et à Bauer, et voilà qui valide au contraire parfaitement la position libérale. Ce que Marx résume ainsi : « La présence de la religion n'est pas en contradiction avec la perfection de l'État » (p. 65).

La position libérale a le mérite d'exprimer un fait réel : à savoir qu'un État qui reconnaît et institue l'égalité en droit des citoyens indépendamment de leur religion est compatible avec la vie religieuse intense, diverse et organisée de ces mêmes citoyens. C'est ce dont témoignent les États de l'Amérique du Nord, mais ce fait est exprimé et entériné par le libéralisme, il n'est pas *expliqué*.

L'ÉTAT MÉDIATEUR ENTRE L'HOMME ET LA LIBERTÉ DE L'HOMME

La question devient dès lors celle-ci : pourquoi donc des individus qui ont la liberté politique restent-ils religieux ? Il y a là une tension, pour ne pas dire une contradiction dont l'explication est à chercher, selon Marx, dans ce qui constitue la limite même de l'émancipation politique, c'est-à-dire dans une limite intrinsèque à cette libération politique dont l'État laïc est le produit et le résultat. Cette origine et cette limite sont en réalité insoupçonnables à l'État laïque et elles ne peuvent que lui demeurer obscures en tant précisément qu'il est un État laïque : elles tiennent au fait, selon Marx, qu'il y a encore quelque chose de religieux dans l'État laïque, et que l'émancipation politique, celle qui accouche de la communauté politique des citoyens libres et égaux, est une émancipation qui demeure elle-même encore religieuse. Cet État laïque qui permet à ses citoyens d'être politiquement athées est lui-même encore religieux.

En effet, selon Marx : « En se libérant *politiquement*, l'homme se libère en faisant un *détour* (*auf einem Umweg*), par un *intermédiaire* (*durch ein Medium*) »

(p. 69). Or c'est, selon Marx, une caractéristique essentiellement religieuse que d'avoir besoin du détour par un médiateur pour accéder à un état de liberté : d'un point de vue religieux, ce médiateur émancipateur entre l'homme non libre et l'homme libéré, c'est-à-dire entre l'homme pécheur et l'homme sauvé, c'est Dieu lui-même, ou bien c'est tel ou tel de ses représentants, qu'il en soit le simple envoyé ou l'incarnation même. De même, la libération politique, c'est-à-dire le passage de l'état de domination à celui de citoyens égaux et libres, est une libération de forme encore religieuse puisqu'elle se réalise par un intermédiaire, et dans la mesure où elle requiert un médiateur, qui n'est autre, en l'occurrence, que l'État laïque et républicain lui-même. « La religion, écrit Marx, est la reconnaissance de l'homme par un détour, par un médiateur ; l'État est le médiateur entre l'homme et la liberté de l'homme » (p. 69 trad. modifiée).

C'est la liberté politique et l'égalité en droit que l'homme conquiert en faisant le détour par l'État vraiment ou purement politique qu'est l'État républicain, et, par cet intermédiaire, il obtient, entre autres libertés, celle de ne pas être religieux, celle d'être athée en tant que citoyen ; il conquiert donc bien une liberté à l'égard de la religion, mais il l'obtient religieusement puisqu'il ne l'obtient que par l'intermédiaire de l'État et seulement en tant que citoyen. Un citoyen de l'État laïque et républicain peut ainsi très bien se proclamer athée, mais, en réalité, ce qu'il proclame, c'est que « l'État est athée » (p. 69), et que lui-même n'est athée que *par l'intermédiaire* de cet État. Or être athée par un intermédiaire, c'est l'être religieusement ; être libéré de la religion par un intermédiaire, c'est en être libéré religieusement. Et c'est bien en réalité cela qu'il proclame, à savoir que c'est l'État qui est athée, puisque ce citoyen ne se proclame athée qu'en tant que citoyen, et non pas en tant

qu'homme. Il ne se déclare athée et donc libéré de la religion que et uniquement par l'intermédiaire de l'État, et donc pas de manière directe. Celui qui est athée, ce n'est pas lui-même en tant qu'homme, c'est lui seulement en tant que citoyen, donc c'est lui en tant qu'il se rapporte à lui-même par l'intermédiaire de l'État. Il n'est donc athée que par un médiateur, il est athée religieusement.

prétend en faire des athées dans leur vie ou leur existence d'hommes, et pas uniquement dans leur existence de citoyens.

La position de Marx sur ce point est claire : il pense sur le fond que le républicanisme n'a pas tort de se fixer cet objectif de rendre les hommes athées aussi en tant qu'hommes, mais il estime que c'est un objectif qu'aucun État *en tant qu'État* ne peut atteindre. Marx

à-dire dans la vie sociale des individus, et il ne peut y devenir réel que par des moyens eux-mêmes sociaux, et non pas politiques.

SORTIE DE LA RELIGIOSITÉ ET TRANSFORMATION SOCIALE

La sortie de la religiosité réelle ne dépend donc pas d'une intervention de l'État, mais d'une transformation sociale. Il s'agit que les hommes se réapproprient leurs forces propres au lieu de les déplacer et en réalité de s'en priver sous une forme seulement politique. C'est cette réappropriation de leurs forces propres, jusqu'ici réalisées et affirmées seulement politiquement, qui les transforme en « puissance sociale », selon l'expression que Marx emploiera plus tard dans *L'Idéologie allemande*, c'est-à-dire en une puissance que les hommes associés exercent sur leur propre vie sociale.

Marx fait donc le pari que les hommes seront tendanciellement de moins en moins religieux, jusqu'à, peut-être, ne l'être plus, dès lors qu'ils se seront réellement réapproprié leur propre être communautaire, en même temps que la force collective de maîtriser et configurer par eux-mêmes leur propre forme sociale de vie. Nous pourrions dire que Marx a perdu son pari si, depuis, nous avons progressé sur la voie d'une société *autonome* dont les acteurs auraient une maîtrise collective et où ils réaliseraient socialement leurs « forces propres ». C'est, comme on sait, très loin d'être le cas et le fait que la religion et la religiosité fassent un retour tonitruant dans nos sociétés, précisément au moment où celles-ci sont plus dérégulées que jamais, et donc de moins en moins maîtrisées par leurs propres acteurs, est plutôt, à mes yeux, une confirmation de la validité du diagnostic marxien. ●

***Franck Fischbach** est philosophe. Il est professeur à l'université de Strasbourg.

« Marx fait le pari que les hommes seront tendanciellement de moins en moins religieux, jusqu'à, peut-être, ne l'être plus, dès lors qu'ils se seront réellement réapproprié leur propre être communautaire, en même temps que la force collective de maîtriser et configurer par eux-mêmes leur propre forme sociale de vie. »

On commence à pouvoir mieux situer la position de Marx. Au libéralisme il reconnaît le mérite de la cohérence, même s'il conduit à une situation instable : le libéralisme assume qu'il ne libère les hommes que politiquement et donc seulement en tant que citoyens, de sorte que, quand le libéralisme les libère de la religion, c'est aussi uniquement politiquement, si bien qu'il les laisse être religieux en tant qu'hommes et préserve ainsi leur liberté de conscience. Le républicanisme (ou le jacobinisme) ne fait pas mieux que le libéralisme : il ne libère les hommes que politiquement en en faisant des citoyens, mais il voudrait et prétend faire plus et mieux, il prétend faire quelque chose dont il n'a pas les moyens – il prétend libérer les hommes de la religion aussi en tant qu'hommes et pas seulement en tant que citoyens ; il

pense que rendre les hommes athées en tant qu'hommes (et non pas seulement en tant que citoyens) ne relève pas de l'État : sur ce point, il est incontestablement libéral – sauf qu'il ne justifie pas cette position en disant que l'État ne le *doit* pas, mais en affirmant qu'il ne le *peut* pas en tant qu'État.

De l'ensemble de ces considérations résulte aussi ce qui pourrait, aux yeux de Marx, constituer une solution. Il est clair qu'on ne peut sortir d'une religiosité réelle se justifiant d'un athéisme politique qu'en explorant la voie d'une extension de l'athéisme politique à la vie réelle. Mais on a vu que ce n'est en aucun cas l'État qui peut rendre les individus réellement et non pas seulement politiquement athées : c'est là ce que Marx conserve du libéralisme. L'athéisme ne peut donc devenir réel que là précisément où la religiosité est réelle, c'est-

Il n'y a pas de miracle grec !

Les chercheurs qui travaillent sur la Grèce sont trop souvent obsédés par le « miracle grec » et ses avatars. Cette thèse ne résiste pas à une analyse approfondie de la formation des États dans différents pays du monde.

— PAR JULIEN ZURBACH* —

Un accord étonnant se fait en ce moment pour célébrer l'héritage de la Grèce. La candidate défaite à la présidentielle célèbre l'Europe d'Homère et de Charlemagne, tandis que le président de la République discourt à Athènes sur la *Pnyx*, lieu des assemblées du peuple de la démocratie athénienne, en y localisant rien moins que la naissance de l'État. Ces revendications, relectures, déformations des références à la Grèce antique sont bien vieilles – aussi vieilles que les États européens modernes, en tout cas. C'est un objet d'étude pour les historiens de l'époque contemporaine, tant il est vrai que chaque époque, et chaque parti, se construit son propre passé. Mais la vigueur de ces références n'en est pas moins surprenante, surtout aujourd'hui, dans un monde où la culture classique, les langues et littératures grecques et latines, a perdu son rôle de définition des élites sociales et politiques et se voit réduite à un rôle très modeste. Ce qui surprend le plus est sans doute ce qu'elles partagent : le dénominateur commun de toutes ces références, c'est

le « miracle grec », l'exception absolue de ces cités antiques qui, les premières, virent, dit-on, s'épanouir la liberté et la démocratie. Le miracle grec connu bien des variantes. Mais il est toujours là. Qu'en penser aujourd'hui ?

LA CITÉ GRECQUE, EXCEPTIONNELLE ?

Dans les années 1980, une révolution eut lieu dans l'étude des origines de la cité grecque. On ne cherche jamais les origines que de ce qu'on connaît et définit clairement. Tant que la cité grecque était définie comme une structure institutionnelle, dans le cadre d'une histoire politique et juridique, c'est à l'apparition de ces institutions qu'on s'attachait. Les textes anciens mentionnaient en effet la disparition des royautés, l'œuvre de législateurs, la définition des pouvoirs de l'assemblée, du conseil et des magistrats à Sparte ou Athènes. Mais ces textes étaient souvent sujets à caution : ils sont pour la plupart postérieurs de plusieurs siècles aux événements qu'ils rapportent. L'apparition de la cité est le plus souvent située à l'époque archaïque

(environ 750-500 avant notre ère) qui a livré peu de textes.

C'est donc vers l'archéologie et les vestiges matériels que se tournent plusieurs études dans les années 1980. Elles tendent non plus à suivre des développements proprement politiques mais à définir ce qui fait le politique lui-même ; il ne s'agit plus de comprendre des changements institutionnels mais

« Il n'y a pas de miracles en histoire. »

de voir d'où vient le politique en tant qu'espace à part. Les réponses sont diverses, mais délimitent toutes des pratiques partagées, d'ordre culturel : repas en commun, sacrifices suivis de partage de la viande, participation aux

cultes, tout cela forme un ensemble réglé par l'idée de partage égal entre les membres de la communauté, qui offre la matrice du politique (François de Polignac, *La Naissance de la cité grecque*, La Découverte 1984, et Pauline Schmitt-Pantel, 1991).

C'est cette perspective d'anthropologie historique qui a dominé les études depuis trente ans, aussi bien en France

ché, qui fonctionne très bien en démocratie et finalement la consolide en retour.

RETOUR À L'ÉCONOMIE

Ces deux perspectives sont également critiquables. Il n'est sans doute pas à exclure que des pratiques culturelles collectives aient pu servir de ciment à des cités en formation. Mais ce ne sont

des communautés qui n'ont peu sinon rien à voir avec l'Athènes du V^e siècle ; les réformes démocratiques se situent à la fin du VI^e siècle ; et surtout, dire que la plupart des cités grecques sont des démocraties est tout simplement faux avant la fin du IV^e siècle, époque à laquelle l'essentiel de la croissance est acquis.

La simple vérité est que les chercheurs qui travaillent sur la Grèce sont trop souvent obsédés par le miracle grec et ses avatars. Tout le monde sait et admet – à la suite, il faut le noter, d'Aristote lui-même – que les Grecs ne furent pas seuls à vivre en cités, mais que ce fut aussi le cas des Étrusques en Italie, des Phéniciens et Carthaginois dans toute la Méditerranée, et de bien d'autres. Malgré tout, quand il s'agit des questions essentielles – l'origine des cités, la formation du politique –, on revient à bride abattue se concentrer sur un espace restreint, celui des cités grecques du bassin égéen, et éventuellement de quelques-unes des colonies qui en sont issues. C'est là que se situe le problème fondamental. La force du miracle grec repose sans doute sur l'importance des sources littéraires en grec, de la pensée politique développée par la suite, et

« La force du miracle grec repose sans doute sur l'importance des sources littéraires en grec, de la pensée politique développée par la suite, et aussi en partie sur la force du mot démocratie, dont on oublie trop vite qu'il désigne à Athènes un système impérialiste et esclavagiste. »

que dans le monde anglo-saxon ; on n'en compte plus les déclinaisons. Dans les années 1990, un certain renouveau de l'histoire économique se fit jour, mais sans atteindre ce domaine de l'origine des cités et du politique. Ce n'est que très récemment que certains travaux tentèrent de relire par cette approche la supposée exception grecque. Marqués par les travaux de l'école dite néo-institutionnaliste, plusieurs chercheurs ont souligné le lien entre cité et marché. L'égalité politique et juridique des membres du corps civique serait équivalente à l'égalité économique des acteurs du marché. Cette idée générale a trouvé une application très cohérente et systématique dans un livre de l'historien libéral américain Josiah Ober (*L'Énigme grecque*, La Découverte, 2017). Ce spécialiste de la démocratie athénienne pense pouvoir établir que l'apparition et le développement d'institutions démocratiques est lié à une croissance économique remarquable, et que le lien entre les deux est précisément le mar-

pas ces pratiques qui ont pu répondre à la crise de l'endettement privé, à la concentration des terres, et en définitive aux questions fondamentales de délimitation du corps civique (les esclaves, les étrangers, les artisans sont-ils citoyens ?) et d'attribution de la terre

« Dans les années 1980, une révolution eut lieu dans l'étude des origines de la cité grecque. »

et de ses produits (lotissements, répartition de la main-d'œuvre). Quant à la théorie d'Ober, elle pêche par presque tous les côtés : les données quantitatives sur lesquelles il établit l'idée d'une croissance économique sont fragiles, même si l'hypothèse peut avoir une certaine réalité ; surtout, les disjonctions chronologiques sont frappantes : la croissance commence vers 800, dans

aussi en partie sur la force du mot démocratie, dont on oublie trop vite qu'il désigne à Athènes un système impérialiste et esclavagiste.

Pour le reste, ces diverses versions du miracle grec sont bien de leur temps : dans les années 1980, une partie du monde intellectuel, à gauche en particulier, se demande ce qui fait communauté, ce qui fonde le vivre-ensemble,

pour utiliser le langage courant – et donne à cette question des réponses d'ordre culturel ; dans les années 2000, on insiste sur les liens entre marché libre et démocratie. C'est au fond assez attendu. Ce genre de métamorphoses de l'exception grecque est un phénomène ancien, illustré déjà par certains

cependant un fait qu'il faut remettre en série : des places semblables sont désormais connues à Latmos et Av ar Tepesi en Asie mineure, tandis que Carthage a un plan orthogonal, souvent lié à de telles places, dès 700.

Le monde méditerranéen avance d'un même pas entre 1 200 et 400 avant notre

gers ou soumission et asservissement sur place de communautés voisines). Elles réorganisent l'ensemble du système de production et d'allocation des biens agricoles, et le point d'orgue de cette réorganisation est la création de marchés délimités et surveillés, qui servent à contrôler les biens échangés et à prélever les taxes sur les échanges. Cela est vrai en Grèce, mais aussi à Rome à la même époque, et on peut supposer que ce fut le cas ailleurs.

« L'origine du politique est économique.

Mais ce qui est important, c'est que ces processus économiques ne sont pas typiquement grecs : comment pourraient-ils d'ailleurs être liés à une culture plutôt qu'à une autre ? »

aspects des travaux de l'école dite de Paris, autour de Jean-Pierre Vernant et Pierre Vidal-Naquet.

Que faire ? Il faut sortir du miracle grec. Pour cela, on dispose aujourd'hui d'assez de données dans l'ensemble du monde méditerranéen et proche-oriental. Il est remarquable que les phénomènes isolés par Ober puissent être généralisés sans aucun problème à l'échelle méditerranéenne. Le début du premier millénaire avant notre ère vit une croissance urbaine notable dans certaines régions comme l'Étrurie et l'Ionie ; elle fut suivie par l'urbanisation de la Grèce égéenne, de l'Andalousie, de l'Anatolie entre 800 et 600. Cette croissance démographique et urbaine a des conséquences à la fois économiques et politiques : l'artisanat spécialisé prend des formes nouvelles, l'approvisionnement des villes devient un problème agricole, la forme nouvelle de la ville réserve souvent des espaces politiques. Ce moment-là est considéré comme une épiphanie lorsque se définissent les premières *agorai* (places d'assemblée) grecques, comme à Megara Hyblaea en Sicile vers 700. C'est

ère. Il y a certes de fortes différences régionales, mais elles ne correspondent pas aux vieilles frontières héritées : les régions avancées sont l'Étrurie, la Phénicie et l'Ionie, ce qui ne s'explique en aucun cas par des questions d'identité ethnique ou de culture. Dans cette histoire commune, un moment prend un relief particulier. Entre la fin du VII^e siècle et le début du V^e, en divers endroits, éclate une crise de la dette dont le souvenir nous est parvenu. Le nœud du problème est la réduction en esclavage pour dettes de membres du corps civique. Il s'agit clairement d'une initiative des plus riches pour se procurer de la main-d'œuvre à exploiter sur place ou exporter. L'instrument en est la monnaie, non pas la monnaie frappée mais une monnaie de métal pesé, dont l'importance ne fait que commencer à apparaître aujourd'hui. Les communautés réagissent en interdisant la réduction des citoyens en esclavage, en protégeant la cellule domestique paysanne par l'inaliénabilité de certaines terres, en organisant des sources de main-d'œuvre alternatives (esclavage des étran-

LA MÉDITERRANÉE ET AU-DELÀ

L'économie de la Méditerranée archaïque n'est pas une économie primitive incapable de jouer un rôle dans la formation des cités – ce qu'on croyait dans les années 1980. Ce n'est pas non plus l'histoire des bienfaits du marché libre – ce qu'on prétend parfois aujourd'hui. C'est le lieu où se nouent les questions essentielles, celles des droits sur la production, la main-d'œuvre et les biens produits, qui font que les communautés se doivent de construire un droit, des marchés encadrés et un espace politique. L'origine du politique est économique. Mais ce qui est important, c'est que ces processus économiques ne sont pas typiquement grecs : comment pourraient-ils d'ailleurs être liés à une culture plutôt qu'à une autre ? Le lieu de formation des cités-États antiques est l'ensemble de la Méditerranée. Ce n'est d'ailleurs pas le seul. L'Inde du nord, la Chine du nord voient au même moment se former des États au milieu d'évolutions semblables – monétarisation, urbanisation, intensification agricole, introduction de nouveaux types de travail contraint. Il y a là de quoi écrire une histoire qui sortira du cercle vicieux de l'exception grecque. Il n'y a pas de miracles en histoire. ●

*Julien Zurbach est historien.

Il est enseignant à l'École normale supérieure de Paris.

Le sport organisé : un creuset des inégalités entre les femmes et les hommes ?

Que dire du sport, considéré comme un outil de construction de la citoyenneté, s'il s'avère qu'il profite à une moitié seulement de la population ? Quelles en sont les conséquences sur l'accès à l'espace public ?

— PAR YVES RAIBAUD* —

Deux études réalisées à Bordeaux et Genève montrent que le sport repose toujours sur le principe de la séparation des sexes et de leur hiérarchisation au profit des hommes. Les inégalités constatées dans l'attribution des moyens publics sont observables sans difficulté par n'importe quelle collectivité. 70 % des subventions publiques reviennent aux hommes, beaucoup plus si on compte l'amortissement et l'entretien des équipements sportifs. Peu de villes osent encore faire ce type de constat, entretenant le mythe de l'égalité, qui s'avère *de facto* être un « consentement aux inégalités ». Les études françaises, suisses et européennes montrent cependant que le niveau de pratique sportive des femmes a quasiment rattrapé celui des hommes. Que signifie ce décalage ? N'y aurait-il pas d'un côté un sport gratuit considéré comme d'utilité sociale, plutôt destiné aux hommes, et un sport payant, bien-être et entretien du corps, plutôt pratiqué par les femmes ? Des entretiens auprès des élus et des professionnels, et l'observation des équipements sportifs municipaux laissent apparaître un nouveau visage du sport organisé, marqué par le décrochage des filles à l'adolescence, puis des femmes dès leur pre-

mière grossesse et leur entrée dans le monde du travail. L'hégémonie des garçons sur des terrains de sport non mixtes s'affirme alors sans complexe, tandis que le sport féminin s'adapte à la marge (offre privée, sport libre). Depuis les années 1970 de nombreux travaux ont mis en valeur le rôle croissant de la civilisation des loisirs et ses

nomique majeur dans des domaines aussi différents que le tourisme, l'aménagement du territoire ou le sport spectacle. Dans ce concert de bonnes intentions, le vœu pieux qui consiste à affirmer qu'il faut encourager les filles à faire du sport et faire la promotion du sport féminin paraît d'une singulière hypocrisie lorsqu'on constate la réalité

« Les inégalités constatées dans l'attribution des moyens publics sont observables sans difficulté par n'importe quelle collectivité. 70 % des subventions publiques reviennent aux hommes, beaucoup plus si on compte l'amortissement et l'entretien des équipements sportifs. »

conséquences sur la transformation et la requalification de l'espace des sociétés. Parmi ces loisirs, le sport est devenu progressivement un genre commun, diffusant des savoirs universels sur la santé, la citoyenneté ou l'éducation, tout en devenant un acteur éco-

d'une offre publique inégalitaire et l'indifférence générale face au comportement hégémonique du sport masculin. Les protestations et le combat des sportives pour l'égalité ne datent pas d'hier, mais de nouveaux obstacles se créent au fur et à mesure pour les écar- ►►

►► ter des ressources : accès aux terrains, aux emplois, aux rémunérations, aux loisirs sportifs. Cette injustice se crée au quotidien et un ordre de genre se perpétue, en particulier dans l'apprentissage et l'usage sexués de l'espace public.

UNE SURREPRÉSENTATION MASCULINE DANS LES LIEUX ET ACTIVITÉS SPORTIVES PRIS EN CHARGE PAR LES COLLECTIVITÉS

Selon les dernières enquêtes réalisées en France, 87 % des femmes déclarent avoir pratiqué une activité physique et sportive au cours des douze derniers mois, y compris les vacances (91 % des femmes). L'écart entre les hommes et les femmes s'est réduit de onze points en dix ans. Les différences entre femmes et hommes sont corrélées avec le niveau d'études : au niveau Bac +, il n'y a plus de différences entre les femmes et les hommes. Il n'en va pas de même au niveau des pratiques licenciées, qui ne comptent que 36 % de femmes (30 %

pour les disciplines olympiques). Outre les trois grandes fédérations de sport scolaire qui regroupent plus d'un million de filles, les fédérations qui comptent le plus grand nombre de femmes sont, dans l'ordre, l'équitation, la gymnastique volontaire et la gymnastique sportive, le tennis, le basket, la randonnée pédestre. Les fédérations les plus féminisées (+ de 80 %) sont l'équitation (700 000), les différentes formes de gymnastique et le twirling bâton. Le football (1,9 million) et le rugby (340 000) sont les fédérations féminisées à moins de 5 %. Il faut également rappeler que les femmes représentent en France 36 % des sportifs de haut niveau, 33 % des étudiants de la filière universitaire Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), 26 % des instances dirigeantes des fédérations sportives, 12 % des présidences.

Les deux études réalisées à Bordeaux et Genève reflètent ce cadrage, avec quelques spécificités régionales (montagne, ski et hockey pour Genève, nau-

tisme, rugby et tennis pour Bordeaux), ainsi que des différences entre quartiers. Le premier constat est la ségrégation des sexes dans des activités sportives et la supériorité numérique des activités masculines, parmi lesquelles le football

« Le football (1,9 million) et le rugby (340 000) sont les fédérations féminisées à moins de 5 %. »

se taille dans les deux cas la part du lion. L'effet mécanique de l'offre produit ces écarts : 68 % des subventions reviennent aux sportifs, contre 32 % aux sportives. D'autres chiffres confirment cette tendance et participent à l'amplifier : subventions accordées au « sport d'élite », aux formations d'éducateurs et d'éducatrices et aux sections sport études (canton de Genève). Là encore plus des deux tiers des bénéficiaires sont des garçons.

La cartographie des équipements par sexe (équipements mis à disposition des clubs et dont l'utilisation nécessite une licence et/ou une adhésion) projette sur l'espace l'asymétrie des pratiques féminines et masculines.

LE SPORT DANS LES ACTIVITÉS DE LOISIRS ET LES TEMPS DE VACANCES

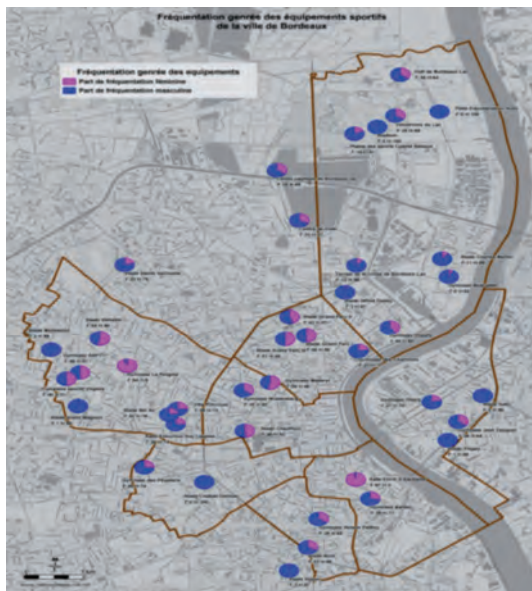
Il faut ajouter à ce comptage les activités de loisir et les temps de vacances dans lesquels le sport est utilisé comme outil d'éducation, de distraction ou de prévention (animation socioculturelle, éducation spécialisée, prévention de la délinquance), ces activités pouvant être gérées, selon les cas, directement par les collectivités ou, par délégation, aux associations. Dans le cas des collectivi-

UN EXEMPLE : LES SUBVENTIONS ORDINAIRES AUX CLUBS ET ASSOCIATIONS DE LA VILLE DE GENÈVE

(18 sports les plus subventionnés par montant de subventions + ratio H/F)

ACTIVITÉ	NBRE DE CLUBS	NBRE D'ADHÉRENTS	MONTANT	% FEMMES
FOOTBALL	17	20 095	460 900	4,9 %
BASKET	13	3137	344 400	26 %
NATATION	13	4240	272 800	46 %
VOLLEY-BALL	11	3804	263 200	48 %
GYM	8	7019	242 800	79,5 %
VOILE	2	4448	171 100	28 %*
HANDBALL	3	961	160 800	30 %*
SKI	6	987 *	146 000	47 %
ATHLÉTISME	7	417	142800	43 %
HOCKEY	4	273	120 000	0,5 %
TENNIS	6	24 261	95 900	38 %
BADMINTON	3	1852	82 500	36 %*
RINK-HOCKEY	3	Non renseigné	75 300	4,5 %*
CYCLISME	2	1547	71 000	11 %
RUGBY	3	922	69 700	7 %
JUDO/KARATÉ	1	Non renseigné	70 000	24 %**
TENNIS DE TABLE (3)	3	Non renseigné	55 800	14 %**
ALPINISME/TREK (2)	2	2376	40 600	24 %

Équipements
de Bordeaux
par sexe, Van Ghelue
et Raibaud, 2015



tés, on note depuis quelques années dans les deux villes une progression des jeunes filles dans les activités proposées, suite à l'élaboration d'un tableau de bord comprenant des statistiques genrées (par exemple l'opération d'été « Sport

ments de la Caisse d'allocations familiales en France, des statistiques sexuées sont demandées (2016 : 59 % de garçons, 41 % de filles), mais renseignées seulement par 47 % des partenaires, ce qui ne permet pas non plus de lever le doute

« Le sport peut être défini dans sa dimension spatiale comme un opérateur qui prescrit des rôles de genre et désigne matériellement la division des espaces : espace privé féminin et espace public masculin, »

sur les quais », à Bordeaux, qui est passée entre 2013 et 2017 de 20 % de filles à 52 %, les opérations golf urbain et patinoire de la ville de Genève, 50 % de filles en 2016).

Les observations de terrain et les entretiens avec les professionnels enregistrent une large majorité de garçons, pour quelques initiatives spécifiques en direction des filles. Pour les départs en vacances, où interviennent les finance-

sur le fait que ce sont les garçons qui profitent majoritairement des séjours de vacances organisés. Lorsque le sport est utilisé dans le cadre de la prévention de la délinquance et les éducateurs hors les murs, les professionnels nous indiquent que le public ciblé est majoritairement masculin, en rapport avec les problèmes posés traditionnellement par les jeunes garçons dans l'espace public : les éducatrices et éducateurs disent

s'adapter à la demande des collectivités et des services de l'État.

LE DÉCROCHAGE DES FILLES VIS-À-VIS DU SPORT

Les deux enquêtes en ligne, confirmant les enquêtes nationales et européennes, montrent que les femmes aiment le sport (y compris les pratiques de compétition), qu'elles ont quasiment autant

« Il s'agit de promouvoir une citoyenneté par le sport qui ne soit pas réservée aux garçons. »

de pratiques sportives que les hommes, mais que ce goût est contrarié concrètement dès l'enfance. D'abord par la non-mixité des pratiques sportives qui entérine la supposée supériorité physique des garçons et amène les deux classes de sexe à se séparer totalement dès l'adolescence, au détriment des filles : difficulté à constituer des équipes féminines et des clubs dans les disciplines réputées masculines (foot, rugby, vélo), manque de moyens chroniques dans des disciplines réputées féminines, telles que la gymnastique et toutes les formes de danse. Ce décrochage des filles est aggravé par le sexisme et la pression sur leur corps, ainsi que le montrent les travaux réalisés sur les pratiques sportives féminines, notamment au collège.

Le décrochage continue à l'âge adulte pour celles qui ont des enfants et peinent à concilier vie familiale et vie professionnelle. À Genève, 74,8 % des femmes disent avoir dû réduire ou suspendre leurs activités sportives dans leur vie. Les principales raisons sont par ordre : enfants/famille/grossesses (41,2 %), travail ►►

« Le sentiment d'insécurité, le harcèlement et les agressions reviennent constamment dans les discussions sur "le sport libre", dont on dit qu'il a la préférence des femmes. »

(18,5%), manque de temps (10,8%), problèmes de santé (10,1%), suivi de blessures, études, autres, ce que confirment et précisent les entretiens collectifs.

L'emploi du temps des mères de famille, surtout lorsqu'il est cumulé avec un travail, ne laisse pas beaucoup de temps au sport, d'autant plus si on s'impose des limites par culpabilité envers ses enfants, sa famille, problème que semblent moins ressentir les hommes. Le temps de la grossesse et de l'accouchement leur paraît difficilement compatible avec les pratiques sportives. Les femmes reprennent après, pour récupérer la forme.

Le déficit de propositions sportives à destination des femmes augmente mécaniquement et amplifie leurs difficultés pour trouver une offre adaptée, tandis que les propositions en direction des hommes se multiplient et se diversifient.

Ce décrochage des jeunes filles et des femmes des activités sportives organisées est accentué par le sexisme : partager les équipements et les moyens n'est pas le fort des hommes, qui se sentent plus légitimes dans des activités qu'ils pratiquent en groupe depuis l'enfance. À Genève, 30 % des femmes déclarent avoir été témoins de propos ou de gestes sexistes, 26 % en ont été victimes (53 % des étudiantes). 18 % des victimes disent avoir arrêté ou modifié leurs pratiques sportives suite à une agression sexiste. Les auteurs sont par ordre : les autres sportifs (51 %), les passants (17 %), l'encadrement (14 %), l'entourage (17 %). La part des autres sportifs met en lumière le

rôle des stéréotypes de genre dans le sport. La place des passants dans cette partie du questionnaire (17 %) souligne l'espace public comme lieu d'épreuves sexistes pour les femmes. Le sentiment d'insécurité, le harcèlement et les agressions reviennent constamment dans les discussions sur « le sport libre », dont on dit qu'il a la préférence des femmes. La fréquence des faits et leur répétition témoignent de leur banalisation. Face à ces comportements inadéquats, les femmes déploient des stratégies d'évitement (abandon des lieux) ou symboliques (humour). Le fait d'en parler ou de le dénoncer n'est pas l'option la plus souvent retenue. Le sport des femmes dans la ville peine à passer comme une pratique sociale ordinaire, au contraire du sport masculin. Malgré cela beaucoup de femmes réussissent à faire du sport dans les pratiques libres (course, vélo, marche, malgré le sentiment d'insécurité) ou

pelements subventionnés dont les heures d'ouverture sont difficilement conciliables avec les temps du travail domestique et celui consacré aux enfants. Ainsi le sport des femmes est-il plus souvent payant pour elles et gratuit pour les collectivités, l'essentiel de la ressource publique étant consacré au sport masculin

SPORT ET CITOYENNETÉ : UNE IMPOSTURE SANS L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Difficile de ne pas douter du projet global du sport dans ces conditions. Une fois de plus les « lunettes du genre » vont au-delà du simple constat des inégalités et des violences pour questionner le sport. L'idée que le sport serait une bonne école de la citoyenneté ne peut pas nous leurrer longtemps s'il s'avère que les bénéfices d'une socialisation par le sport opèrent exclusivement pour les garçons, représentés souvent dans les médias par sa frange la plus pauvre, les jeunes garçons des banlieues (football, boxe et arts martiaux). La canalisation de la violence des jeunes par le sport est un standard de la politique de la ville et fait référence, encore aujourd'hui, pour une grande partie des professions qui œuvrent dans le domaine de l'éducation spécialisée, de la prévention ou de l'animation socioculturelle. Il n'y a qu'un pas à franchir pour considérer que

« Ce que le sport spectacle ne peut ou ne veut pas faire, c'est aux financements publics de le réaliser en faisant la promotion du sport mixte et du sport féminin. »

commerciales (fitness, aquagym, yoga, pilates, malgré le prix) qui offrent une souplesse d'adaptation pour les horaires, au contraire des clubs et équi-

les jeunes des quartiers, ces « nouvelles classes dangereuses », autrefois les classes populaires, sont issus de l'immigration. La variable sexe est alors



occultée par la variable ethnicité : peu importe que ce soient des garçons, il faut « s'occuper d'eux », en particulier de ceux qui sont pauvres ou « issus de l'immigration », expliquant un machisme culturel, indépendant de leur pratique sportive. On peut expliquer ainsi que la négation de la variable sexe consacre des cultures sportives urbaines qui valorisent les garçons en général, tout en stigmatisant les garçons des classes pauvres.

Une autre extension de ce travail sur les politiques publiques du sport concerne l'espace public. L'enquête et les entretiens nous montrent un autre effet des inégalités dans le sport : légitimes dès la cour de récréation sur l'aire centrale du foot, les garçons n'ont aucun doute sur le fait que les terrains de sport de la ville leur sont destinés, ainsi que la plus grande partie de l'espace public dans les temps de loisir. À l'inverse, comme nous l'avons évoqué ci-dessus, sexisme et tâches domestiques éloi-

gnent les femmes à la fois du sport et de l'espace public. Dans cette hypothèse, le sport peut être défini dans sa dimension spatiale comme un opérateur qui prescrit des rôles de genre et désigne matériellement la division des espaces : espace privé féminin et espace public masculin, dans une ville faite « par et pour les hommes ». À l'inverse, si on adopte tout ou partie de cette hypothèse, on voit également comment le sport peut être utilisé d'une façon efficace pour retourner cette dichotomie sociale et spatiale. Les villes qui se sont attaquées au problème (notamment la ville de Bordeaux) mettent en place des observatoires du sport féminin pour quantifier ces inégalités et élaborer une programmation, afin de rétablir année après année l'équilibre : subventions accordées sur des contrats d'objectifs, plages réservées aux femmes dans les équipements sportifs, mixité et égalité dans les projets d'animation sportive des quartiers, sécurisation et encourage-

ment des pratiques sportives dans l'espace public. Ce que le sport spectacle ne peut ou ne veut pas faire, c'est aux financements publics de le réaliser en faisant la promotion du sport mixte et du sport féminin. C'est une question d'égalité devant l'impôt. Mais il s'agit aussi de promouvoir une citoyenneté par le sport qui ne soit pas réservée aux garçons comme l'a été la citoyenneté républicaine, privant durant cent ans les femmes françaises du suffrage universel, un retard qui plombe encore aujourd'hui notre démocratie. Le rattrapage ne doit pas être optionnel, c'est une question de justice. Tout le monde y gagnera, même les garçons qui pâtissent souvent des effets secondaires d'une éducation sportive entre pairs marquée par le virilisme, le sexisme et l'homophobie. ●

***Yves Raibaud** est géographe. Il enseigne à l'université de Bordeaux Montaigne.

Cancer(s) et immunothérapie(s)

— ENTRETIEN AVEC ELENA RONDEAU* —

Depuis quelques années, le traitement des cancers par immunothérapie est souvent présenté comme une avancée majeure. Est-ce vraiment le cas et quels sont les obstacles à une efficacité générale de ces traitements ? Où l'on va voir qu'un peu de philosophie n'est pas superflu.

© On parle de l'immunothérapie comme d'un traitement d'avenir contre les cancers. Qu'en est-il ?

C'est stimuler artificiellement le système immunitaire pour pallier ses faiblesses. Ce type de traitement a en effet beaucoup progressé depuis moins de dix ans. Il est surtout utilisé actuellement contre les mélanomes (de graves cancers de la peau) et les cancers du poumon. Le système immunitaire désigne l'ensemble des mécanismes de défense de l'organisme contre toute menace étrangère (microbes par exemple) afin d'assurer son intégrité. Mais le cancer sait contourner ce système, car il n'est pas identifié comme envahisseur « étranger ». Les différents acteurs de l'immunité sont capables de mener des actions protectrices ou néfastes face aux cellules cancéreuses, selon leurs caractéristiques et le stade de sévérité de la maladie.

L'immunothérapie consiste à déjouer

ces ruses du cancer, à permettre au système immunitaire de le combattre lui aussi. Il faut alors se livrer à des études plus fines, examiner ce qu'on appelle le « micro-environnement tumoral ».

© Qu'est-ce donc que ce « micro-environnement tumoral » ?

La tumeur n'évolue pas dans l'abstrait, de façon isolée : elle interagit concrètement dans son contexte, c'est-à-dire avec son environnement à l'intérieur du corps, dans l'espace et dans le temps. C'est ce qu'on appelle le « micro-environnement tumoral ». Quelle est à ce niveau la contribution locale des acteurs immunitaires ? Ce milieu inclut potentiellement une grande diversité de composants et de phénomènes : interactions avec le tissu existant, migration des cellules, naissance de nouveaux vaisseaux sanguins, etc.

© Revenons au système immunitaire. Son fonctionnement est-il bien connu ? On a tous entendu parler des globules blancs (ou leucocytes), mais que sont ces « lymphocytes » ?

Le système immunitaire est un réseau complexe qui comporte encore beaucoup de mystères. Il y a d'abord l'immunité innée, à laquelle participent plusieurs types de leucocytes (dits « granulocytes » et « monocytes »), qui permet une réponse rapide contre tout agent étranger, sans tenir compte de la spécificité de cet agent.

Pour les cancers, nous nous intéressons aussi à d'autres types de leucocytes : les « lymphocytes ». Ce sont des cellules immunitaires circulantes, capables de répondre de manière *spécifique* à une infection par des microbes ou à une activité anormale des cellules. Il en existe deux types principaux : les lymphocytes B (produisant des molécules

« Le système immunitaire désigne l'ensemble des mécanismes de défense de l'organisme contre toute menace étrangère (microbes par exemple) afin d'assurer son intégrité. »

qui reconnaissent les éléments « anormaux » et les lymphocytes T [qui détruisent directement les entités ciblées et assistent les autres cellules immunitaires]. Ce sont des acteurs de l'immunité spécifique (ou « adaptative »), responsable d'une réponse ciblée contre un agent pathogène particulier.

🕒 Quel est l'intérêt de classer ces lymphocytes ?

La diversité des acteurs cellulaires, intervenant dans la gestion de l'infection ou du dérèglement interne, nous encourage à penser l'organisation du système immunitaire en termes de sous-groupes fonctionnels, dont l'articulation permet une réponse efficace et adaptée à la menace détectée. On parle alors de « populations cellulaires », à activités et localisations distinctes.

En particulier, on classe les lymphocytes en fonction de leur rôle dans la réponse immunitaire : chaque type de cellule correspond à une origine donnée et à un ensemble de caractéristiques fonctionnelles et moléculaires communes. On établit ainsi une catégorisation pour optimiser la compréhension des mécanismes biologiques impliqués et des parts respectives dues à chaque acteur.

🕒 Avant de revenir à l'immunothérapie, il faut peut-être mettre de l'ordre dans les différents types de cancers ?

Oui. Dans le jargon, on distingue les « cancers solides », c'est-à-dire ceux des organes (poumon, rein, foie, etc.) et les « cancers liquides » qui touchent les cellules du sang : globules blancs (à fonction immunitaire), globules rouges

(à fonction de transport d'oxygène) et plaquettes (à fonction de coagulation). Au cours de leur développement, les cellules sanguines passent par une série d'étapes, dont les premières ont lieu dans la moelle osseuse à partir d'une « cellule-souche » et avant la diffusion dans le sang. Ce processus peut être perturbé par des facteurs de divers types (prédispositions génétiques ou agents environnementaux) qui font proliférer les cellules. Leur accumulation freine ensuite le fonctionnement normal des

« Le système immunitaire est un réseau complexe qui comporte encore beaucoup de mystères. »

autres cellules (lutte contre les infections, réparation des tissus, etc.).

Il existe trois grands types de cancers du sang :

- les leucémies touchent certains pré-curseurs de globules en début de maturation, et sont caractérisées par la présence de cellules anormales dans le sang ;
- les myélomes touchent certains pré-curseurs de lymphocytes dans la moelle osseuse, et se manifestent par des lésions osseuses ;
- les lymphomes touchent les lymphocytes dans les organes lymphoïdes, où

ces cellules circulent après leur maturation (rate, ganglions).

En outre, on distingue les tumeurs primaires (la première masse cancéreuse à apparaître) et les métastases (sites secondaires de dissémination des cellules malignes, par exemple au niveau des os ou des poumons).

🕒 L'immunothérapie ne marche pas toujours

Il y a souvent absence de réponse ou problèmes de toxicité chez certains patients. D'où l'intérêt de chercher à mieux comprendre la réponse immunitaire (ou son absence) face à la tumeur, afin d'élucider aussi le fonctionnement et l'optimisation de ces stratégies thérapeutiques. Ces dysfonctionnements sont encore inexpliqués.

Prenons un exemple. Une équipe scientifique de mon laboratoire d'accueil travaille sur des cellules immunitaires particulières qui nourrissent la tumeur. On les nomme « cellules M » (car elles prennent naissance dans la moelle osseuse), on n'en connaît pas encore toutes les propriétés. Ces cellules sont déjà bien étudiées chez les animaux ; chez l'homme, en revanche, on entrevoit seulement leur rôle dans la progression des tumeurs. En effet, on a constaté qu'elles s'accumulent chez les individus atteints de cancer : il semble qu'elles sont capables d'inhiber les réponses immunitaires. Un modèle de cancer du sein chez la souris suggère que les cellules M joueraient un rôle déterminant dans l'apparition et le développement de métastases pulmonaires. Le résultat de la recherche est le suivant : avant même l'arrivée des cellules cancéreuses issues de la tumeur primaire, on observe déjà une « pré-colonisation » immunitaire par les cellules M à l'endroit des futures métastases.

Quels sont les causes et les mécanismes de formation de cette niche « prémétastatique » ? Comment les acteurs immunitaires et les cellules cancéreuses sont-ils relocalisés ou recrutés dans cet environnement à distance de la tumeur primaire ? La composante expérimentale ▶▶

►► de mon projet de thèse consistera en une étude précise de ce milieu. Il s'agira d'analyser les caractéristiques des cellules M et de leurs interactions avec différents acteurs au cours de la progression de la tumeur et dans plusieurs

© C'est de la biologie et de la médecine, qu'est-ce que la philosophie vient faire là-dedans ?

Bien entendu, ce sont les biologistes et les médecins qui tiennent ici le rôle prin-

« On classe les lymphocytes en fonction de leur rôle dans la réponse immunitaire : chaque type de cellule correspond à une origine donnée et à un ensemble de caractéristiques fonctionnelles et moléculaires communes. »

organes (glande mammaire, poumons, organes lymphoïdes, sang).

© Qu'est-ce que les maladies auto-immunes ?

Ce sont, par exemple, la sclérose en plaques, la polyarthrite rhumatoïde, le lupus (une maladie aux multiples visages). Il s'agit de réactions inappropriées du système immunitaire contre son propre corps, anormalement reconnu comme « étranger » et/ou menaçant. C'est une dysfonction des mécanismes qui assurent habituellement la tolérance des acteurs immunitaires vis-à-vis des composants moléculaires de l'individu.

Pour comprendre ce dysfonctionnement, il faut expliquer comment se forment les agents du système immunitaire. Sont d'abord produites des cellules neutres, dites « naïves ». L'étape suivante consiste à rendre ces cellules réactives, mais on ne sait pas lesquelles sont bénéfiques ou nuisibles. Avant d'être libérées dans l'organisme, les nuisibles sont normalement éliminées. Dans le cas des maladies auto-immunes, ce contrôle ne s'effectue pas correctement, celles qui devraient être éliminées peuvent alors s'attaquer à l'organisme et causer des troubles de santé plus ou moins sévères.

cipal. Mais il y a un besoin, sinon de philosophie au sens général, du moins de réflexion et d'analyse critique des concepts. En effet, on a l'habitude de classer les objets (cellules, êtres vivants, etc.) dans des cases figées, statiques, bien délimitées. Or ici, vu la complexité et la nouveauté de ces questions, vu la dynamique des processus et la plasticité des acteurs biologiques en jeu qui y sont associés, cela ne marche pas.

« La tumeur n'évolue pas dans l'abstrait, de façon isolée : elle interagit concrètement dans son contexte, c'est-à-dire avec son environnement à l'intérieur du corps, dans l'espace et dans le temps. »

Considérons l'examen du « micro-environnement tumoral », dans le temps et dans l'espace. Certains mécanismes à l'œuvre ici sont les mêmes que pour d'autres processus déjà connus, par exemple en biologie du développement, de l'évolution et de la réparation des tissus. Même des chercheurs de disciplines plus éloignées ont pu être confrontés à

des situations assez analogues. Le laboratoire organise alors régulièrement des discussions, interventions et débats à ce sujet, où les questions sont posées collectivement et en présence de spécialistes de ces différents champs. On établit des ponts entre des domaines de recherche parfois cloisonnés par leurs spécialisations respectives, afin de construire un dialogue fécond entre leurs méthodologies et leurs résultats. C'est donc aussi la possibilité de rechercher de nouvelles pistes grâce à une démarche interdisciplinaire.

Le philosophe François Dagognet (1924-2015) a montré que le catalogue du vivant en vigueur, disons du XVII^e au XX^e siècle, n'était plus adapté aux nouveaux objets sans cesse en changement. On doit donc repenser les notions de catégorie, de définition, de classement, et leurs variations.

On a aussi besoin d'une réflexion « critique » : montrer, en recherche, l'importance des précautions et de la prise de recul, pour éviter, notamment, d'éventuelles extrapolations ou applications inappropriées dans certains cas. Il faut mettre en lumière les limites de certaines définitions et classifications pour comprendre les liens entre les avancées

scientifiques et les facteurs techniques. On vise aussi à mieux comprendre le rôle des biais expérimentaux et des hypothèses d'interprétation. ●

*Elena Rondeau est biologiste et philosophe des sciences à l'université de Bordeaux.

Propos recueillis par Pierre Crépel, Pierre Grégoire et Yannis Hausberg.



Créé par les Éditions sociales et la Fondation Gabriel Péri, Silo est un média participatif dédié aux pensées critiques, à l'actualité du débat et au mouvement des idées. Il veut contribuer à organiser et à faire connaître l'immense patrimoine intellectuel dont l'humanité s'est dotée et continue de se doter pour penser l'ordre existant et sa transformation progressiste. Nous publions ici un extrait d'un article paru dans le Silomag # 6 consacré à la Sécurité sociale.

Accès au droit/accès aux droits, de quoi parle-t-on ?

Si l'expression « accès au droit » possède une dimension généraliste, la formule « accès aux droits » vise surtout les populations défavorisées et leur accès aux différentes aides et prestations sociales. Cette ambiguïté sémantique pose la question de savoir si elle ne contribue pas à construire une représentation des plus pauvres réduite à leur position de demandeurs d'aides matérielles.

— PAR ROSE-ANNE DESCOTZIA* —

Une *Charte nationale de l'accès au droit*, signée le 21 février 2017 par le ministère de la Justice et plusieurs associations nationales, vise à « assurer une justice plus proche des citoyens, plus efficace et plus accessible ». Cet objectif est « au cœur du plan d'action [...] pour une justice du XXI^e siècle », dans la droite ligne de la loi du 18 novembre 2016 qui promet dans son article 1 « l'accès au droit et [...] un égal accès à la justice ». Depuis la loi du 10 juillet 1991, cet accès au droit est favorisé notamment par des lieux d'informations et de conseils (Points d'accès au droit, Maisons de la justice et du droit, Conseils départementaux d'accès au droit) et par l'aide juridictionnelle. La loi de novembre 2016 renforce les modes alternatifs de règlement des litiges (conciliation et médiation) et étend les possibilités d'actions de groupe. L'expression « accès au droit » possède donc une dimension généraliste : accès à l'information juridique et possibilités d'accompagnements et de conseils dans la résolution des différends, par voie amiable ou contentieuse.

« ACCÈS AUX DROITS » : UNE FORMULATION GÉNÉRALE POUR UN EMPLOI TRÈS SPÉCIFIQUE

En revanche, l'expression « accès aux droits » possède une signification beaucoup plus restrictive, si l'on examine à quoi elle se réfère précisément dans les différents écrits et rapports officiels. Il y a un caractère elliptique dans cette locution qui cache, derrière une formulation assez générale, un emploi très spécifique. Elle sert en pratique à parler des problèmes d'accès, par les populations les plus défavorisées, à un certain nombre de droits sociaux, dits « droits créances », c'est-à-dire aux aides instituées par des textes pour subvenir à un certain nombre de besoins : aides financières, logement, santé, éducation, etc. Pour aller plus loin, dans la plupart des cas, le champ de l'expression est encore réduit pour aborder principalement le problème de l'accès aux allocations sociales ou à la santé. Nous le savons, les mots reflètent nos façons de penser autant qu'ils les construisent. Le caractère elliptique de l'expression « accès aux droits » pose donc problème par ►►



►► ce qu'elle tend à éluder par rapport à ce que sa formulation généraliste pourrait laisser penser : un accès à l'ensemble des droits attachés à la personnalité juridique.

En effet, pour les personnes dites « les plus défavorisées », la problématique de l'accès à leurs droits dépasse largement le seul accès aux prestations sociales et autres aides matérielles. Pour prendre l'exemple des personnes sans domicile stable, nous pouvons nous interroger sur leur accès au respect du droit fondamental de propriété, lorsque leurs effets personnels peuvent être confisqués et détruits par la police sur un simple fondement contraventionnel, en tant qu'objets encombrant la voie publique, au même titre que des ordures ou déchets (article R 633-6 du Code pénal). Ou encore sur le respect du droit à la vie familiale, lorsque les placements d'enfants sont beaucoup plus fréquents, à maltraitance égale, chez les familles les plus pauvres.

**LE NON-RECOURS AUX DROITS :
UN PHÉNOMÈNE D'AMPLEUR**

Ensuite, même en focalisant sur la question des prestations sociales, la problématique de l'accès au respect du droit ne se limite pas à l'obtention, *in fine*, desdites prestations. De nombreux travaux sur l'accès aux droits insistent, à juste titre, sur l'ampleur du phénomène de non-recours (cf. par exemple, le site de l'Observatoire des non-recours aux droits et aux services), c'est-à-dire sur le nombre d'intéressés qui, par ignorance ou découragement, ne demandent pas les aides auxquelles ils ont droit. Ces sommes non réclamées sont bien plus importantes que le montant des fraudes. Le mettre en exergue constitue une importante prise de conscience : les sommes non versées par non-recours sont estimées à environ 11 milliards d'euros, contre 4 à 5 milliards d'euros de fraudes, qui finissent le plus souvent par être détectées et remboursées.

L'expression « non-recours » laisse sous-entendre que le non-versement des prestations serait dû uniquement aux non-démarches des personnes éligibles. Mais certaines études abordent le non-recours « par non-réception », c'est-à-dire lorsque la demande a été faite, mais n'aboutit pas. Cela englobe les prestations non versées aux allocataires suite à des erreurs, illégalités ou dysfonctionnements provenant des organismes sociaux (Odenore, *L'Envers de la « fraude sociale »*. *Le scandale du non-recours aux droits sociaux*, La Découverte).

**ACCÈS AUX DROITS DES PAUVRES,
PAUVRE ACCÈS AU DROIT**

[...] Enfin, au fil de ce qui vient d'être écrit, se pose la question de savoir si l'objectif affiché de l'accès au droit en général concerne les allocataires de prestations sociales en particulier.

En effet, sur ce point, la loi pour la justice au XXI^e siècle s'avère plutôt restrictive. Elle généralise, pour les contentieux sociaux, les recours administratifs préalable obligatoires : avant de pouvoir contester une décision devant un juge, il faut d'abord introduire un recours devant l'administration qui a pris la décision... Or la majorité parlementaire a finalement décidé de ne pas étendre le bénéfice de l'aide juridictionnelle à ces recours préalable, ce qui pose véritablement problème étant donné la complexité et la technicité du domaine. Enfin, cette loi supprime les tribunaux spécialisés (Commission départementale de l'aide sociale (CDAS), Tribunal des affaires de sécurité sociale (TASS) et Tribunal de l'incapacité). Au fil de ces dernières années, ces derniers avaient pourtant développé des « façons de procéder » tenant compte des difficultés d'expression et de compréhension de certaines catégories de population. Ces matières sont dorénavant transférées au juge judiciaire et au juge administratif, peut-être moins réceptifs à ces problématiques et, en tous les cas, déjà largement surchargés. En matière de Revenu de solidarité active (RSA) par exemple, la jurisprudence est moins favorable aux allocataires depuis son transfert au juge administratif par la loi du 1^{er} décembre 2008. La dématérialisation généralisée et la fermeture de plus en plus fréquente des guichets renforcent également les difficultés d'accès aux services, aux informations et au(x) droit(s) (*Accueil téléphonique et dématérialisation*, étude menée en 2016 par le Défenseur des droits et l'Institut national de la consommation auprès de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF), Pôle emploi et la Caisse nationale d'assurance maladie).

En définitive, nous pouvons nous demander dans quelle mesure la problématique de « l'accès aux droits » ne vient pas sous-évaluer, par sa formule elliptique, la question de l'accès au droit des allocataires de prestations sociales. Symboliquement, cette ambiguïté sémantique ne contribue-t-elle pas à construire une représentation des plus pauvres réduite à leur position de demandeurs d'aide matérielle, en jetant l'ombre sur les autres aspects du spectre attaché à leur personnalité/*persona*, qu'elle soit humaine ou juridique ? Comme si les droits des plus pauvres se réduisaient à l'obtention de prestations sociales. Dans ce cadre, un moindre respect du droit paraît presque acceptable, ils ont déjà bien de la chance d'avoir accès à quelques aides... Mais si l'on replace la question de l'accès aux droits (simples allocataires de prestations sociales) sous le prisme de l'accès au droit (personnes juridiques à part entière), les manquements multiples à la règle ne revêtent-ils pas un caractère plus choquant ? ●

*Rose-Anne Descotzia est juriste en association.

Comprendre pour mieux agir, gagner en pertinence, appréhender les idées dans leur mouvement tel est l'objectif du collectif national « Idées ». Les notes produites ne définissent pas en soi l'orientation du PCF, cela est du ressort des communistes eux-mêmes et de leur direction, elles sont une contribution au débat. Elles avancent des pistes de réflexion. Des auditions viendront compléter ces notes travaillées par le collectif « Idées ».

Économie sociale et solidaire (ESS) et communisme

L'ESS est une économie hétérogène composée d'associations, de coopératives, de mutuelles, de collectifs locaux ou d'initiatives locales qui ont en commun de redonner une utilité sociale à la production économique et d'avoir un mode de production rendant les salariés, les usagers, les producteurs, les patients, etc., actrices et acteurs de la société.

— PAR SYLVIE MAYER* —

Dans les entreprises de l'ESS, coopératives et mutuelles, une personne égale une voix, pas ou peu de rémunération des parts sociales des sociétaires, réserves financières impartageables, adhésion volontaire au sociétariat. L'ESS est présente dans quasiment tous les domaines industriels et de service. Ce n'est pas une économie caritative ou de réparation, même si elle s'intéresse plus à ces champs que le reste de l'économie capitaliste.

Avec la loi de juillet 2014, « loi Hamon », des entreprises commerciales hors statut coopératif peuvent devenir entreprises sociales, ayant accès à un agrément « Entreprises solidaires d'utilité sociale (ESUS) » et à des avantages fiscaux et des subventions de la banque publique d'investissement Bpifrance, sous conditions :

- le but poursuivi doit être autre que le seul partage des bénéfices ;
- la gestion doit être démocratique avec la participation des associés, des salariés et des éventuelles autres parties prenantes ;
- les bénéfices de l'entreprise doivent prioritairement être utilisés pour le maintien ou le développement de l'activité.

Cette ouverture aux entrepreneurs sociaux est débattue, voire combattue, par les acteurs de l'ESS : en ce qui nous concerne, il nous semble qu'il faut être vigilants et dialoguer plutôt que rejeter. Ces regroupements peuvent agir dans des domaines aussi variés que la santé, l'alimentation, la consommation, l'environnement, les transports, l'habitat, l'énergie, la culture... Ils posent tous la question de la propriété collective des outils de production et donc de la répartition des richesses dégagées en commun.

UN ÉLÉMENT FORT DE DÉPASSEMENT DU CAPITALISME

Dans leur grande diversité, tous les acteurs de l'ESS ont pour origine la volonté de redonner un sens politique à l'activité économique et d'articuler de manière cohérente le « pourquoi nous produisons » avec le « comment nous le faisons ». Autrement dit, en partant du projet de société qui structure l'activité économique, l'ESS s'incarne dans des dynamiques organisationnelles transformatrices qui propulsent la démocratie au cœur du système productif. Elle participe à l'évolution des notions de propriété, d'entreprise, de valeur, en prise

directe avec la réalité. En cela, elle modifie le résultat de la production, son influence territoriale et sociétale, et concourt à l'émancipation des travailleurs.

PRODUIRE EN COMMUN

Cette dimension collective est indissociable de l'ESS. Des personnes mettent en commun leurs compétences, leurs savoirs et leurs réseaux parce qu'elles ont compris leur force commune et acceptent de le faire dans le respect de la place de chacun par le principe « Une personne = une voix ». Les nouveaux droits des salariés que nous appelons de nos vœux sont déjà là. Le parcours des Pilpa devenus la Scop Belle Aude, les Fralib devenus ScopTi, tout comme l'entreprise Macoretz (constructions écologiques), la Société pyrénéenne de métallurgie (SPM), ou le groupe Bouyer Leroux, devenu numéro un français de la brique et des conduits de fumée en terre cuite, montrent que le processus de construction ou de reprise de l'entreprise les ont conduits à introduire de nouvelles pratiques plus démocratiques et plus écologiques dans leur projet. Les trois dernières entreprises citées ont largement confirmé la supériorité économique et technologique de cette forme ►►

► d'autogestion. L'entreprise n'est plus seulement un lieu de production économique, mais devient un « commun », espace de production sociale en adéquation avec son environnement. L'absence d'actionnaires et de rémunération du capital, l'impossibilité de délocaliser des entreprises détenues par leurs salariés, les pratiques de démocratie qui permettent que chaque salarié soit associé à la marche de l'entreprise, à ses orientations stratégiques, mais aussi une solidarité entre entreprises, notamment par des outils de financement solidaires spécifiques comme la Société coopérative de développement et d'entraide (SoCoDen), Scop Invest ou le Crédit coopératif, qui en est le partenaire historique, rendent ces entreprises moins fragiles que les entreprises classiques. La cohérence d'ensemble entre le pourquoi, le comment et le quoi est féconde pour faire progresser un projet de société réellement communiste.

PRODUIRE AVEC DU SENS

Rappelons l'article 1 de la Constitution du 24 juin 1793 : « Le but de la société est le bonheur commun. Le gouvernement est institué pour garantir à l'homme la puissance de ses droits naturels et imprescriptibles. » En quoi l'économie sociale et solidaire participe-t-elle à cette aspiration au bonheur commun ? Dans sa capacité émancipatrice et transformatrice, l'ESS participe à remettre du politique dans l'économie. Elle induit un changement de paradigme économique pour :

- mettre au centre de l'organisation productive l'humain et la démocratie (la personne en tant que citoyen économique et le collectif en tant qu'association productrice) ;
- élargir la notion de propriété par la mise en lumière du droit de toute personne affectée par l'activité de l'entreprise (salariés, producteurs, usagers, élus territoriaux...) ; elle a des pratiques différentes qui consacrent la défense des intérêts d'autres parties prenantes que les apporteurs de capitaux ;
- incarner par des dynamiques concrètes une utopie de transformation de l'éco-

QUELQUES CHIFFRES DE L'ESS

Selon l'observatoire du Conseil national des chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (CRESS), l'ESS, c'est 10 % du PIB réalisés par 200 000 entreprises, 2 380 000 salariés représentant une masse de 54 milliards d'euros, 12,7 % des emplois privés en métropole et en outre-mer, une progression de 24 % de l'emploi privé depuis 2000, avec une perspective de 600 000 recrutements d'ici 2020 en raison des départs à la retraite. Ces chiffres ne rendent pas compte de la totalité de ce que représente l'ESS : les associations en font partie et elles rassemblent des bénévoles qui représentent plus d'un million et demi de salariés à plein temps !

nomie vers un système démocratique de production qui vise à produire autrement, à mesurer la valeur à l'aune de sa contribution au projet sociétal : la poursuite du bonheur commun.

Les SCIC et les CAE (voir encadrés) ont toutes les caractéristiques de communs par leurs pratiques collectives. En cela, elles sont aussi proches des valeurs communistes et de la vision d'avenir que nous promovons.

TRAVAILLER AU DÉVELOPPEMENT D'UNE ESS VRAIMENT ÉMANCIPATRICE ET DÉMOCRATIQUE

Nous ne cherchons pas à faire croire que l'ESS dans son ensemble est totalement vertueuse, ne serait-ce que parce que les salariés des banques et des mutuelles ne sont pas directement sociétaires, que les grandes associations font vivre la souffrance à nombre de leurs salariés et que les dirigeants opérationnels des grosses coopératives agricoles ont oublié leur rôle et se sont lancés dans la compétition internationale en oubliant leurs mandats. L'ESS demeure dans le capitalisme, le pouvoir, la finance, les géants agroalimentaires. S'il y a débat entre acteurs de l'ESS, ses dirigeants sont plutôt dans la pensée sociale-démocrate qui ferait de

l'ESS un nouveau type de capitalisme destiné à « servir les besoins les plus pressants de l'humanité », un « tiers secteur » mis au service d'objectifs qui lui sont extérieurs, ceux d'un capitalisme « moralisé ». Nous sommes cependant persuadés que les formes proposées possèdent en elles, et grâce à leur statut, la capacité de participer à une transformation de l'économie en favorisant la socialisation des outils de production.

LA SUPÉRIORITÉ DES ORGANISATIONS COOPÉRATIVES

Cela étant dit, quelle différence entre une banque capitaliste et une banque coopérative ? La propriété ! Des actionnaires aux sociétaires, d'un petit groupe de personnes à un collectif citoyen large mais jusqu'à présent jamais réellement mobilisé sur l'appropriation des choix des banques coopératives que sont le Crédit agricole, le Crédit mutuel, Banque populaire-Caisse d'épargne (BPCE)...

Malgré tout le Crédit coopératif a des pratiques différentes avec des taux de progression intéressants, et la Nef coopérative financière attire de nombreuses personnes qui veulent de la transparence dans les activités bancaires et savoir ce qui est fait de leur épargne.

De 2007 à 2016 en France métropolitaine, les encours des dépôts bancaires ont augmenté de 58 % (2007 : 1 155,9 milliards – 2016 : 1 821,1 milliards), les encours des crédits bancaires ont augmenté de 34 % (2007 : 1 373 milliards – 2016 : 1 836,7 milliards). C'est une régression, de plusieurs centaines de milliards, des crédits injectés dans l'économie par rapport à l'augmentation des dépôts bancaires. En outre, les ratios encours de crédits/encours de dépôts calculés par régions et départements montrent, entre autres, que les territoires pauvres épargnent pour les riches. C'est donc un exemple de question que les sociétaires pourraient poser à leur banque, notamment lors des assemblées générales : qu'avez-vous fait localement de notre argent ? Quelle différence entre la grande distribution et la distribution coopérative ? La répartition de la richesse ! Qu'il s'agisse

Les sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC)

136 en 2012, 407 en 2014, 627 en 2016, elles sont présentes dans des dizaines de domaines – petite enfance, énergies renouvelables, filière bois, éco-construction, habitat coopératif, rénovation thermique des logements, approvisionnement des restaurants collectifs en produits bio et régionaux, services à la personne, santé, et culture... L'intérêt, c'est le fait que différentes catégories d'associés, appelées les « parties prenantes », salariés, usagers, personnes morales et collectivités peuvent en être et participer aux

décisions. Les collectivités peuvent les financer à 50 %. Imaginons la transformation des entreprises, voire des régies de la distribution et de la potabilisation de l'eau en SCIC, la création sur le territoire de SCIC d'énergies renouvelables ayant délégation de service public. Il y a *via* les SCIC une continuité possible, et un modèle de gestion qui s'expérimente et devra contribuer à la réflexion et à la construction d'un nouveau modèle de services publics, voire à de futures nationalisations.

de produits locaux ou bio, les échanges entre producteurs et consommateurs se font sur la base d'un contrat équitable, négligeant de fait la rémunération des actionnaires, comme chez Artisans du monde, Biocoop, les Associations pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP), la Louve, les coopératives alimentaires participatives...

Quelle différence entre les sociétés ubérisées et les plateformes coopératives (Citiz, Coop cycle) ? Entre les entreprises de portage salarial et les CAE ? L'émancipation des travailleurs autonomes dans leurs décisions de gestion et d'organisation ! Quelle différence entre l'euro et les monnaies locales citoyennes ? Monnaie citoyenne non capitalisable et non éparpillable, elle circule plus vite et peut créer de la richesse sur un territoire avec une dimension éthique et citoyenne.

En résumé, l'ESS conteste la seule valeur monétaire de l'échange comme référentiel pour promouvoir la valeur d'usage, la priorité du travail sur le capital, et valoriser le bénévolat et le don de temps. L'ESS permet de montrer que l'entreprise n'est pas nécessairement aux mains de patrons, eux-mêmes au service d'actionnaires. Au cœur de l'ESS, dans sa dimension com-

battante, se niche une réelle convergence avec le projet communiste de société. Marx déclarait dans *La Guerre civile en France* : « Ceux des membres des classes dominantes qui sont assez intelligents pour comprendre l'impossibilité de perpétuer le système actuel – et ils sont nombreux – sont devenus les apôtres importuns et bruyants de la production coopérative. Mais si la production coopérative ne doit pas rester un leurre et un piège, si elle doit évincer le système capitaliste, si l'ensemble des associations coopératives doit régler la production nationale selon un plan commun, la prenant ainsi sous leur propre direction et mettant fin à l'anarchie constante et aux convulsions périodiques qui sont le destin inéluctable de la production capitaliste, que serait-ce, Messieurs, sinon du communisme, du très "possible" communisme ? »

DES TENTATIVES DE RÉCUPÉRATION

Les « entreprises contributives » – la responsabilité sociétale et environnementale (RSE) réincarnée de Martin Richer (Terra Nova) – ou la « société à but social » d'Emmanuel Macron ne sont-elles pas des tentatives de récupération ?

Nous sommes inquiets et nous ne sommes pas les seuls. Selon les acteurs de l'ESS consultés, la mission confiée à Nicole Notat et Jean-Dominique Sénard sur « Entreprise et intérêt général » semble déboucher sur un affaiblissement de l'ESS. Il s'agit notamment de créer une « entreprise à missions » ou « société à objet social élargi » (SOSE). Si elle recueille les suffrages de grands patrons (Danone, Veolia...), elle interroge pour le moins les acteurs de l'ESS, l'Union des employeurs de l'ESS (UDES), les chercheurs du Centre international de recherche et d'information sur l'économie publique, sociale et coopérative (CIRIEC), le mouvement associatif... En effet, pourquoi ne pas s'en tenir aux « entreprises solidaires d'utilité sociale (ESUS) » dont le cadre a été fixé par la loi du 31 juillet 2014 et qui élargissait déjà l'ESS au-delà des entreprises à statut (une personne = une voix, pas d'actionariat, etc.) ? Par ailleurs, les modifications de statut de la Caisse des dépôts, pilier de financement de l'ESS, ne sont-elles pas une sérieuse menace pour l'ESS ?

« *French impact* » pour remplacer « intérêt général », « contrat à impact social » qui ressemble fort aux partenariats public-privé, cause de nombreux gâchis et scandales financiers, la dérive vers l'ultralibéralisme risque aussi d'atteindre l'ESS. Christophe Itier, haut-commissaire à l'ESS proclame que « peu importe le statut de ceux qui innovent ». ●

Les coopératives d'activité et d'emploi (CAE)

Coopératives qui accueillent des autoentrepreneurs qui deviennent salariés associés, participent à la bonne marche de la coopérative, et bénéficient d'un accompagnement comptable, juridique, de formations. Ils peuvent coopérer avec d'autres coopérateurs sociétaires dans leur travail (locaux, bureaux, laboratoires de photographie en commun, etc.). Elles remplacent avec efficacité l'autoentrepreneuriat (Coopaname, c'est huit cents salariés sociétaires). C'est véritablement un des modèles d'emploi pour le XXI^e siècle, et le concept de sécurité emploi-formation devrait prendre en compte ces nouvelles formes.

*Sylvie Mayer est animatrice du groupe Économie sociale et solidaire du conseil national du PCF.

Défiance face à la mondialisation

« Le Printemps de l'économie », pour sa sixième édition (mars 2018), a demandé à l'institut OpinionWay de procéder à un sondage sur la mondialisation. Le résultat est net : 60 % des Français interrogés en ont une mauvaise opinion. « Argent, commerce, économie, uniformisation et pauvreté arrivent en tête des mots que la mondialisation évoque et les termes négatifs (complot, arnaque, conflit, destruction...) l'emportent très largement sur ceux positifs », note le site « theconversation.com ».

Cette mauvaise opinion est plus forte chez les hommes (63) que chez les femmes (58).

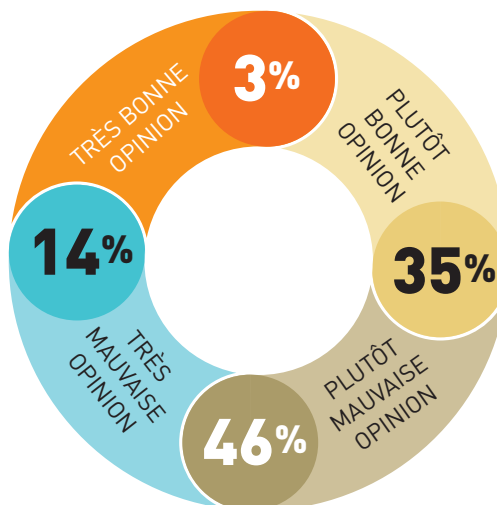
Les sondés placent les multinationales devant les États et les banques comme étant les acteurs qui fixent les règles. 66 % seraient favorables à des règles plus strictes en matière d'échanges.

« Ils ne croient guère en la possibilité d'une mondialisation plus harmonieuse et perçoivent avec pessimisme (71 %) les effets de la mondialisation sur l'avenir. »

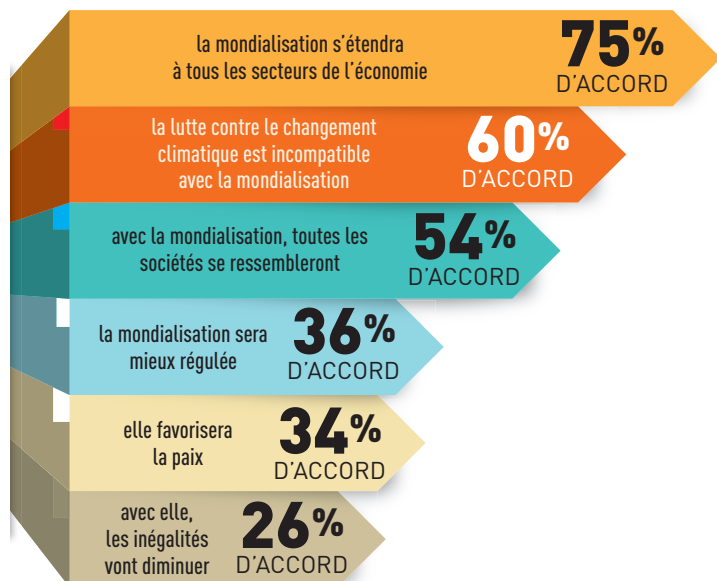
Certes, poser la question en termes de pour ou contre la mondialisation est une manière de réduire le débat, de limiter à un affrontement entre mondialistes béats et protectionnistes simplistes. On pourrait écrire la même chose concernant l'Europe. Alors qu'un débat autrement plus stimulant serait : comment transformer la mondialisation ? Cette question est partiellement abordée. « La mondialisation

demain sera mieux régulée ? » Un tiers des sondés (34 %) veut y croire. Il faut dire que l'objectif paraît difficile à atteindre pour beaucoup. L'idée que les citoyens, face au pouvoir des multinationales, ne sont plus en mesure de fixer les règles de la mondialisation est très forte. ●

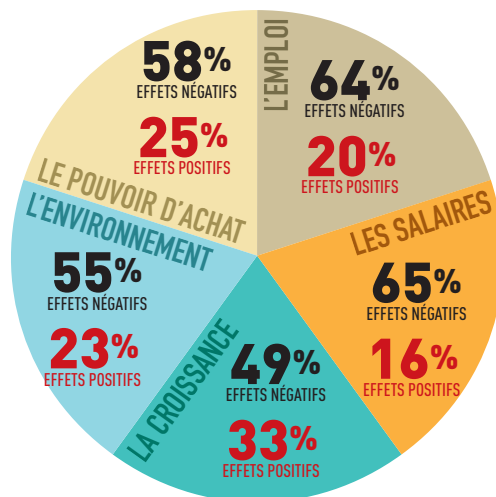
D'UNE MANIÈRE GÉNÉRALE, DIRIEZ-VOUS QUE VOUS AVEZ UNE BONNE OU UNE MAUVAISE OPINION DE LA MONDIALISATION ?



ÊTES-VOUS D'ACCORD AVEC CES PROPOSITIONS SUR L'AVENIR DE LA MONDIALISATION ?



POUR VOUS, LA MONDIALISATION A-T-ELLE EU EN FRANCE DES EFFETS POSITIFS OU NÉGATIFS SUR :



Quels sont les effets des dernières réformes sur l'emploi dans la fonction publique ?

En France, fin 2016, 5,7 millions de salariés travaillent dans la fonction publique. Près de 45 % dans la fonction publique d'État (FPE), 35 % dans la fonction publique territoriale (FPT) et les 20 % restants dans la fonction publique hospitalière (FPH).

L'emploi progresse légèrement dans la fonction publique de l'État (+1 %) et hospitalière (+0,2 %), notamment grâce aux recrutements de contractuels (+4,8 % dans la FPE et +3,6 % dans la FPH) qui compensent la forte baisse des recrutements en contrats aidés dans les trois versants (-3,9 % dans la FPE et la FPT et -7,5 % dans la FPH). Dans la FPE, le nombre d'emplois a augmenté grâce au recrutement de forces opérationnelles terrestres supplémentaires au ministère de la Défense (+3 700). Avec la mise en place des plans de lutte contre le terrorisme et l'immigration clandestine annoncés en 2015, les effectifs du ministère de l'Intérieur sont également en augmentation (+2 400). Dans la FPH, la hausse des effectifs est entièrement portée par les établissements médico-sociaux (+2,1 %), tandis que les effectifs sont stables dans les hôpitaux.

Fin 2016, le nombre de contractuels croît nettement (+2,8 %). Dans la FPE, il augmente principalement au ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, en raison de la hausse du nombre d'assistants d'éducation, d'accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) ou de contractuels enseignants dans les premier et second degrés. Dans la FPH, les recrutements d'infirmiers et d'aides-soignants contractuels expliquent principalement cette hausse. Dans la FPT, leur nombre augmente plus faible-

ment (+0,2 %).

En revanche, l'emploi diminue de 0,4 % dans la fonction publique territoriale (-7 000), confirmant l'inflexion amorcée en 2015 (+0,1 %) après plusieurs années de croissance. Mis à part les contractuels (+0,2 %), tous les emplois diminuent dans ce versant. L'emploi recule dans les départements (-8 800 emplois, soit -2,4 %) et progresse nettement dans les régions (+4 400, soit +5,2 %). Ces évolutions résultent pour partie de la création en janvier 2016 des collectivités uniques de Guyane et de Martinique, issues de la fusion entre les départements et les régions. Leurs effectifs départementaux sont dorénavant comptabilisés avec ceux des régions. À champ constant, les effectifs baissent dans les départements (-0,9 %) et aussi dans les régions (-1,3 %). Alors que l'emploi diminue dans les organismes communaux (-1,2 %), il augmente nettement dans les organismes intercommunaux (+3,7 %) du fait d'un transfert de 12 600 agents des communes vers des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre.

Après s'être stabilisés en 2015, les effectifs dans la fonction publique augmentent donc légèrement de 0,4 %. Hors contrats aidés, l'emploi public progresse de 0,5 %. Si l'on tient compte des variations du temps de travail sur l'année et selon les contrats de travail, on observe que les effectifs augmentent légèrement moins vite. En effet, le volume annuel d'emplois en équivalent temps plein (voir encadré) augmente de 0,3 %, soit moins que les effectifs de fin d'année. Le nombre de fonctionnaires est quasi stable dans l'ensemble de la fonction publique (-0,1 %). Il s'accroît légèrement dans la FPE (+0,2 %), mais baisse dans les autres versants. ●

Qu'est-ce qu'un équivalent temps plein (ETP) ?

L'équivalent temps plein sert à mesurer le travail fourni sur la base d'un temps plein, soit à hauteur de la durée légale. Pour une entreprise ou une administration, cette donnée correspond à la somme des équivalents temps plein de tous ses employés. Pour calculer un ETP, il faut additionner toutes les heures travaillées par les travailleurs (à plein temps ou à temps partiel), puis diviser le résultat par le nombre d'heures travaillées annuellement par un employé à temps plein. Il est donc égal à 1 pour un travailleur à plein temps et pour deux salariés ayant une durée de travail hebdomadaire de 17h30. Ainsi, ce chiffre reflète la capacité de travail de l'entreprise ou de l'administration, indépendamment du nombre réel de ses salariés et des variations des heures travaillées pendant une période donnée.

Effectifs (en milliers) et évolution (en %) par versant de la fonction publique et par statut

		2015	2016	Évolution en %
Fonction publique de l'État	Fonctionnaires	1 542	1 546	+0,2
	Militaires	300	305	+1,7
	Contractuels	379	397	+4,8
	Autres catégories et statuts	176	178	+1,1
	Bénéficiaires de contrats aidés	79	76	-3,9
	Effectif total	2 477	2 503	+1
Fonction publique territoriale	Fonctionnaires	1 472	1 469	-0,2
	Contractuels	356	357	+0,2
	Autres catégories et statuts	61	60	-2,0
	Bénéficiaires de contrats aidés	95	91	-3,8
	Effectif total	1 984	1 977	-0,4
Fonction publique hospitalière	Fonctionnaires	836	833	-0,4
	Contractuels	205	213	+3,6
	Autres catégories et statuts	122	122	+0,4
	Bénéficiaires de contrats aidés	23	22	-7,5
	Effectif total	1 187	1 189	+0,2
Fonction publique (FPE + FPT + FPH)	5 648,3	5 669,5	+0,4	
	Volume de travail en ETP	5 291,7	5 304,9	+0,3

Les effectifs de la FPE, y compris les bénéficiaires de contrats aidés, s'élèvent à 2 503 000 en 2016 et ont augmenté de 1 % en un an. France (hors Mayotte). **Source : INSEE, SIASP**



Journaliste et féministe, Élise Thiébaud est une femme pragmatique qui appelle une chatte une chatte, qu'il s'agisse des Pussy Riots ou du sang menstruel, sujet central de ses deux livres publiés en 2017, *Ceci est mon sang (La Découverte)* et *Les Règles... quelle aventure ! (La ville brûle)*.

Les Règles... quelle aventure ! écrit pour les plus jeunes, est la version allégée du premier, avec de très belles illustrations de Mirion Malle et une langue plus simple, plus directe, qui utilise le « tu » de la proximité bienveillante.

L'INVISIBILITÉ DU PHÉNOMÈNE

Le sang menstruel est un sujet d'une banalité absolue mais, hélas, peu partagé. Si peu partagé, si peu raconté qu'on pourrait croire que les règles sont « un phénomène imaginaire – comme les licornes ou les sirènes. » Or le sang menstruel va occuper en moyenne deux mille quatre cents jours de la vie de toutes les femmes ! Alors pourquoi cette invisibilité du phénomène ? Élise Thiébaud, avec un humour dé-sopilant et « une capacité unique à positiver et considérer la menstruation comme un territoire à explorer dans une perspective progressiste et féministe », va se faire l'enquêtrice de ce curieux paradoxe. Elle va expliquer pourquoi et comment il s'est mis en place et, surtout, analyser les conséquences de ce tabou dévastateur. Le but de l'analyse est d'en sortir grandis, voire de proposer des formes de lutte. Car – il n'est pas inutile de le préciser –, malgré la gravité du propos et la façon sans détour de l'aborder, ces deux livres finissent bien !

UN TABOU

Avant tout, il est question du tabou : les règles sont un signe de fécondité, découlant d'un processus naturel permettant aux femmes de donner la vie, pourtant l'histoire les a marquées du sceau de la malédiction. Sur cette question comme sur de nombreuses autres, l'auteur n'aura de cesse au fil des pages de replacer la problématique dans le contexte des rapports de domination, la perspective politique étant constamment sous-jacente. Et on n'est pas vraiment étonné quand on sent poindre de-ci de-là, à certaines allusions,

son « attachement » à une culture communiste, ou du moins un environnement dans lequel elle baigne depuis si longtemps que sa grille de lecture du monde en est totalement imprégnée. Elle écrit par exemple, au détour d'un paragraphe : « Quant à ce terme d'orgasme, il était aussi mystérieux pour moi que la théorie de la plus-value chez Marx dont mon père me rebattait les oreilles. » Ainsi, elle n'aura de cesse d'articuler la question du sang menstruel à l'aune

des rapports de force qui s'y jouent. Et elle s'amuse pour l'occasion à citer la féministe américaine Gloria Steinem, qui ironisait que, si elles arrivaient aux hommes et non aux femmes, « les règles deviendraient un événement masculin enviable et digne de fierté. Les hommes se vantaient de la durée et du flot. Les garçons marqueraient l'arrivée de leurs règles, ce symbole tant attendu de virilité, avec des célébrations religieuses, et des fêtes strictement masculines. Le Congrès créerait un Institut

national de dysménorrhée pour combattre les douleurs menstruelles et le gouvernement fournirait des fonds pour des protections sanitaires gratuites. » Mais, revenons sur terre, « le sujet est intimement lié à la condition des femmes, dans un monde où la domination patriarcale est de règle » ! Donc « la menstruation reste encore aujourd'hui le tabou numéro un ». Parce que « les règles sont un signe du pouvoir qu'ont les femmes de porter et donner naissance aux enfants, aussi bien garçons que filles. Un pouvoir si impressionnant qu'on en a fait un tabou. » Et il est aussitôt question de préciser le rôle de la religion dans la construction très ancienne de ce tabou. Dans le Lévitique : « La femme qui aura un écoulement de sang restera sept jours dans la souillure de ses règles. Si quelqu'un la touche, il sera impur jusqu'au soir. Tout lit sur lequel elle couchera pendant ses règles sera impur et tout objet sur lequel elle s'assiera sera impur. » Etc. Dans le Coran : « Tenez-vous à l'écart des femmes durant leurs menstruations, ne les approchez pas tant qu'elles ne





sont pas pures. » Concernant les catholiques, Élise Thiébaud note l'égalité de façade qui ne saurait cacher qu'au Moyen Âge « les femmes ne devaient pas communier pendant leurs règles, ne pouvaient pas s'approcher du chœur, et devaient attendre quarante jours après un accouchement pour pouvoir aller à l'église ». Le sang menstruel était si mal vu que les théologiens « niaient aussi la menstruation de la Vierge ». Elle en conclut avec humour : « Les règles créées par les religions ont fabriqué des créatures qui n'existent pas : les faibles femmes. »

LE SYNDROME PRÉMENSTRUEL

À présent savez-vous ce que signifie SPM ? L'auteur vous précisera que, non, il « ne signifie pas *super putain de merde*, contrairement à ce que pensent les femmes qui l'éprouvent », mais bien « syndrome prémenstruel ». Et elle va s'employer à décrire ce mystérieux phénomène et toutes les dérives spéculatives qui l'ont entouré, historiquement, jusqu'aujourd'hui. Il s'agit tout d'abord de l'importance de reconnaître la souffrance des femmes qui l'endurent et de ne plus la nier, comme ça a été le cas pendant des siècles. On apprend



ainsi que ce n'est qu'en 1952 que la gynécologue britannique, Katharina Dalton, en a décrit pour la première fois les symptômes, pensant notamment, « contrairement aux hommes qui avaient jusque-là dominé ces recherches, que ces symptômes étaient essentiellement physiques, et non psycho-

« Le sujet est intimement lié à la condition des femmes, dans un monde où la domination patriarcale est de règle ! »

Élise Thiébaud

logiques ». Mais aussitôt les choses se corsent et l'auteur analyse finement le retour de bâton. « À première vue, cela pouvait ressembler à un progrès de considérer les troubles affectant les femmes autrement que comme l'effet de leur imagination ou de leur faiblesse de caractère, mais les recherches eurent aussi pour conséquence de présenter les femmes comme les otages de leurs hormones. » Et voilà que le stigmate réapparaît, au détour de ce qu'on pouvait considérer comme une amélioration dans la vie des femmes, et les marque encore plus profondément.

En 2013 le SPM est redéfini de façon plus scientifique et il est arrêté qu'il n'affecte pas plus de 3 % à 8 % des femmes. De plus, « plusieurs études montrent que les états émotion- ►►

► nels des hommes et des femmes ne diffèrent pas sensiblement ». Or, « en dépit des effets souvent observables d'instabilité hormonale chez les hommes, auxquels on doit de multiples désastres, guerres et accidents, ce sont toujours les femmes qui sont montrées du doigt pour leur humeur changeante. Une "injustice hormonale" qui a pour conséquence de renforcer les stéréotypes ».

« Alors, vous demandez-vous, pourquoi le mythe du syndrome prémenstruel est-il si répandu ? Pour la psychologue Robyn DeLuca, la réponse est claire : "Le traitement du SPM est devenu une industrie profitable et prospère." » CQFD ! Et c'est ici que l'auteur fait une magnifique – et vivifiante ! – apologie de la masturbation, dans l'ouvrage adressé aux plus jeunes : « Une autre méthode a fait ses preuves pour se détendre quand on a mal pendant ses règles, c'est de se caresser pour se faire plaisir : la masturbation, dont tu as sans doute entendu parler ou que tu pratiques peut-être déjà, est un bon moyen de se relaxer ! »

« Le sang menstruel
était si mal vu que les théologiens
"niaient aussi la menstruation
de la Vierge". »

Ce qui est particulièrement intéressant dans cette partie du livre concernant le SPM, c'est que l'auteur le met en regard des récents travaux sur l'endométriose et fait un lien entre ces deux problèmes de santé des femmes. « Quand vous souffrez, n'oubliez pas de vérifier que vous n'auriez pas, par hasard, une endométriose. » Rapprochement des plus appropriés puisque cette maladie affecterait « 40 % des femmes présentant des douleurs pelviennes au moment des règles ». Et de replacer aussitôt le contexte historique pour rappeler qu'au « Moyen Âge, il ne fait pas bon souffrir d'endométriose, car les symptômes sont pris pour des signes de possession démoniaque. Non seulement les femmes souffrent à chaque cycle, mais elles sont soumises à des séances d'exorcisme et peuvent même être condamnées à mort ».

L'auteur déplore que les recherches dans le domaine médical n'avancent que trop lentement pour une souffrance aussi répandue. Elle estime que, « dans un monde où l'urgence

de répondre à l'impuissance masculine mobilise toutes les énergies, il reste bien peu de place pour le traitement de l'endométriose, qui fut longtemps prise pour une maladie imaginaire ». Mais, heureusement, des militantes, les *endo-girls*, « se mobilisent pour faire connaître et reconnaître la maladie par les pouvoirs publics. Avec une priorité : encourager les femmes qui souffrent de règles douloureuses à se faire diagnostiquer le plus tôt possible, afin d'éviter que des lésions irréversibles ne se développent ». Et de conclure adéquatement que, « pour en finir avec l'endométriose, la seule solution est donc d'en finir avec le tabou des règles » !

LA RÉVOLUTION MENSTRUELLE

Mais Élise Thiébaud n'en perd pas pour autant sa capacité à positiver : « Rappelle-toi que de nombreuses personnes sont heureuses d'avoir leurs règles. Elles se sentent alors puissantes, créatives, enthousiastes. Elles aiment se sentir connectées avec la nature, avec leur propre corps, grâce à leur cycle. Toi aussi tu peux t'autoriser à vivre tes règles... sang peur et sang reproche ! » Elle aborde alors la « révolution menstruelle », telle que la nommait en 2015 le magazine américain *Newsweek*, en évoquant les nombreuses artistes qui se saisissent du tabou « avec une audace qui va bien au-delà du scandale ou de la provocation. » Après avoir mentionné Valie Export ou Judy Chicago, elle cite des artistes contemporaines comme la performeuse allemande, Elenoë, qui prend des serviettes hygiéniques pour support de messages féministes qu'elle dispose au hasard dans l'espace public et par lequel elle diffuse le tweet d'une autre artiste connue sous le nom de Charlie : « *Imagine if men were as disgusted with rape as they are with periods* » (« Imagine si les hommes étaient aussi dégoûtés par le viol qu'ils le sont par les règles »). Imagine... Ou encore l'artiste et poétesse Rupri Kaur qui mit en ligne sur Instagram une photo d'elle allongée, de dos, avec une tache de sang visible à l'entrejambe de son jogging et sur son drap de lit. « À plusieurs reprises, le site Instagram a supprimé cette photo, qui contrevenait aux... règles maison. Il n'y avait pourtant rien de choquant ou de sexuel dans cette image prise par la sœur de Rupri Kaur – qui a tenu à préciser que le sang était faux. » L'artiste commente : « Souligner le fait que le vagin puisse être utilisé pour autre chose que le sexe représente une attaque directe sur nos conceptions idylliques d'une identité féminine manucurée. »

Ceci est un appel à l'inventivité, alors à vos règles ! ●

*Cécile Lateule est réalisatrice de films documentaires.



Marx : la formation du concept de force de travail

Presses universitaires de Franche-Comté, 2017

CLAUDE MORILHAT

PAR JEAN QUÉTIER

Le dernier livre de Claude Morilhat propose une synthèse à la fois précise et accessible du processus d'élaboration théorique d'un « concept crucial » de l'œuvre de Marx, celui de force de travail. Si cette notion a tant d'importance, c'est notamment parce qu'elle constitue l'envers d'un autre concept, celui de plus-value ou de survaleur, ressort principal de sa théorie de l'exploitation. Pour Marx, en effet, c'est bien parce que la marchandise « force de travail » a pour spécificité de produire une valeur plus grande que sa propre valeur qu'elle constitue, pour le capital, une véritable poule aux œufs d'or.

Or, pour comprendre les rouages de l'exploitation capitaliste, il est nécessaire de faire usage de catégories adéquates ou encore, pour le dire dans les termes de Louis Althusser, de formuler la bonne problématique. Pour y parvenir, Marx se livre à une critique de l'économie politique classique qui le conduit notamment à remettre en cause la notion irrationnelle de « prix du travail ». Claude Morilhat, bon connaisseur des économistes du XVIII^e siècle et notamment de Turgot, commence par restituer la constitution progressive de ce qu'il nomme le « sens commun de l'économie politique », dont Adam Smith et David Ricardo élaborent probablement la forme la plus achevée. Un sens commun que l'on pourrait résumer de la manière suivante : « Globalement, pour les économistes, le travail se vend au même titre que l'ensemble des marchandises, le « prix du travail » comme les prix de celles-ci se trouve réglé nécessairement par le jeu des forces constitutives de l'ordre économique. »

Il faut attendre le début des années 1820 pour voir émerger une première contestation – essentiellement morale – de cette orthodoxie chez des auteurs comme Jean de Sismondi, Thomas Hodgskin ou William Thompson. Ces deux derniers auteurs, que l'on regroupe généralement sous l'étiquette de « ricardiens de gauche » (alors même que, comme le rappelle Claude Morilhat, ils réclament plutôt un retour à Adam Smith par-delà David Ricardo) sont régulièrement présentés comme les précurseurs de la théorie de l'exploitation développée par Marx. Pierre Dardot et Christian Laval font même de William Thompson l'inventeur du concept de survaleur. Perspective fort contestable au demeurant : chez William Thompson, la survaleur est bien davantage une intuition qu'un concept, sans quoi il n'aurait probablement pas vu dans les États-Unis un ordre économique et social dans lequel les travailleurs peuvent dis-

poser du produit entier de leur travail...

La deuxième partie de l'ouvrage de Claude Morilhat retrace la genèse du concept de force de travail à l'intérieur même du parcours théorique de Marx. Jusqu'au milieu des années 1850, Marx ne distingue pas véritablement la force de travail et le travail effectué. Il faut attendre les *Grundrisse* pour que Marx mette au jour, sans en tirer encore toutes les conséquences, la spécificité de la valeur d'usage du travailleur, qui est de n'exister qu'en tant que potentialité. En effet, le travailleur « ne peut vendre quelque chose qu'il ne possède pas, le travail, et dont les conditions d'existence (en acte) ne dépendent pas de lui mais lui font face en tant que capital ». Il restera encore à Marx la tâche de formaliser le couple conceptuel force de travail/survaleur pour réduire à néant l'idée que le rapport capital/travail repose sur un échange d'équivalents.

L'ouvrage se conclut par une confrontation avec différents interprètes contemporains ayant cherché à reconstruire – ou à déconstruire – le concept de force de travail développé par Marx. Deux problèmes retiennent particulièrement l'attention de Claude Morilhat. Premièrement, la force de travail est-elle véritablement une marchandise ? Pour Tran Hai Hac, il faudrait répondre non, parce que la reproduction de la force de travail s'opère dans la sphère domestique et ne donne pas lieu à un procès de travail abstrait. L'auteur de *Relire « Le Capital »* en est ainsi conduit à affirmer que la force de travail serait une « marchandise imaginaire ». Une argumentation fragile, selon Morilhat, car elle s'oppose directement aux dizaines d'occurrences où Marx définit la force de travail comme une marchandise et car elle suppose à terme d'abandonner les concepts d'exploitation et de survaleur.

Deuxièmement, le concept de force de travail, qui se substitue progressivement sous la plume de Marx à celui de « puissance de travail », témoigne-t-il d'une forte influence du matérialisme scientifique du XIX^e siècle ? C'est notamment la position défendue par Anson Rabinbach dans *Le Moteur humain*, qui voit dans le paradigme énergétiste de la physique de l'époque une clef de lecture du concept de force de travail. Ce dernier ne serait pas seulement le contemporain des travaux de Hermann von Helmholtz et du développement de la thermodynamique, il en serait « la conséquence directe ». Une thèse qui peine à convaincre Claude Morilhat qui, dans la lignée d'Isaak Rubine, privilégie l'approche sociale du travail abstrait à sa conception physiologique.

L'angle d'attaque choisi par Claude Morilhat dans son ouvrage de synthèse permet donc d'ouvrir des perspectives qui vont bien au-delà de la seule « formation du concept de force de travail » évoquée dans le titre. C'est de l'ensemble du projet de critique de l'économie politique élaboré par Marx que l'auteur nous livre ici un précieux aperçu. ●

Généraux, gangsters et jihadistes Histoire de la contre-révolution arabe

La Découverte, 2018.

JEAN-PIERRE FILIU

PAR HASNI ALEM

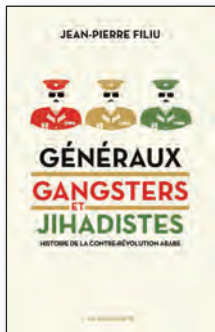
La révolution syrienne, qui a débuté en 2011, a fini par dégénérer en conflit interne sans véritable perspective de résolution pacifique. L'implication de plus en plus importante dans cette guerre de puissances telles que la Turquie, complexifie encore plus la situation. Jean-Pierre Filiu, historien

spécialiste du Proche et du Moyen-Orient, tente de démêler cet imbroglio en utilisant une perspective de long terme. Il montre que les révolutions arabes s'inscrivent dans une dynamique remontant au moins aux luttes de l'indépendance. La permanence des aspirations démocratiques, malgré la répression continuelle des autocrates au pouvoir, apporte un démenti formel à l'idée raciste selon laquelle les Arabes ne seraient pas faits pour la démocratie et qu'ils auraient besoin d'une poigne de fer pour les gouverner.

Au-delà de cela, l'auteur replace ces événements dans une continuité plus ancienne, celle de la *Nahda* ou renaissance arabe du XIX^e siècle. Ce mouvement s'inspirant des Lumières européennes lutta contre la colonisation et pour la liberté des peuples arabes. Il fut étouffé (mais non éteint) par les dictateurs arabes qui s'emparèrent du pouvoir après l'indépendance. Afin d'expliquer cette force de l'autocratie arabe qui se maintient depuis des décennies, Filiu utilise deux concepts. Celui d'« État profond » qu'il emprunte aux analystes turcs et celui de « Mamelouks arabes ». L'État profond lui permet de dégager les structures de l'ombre accaparant l'État et les ressources nationales au profit des membres de cette oligarchie arabe. On y note une collusion entre militaires putschistes et affairistes, réseaux de corruption internationaux et autorités religieuses complaisantes. Ce sont ces structures qui phagocytent les États arabes et luttent de l'intérieur contre les mouvements risquant de remettre en cause le *statu quo*. L'analogie faite avec les Mamelouks historiques (1250-1517) permet de comprendre comment une élite unie, consciente de ses intérêts et stable, arrive à se perpétuer en écrasant toute contestation.

Finalement l'auteur constate que les autocrates arabes ne sont pas garants de la stabilité. Au contraire, leur répression permanente nourrit constamment le feu de la sédition. Ces dictateurs préfèrent pratiquer la politique du pire, qui, détruisant tout espoir, favorise la propagande djihadiste. On en a l'exemple le plus fort avec la Syrie de Bachar El Assad.

En conclusion, ce livre est indispensable afin de comprendre cette région et constitue une base de réflexion idéale pour de futures actions nécessaires afin de ramener la paix. ●



Les Nouvelles Migrations

Lieux, hommes, politiques

Ellipses

CATHERINE WIHTOL DE WENDEN

PAR ELSA DUBOUR

Dans ce véritable manuel de référence sur les migrations internationales, la politologue Catherine Wihtol de Wenden, directrice de recherche au CNRS (CERI-Sciences

Po), dresse un état des lieux synthétique et pluridisciplinaire de la mutation des systèmes migratoires sous l'effet de la mondialisation.

L'introduction et le premier chapitre exposent une analyse générale de la « nouvelle donne » migratoire mondiale, déclinée ensuite en quatre chapitres étudiant plus finement quatre grands types de flux distingués par leur origine, leur destination et leur ampleur – Sud-Nord, Sud-Sud, Nord-Nord et Nord-Sud – et séquencés autour des trois axes suivants : lieux, hommes et politiques. La conclusion revient de manière plus prospective sur les différents facteurs à l'origine des migrations dans leur contexte institutionnel.

L'auteure constate que le nombre de migrants internationaux a triplé en quarante ans, pour atteindre 240 millions de personnes, tandis qu'un humain sur sept se trouve aujourd'hui en situation de mobilité. Les migrations sont désormais « le reflet d'un monde interdépendant et inégal, opposant les populations aux richesses », dans lequel la mobilité, « symbole de l'hypermodernité », demeure réservée à une poignée de privilégiés. Ce constat aboutit à la caractérisation de nouvelles configurations migratoires.

Les pays de destination sont de plus en plus diversifiés et plus souvent situés dans un « Sud ». Tandis que la mondialisation s'accompagne d'une régionalisation des flux, la distinction entre pays d'accueil, pays de transit et pays de départ tend à s'estomper. Le profil des migrants se diversifie également : aux stéréotypes du paysan pauvre venu pour travailler et du dissident communiste solitaire se substituent celles, moins clairement distinctes et pour moitié féminines, de jeunes attirés par la société



Le rapport entre les intellectuels et le monde de la production n'est pas immédiat, comme cela se produit pour les groupes sociaux fondamentaux, mais il est « médiat », à des degrés divers, par l'intermédiaire de toute la trame sociale, du complexe des superstructures, dont précisément les intellectuels sont les « fonctionnaires ». On pourrait mesurer le caractère « organique » des diverses couches d'intellectuels, leur liaison plus ou moins étroite avec un groupe social fondamental en établissant une échelle des fonctions et des superstructures de bas en haut (à partir de la base structurelle). On peut, pour le moment, établir deux grands « étages » dans les superstructures, celui que l'on peut appeler l'étage de la « société civile », c'est-à-dire de l'ensemble des organismes vulgairement dits « privés », et celui de la « société politique »

ou de l'État ; ils correspondent à la fonction d'« hégémonie » que le groupe dominant exerce sur toute la société, et à la fonction de « domination directe » ou de commandement qui s'exprime dans l'État et dans le gouvernement « juridique ». Ce sont là précisément des fonctions d'organisation et de connexion. Les intellectuels sont les « commis » du groupe dominant pour l'exercice des fonctions subalternes de l'hégémonie sociale et du gouvernement politique, c'est-à-dire : 1. de l'accord « spontané » donné par les grandes masses de la population à l'orientation imprimée à la vie sociale par le groupe fondamental dominant, accord qui naît « historiquement » du prestige qu'a le groupe dominant (et de la confiance qu'il inspire) du fait de sa fonction dans le monde de la production ; 2. de l'appareil de coercition d'État qui assure

« légalement » la discipline des groupes qui refusent leur « accord » tant actif que passif ; mais cet appareil est constitué pour l'ensemble de la société en prévision des moments de crise dans le commandement et dans la direction, lorsque l'accord spontané vient à faire défaut. Cette façon de poser le problème a pour résultat une très grande extension du concept d'intellectuel, mais c'est la seule grande façon d'arriver à une approximation concrète de la réalité.

Antonio Gramsci, *Cahiers de prison*, tome III, cahier 12 (1932), §1, Gallimard, 1978, traduction de Paolo Fulchignoni, Gérard Granel, Nino Negri, page 314.

L'hégémonie de la classe dominante

Comment une classe parvient-elle à être dominante ? Pour Gramsci, la domination d'une classe est un équilibre d'hégémonie et de coercition. En d'autres termes, si la menace de la contrainte est un ingrédient essentiel du pouvoir d'État, ce dernier suppose aussi le consentement de ceux qui sont dominés. La production de ce consentement, la lutte pour l'hégémonie, est l'affaire des intellectuels du groupe dominant.

— PAR FLORIAN GULLI ET JEAN QUÉTIER —

LA TRÈS GRANDE EXTENSION DU CONCEPT D'INTELLECTUEL

Qu'est-ce qu'un intellectuel ? Gramsci ne le définit pas par opposition au travailleur manuel pour cette raison qu'« il n'existe pas d'activité humaine dont on puisse exclure tout à fait l'intervention intellectuelle ». Tous les hommes en ce sens sont intellectuels. Tous cependant n'exercent pas la *fonction* d'intellectuels. Gramsci ne réduit pas non plus le concept d'intellectuel aux seuls « grands intellectuels », qui créent concepts et théories.

Sa définition est beaucoup plus large : à côté de ces « grands intellectuels », on trouve les notaires, les cadres de l'industrie, les ingénieurs, les ecclésiastiques, les instituteurs, les officiers dans l'armée et la police, etc. Pour comprendre la fonction d'« intellectuel », il faut partir du « monde de la production économique ». Une classe sociale se crée un ou plusieurs groupes d'intellectuels. C'est pour désigner cette relation que Gramsci écrit : « Les intellectuels sont les « commis » du groupe dominant. » Ce qui écorne quelque peu l'image que l'in- ►►



►► intellectuel a tendance à se faire de lui-même : une personnalité indépendante de tout groupe social et au-dessus de la mêlée des intérêts en conflit.

« L'entrepreneur capitaliste engendre en même temps que lui-même le technicien d'industrie, le savant en économie politique, l'organisateur d'une culture nouvelle, d'un droit nouveau, etc. » Ce qui fait d'eux des intellectuels, c'est leur fonction sociale : *produire du savoir, éduquer et organiser*. La fonction de l'entrepreneur capitaliste renvoie à la base économique : être propriétaire des moyens de production et acheter la force de travail. Celle des intellectuels renvoie à la superstructure. Les intellectuels sont les « fonctionnaires » des superstructures. C'est là qu'ils exercent leur fonction. Mais qu'en est-il de ces superstructures ?

LE COMPLEXE DES SUPERSTRUCTURES

Gramsci affirme qu'il existe deux grands étages au sein des superstructures. Il complexifie l'articulation marxiste traditionnelle entre base et superstructures. Celle-ci avait notamment été exposée par Marx, de façon synthétique, dans l'avant-propos de la *Contribution à la Critique de l'économie politique* de 1859, dans lequel il affirmait que les rapports de production constituaient « la structure économique de la société, la base réelle sur laquelle s'élève une superstructure juridique et politique et à laquelle correspondent des formes de conscience sociales déterminées ». Lue de façon rapide, cette phrase pouvait laisser penser que la détermination de la superstructure politique par la structure économique supposait également une séparation de ces deux

sphères : d'un côté, la société civile, lieu de la production, de l'autre l'État, instrument de coercition.

Pour Gramsci, la société civile est distinguée de la base économique (rapports de production et d'échanges). Elle relève désormais de la superstructure. De quoi est-elle composée ? Des organisations qui ne relèvent ni de la base économique (les entreprises) ni de l'État comme pouvoir de coercition, second étage de la superstructure. On y trouve les organisations religieuses (la puissante Église catholique dans l'Italie de Gramsci), les partis, les syndicats, les associations, les maisons d'édition, les journaux, etc. C'est dans la société civile que se joue, en régime libéral, la lutte pour l'hégémonie. Au-dessus de la société civile se trouve l'État ou « société politique » qui dirige au moyen de la coercition ou de la menace de coercition. Ainsi, dans le paragraphe 88 du cahier 6, Gramsci propose une équation surprenante : « État = société politique + société civile, c'est-à-dire hégémonie cuirassée de coercition. » Le concept d'État est élargi, « l'État au sens intégral », jusqu'à inclure la société civile, donc, paradoxalement, des organisations privées. L'État intégral n'est plus réductible à la coercition et à l'administration. Il est éducateur et formateur. Cette définition un peu inhabituelle de l'État permet à Gramsci de récuser la thèse libérale d'une neutralité politique de la société civile. C'est toute la vie sociale qui reçoit ainsi une coloration politique.

Si la superstructure comporte deux étages, c'est parce que la coercition, qu'il nomme également « domination directe », est inséparable de l'hégémonie qui va conférer à cette coercition une légitimité, autrement dit qui va la

faire accepter. En introduisant la distinction entre hégémonie et coercition, Gramsci entend mettre en évidence le fait que domination n'est pas un simple synonyme de direction : une domination politique qui ne s'appuierait pas sur un consentement au sein de la société civile – lequel constitue au fond tout l'enjeu de la lutte pour l'hégémonie – serait vouée à l'échec.

FONCTIONS DES INTELLECTUELS DE LA CLASSE DOMINANTE

C'est à partir de cette distinction que Gramsci peut mettre en évidence les deux tâches principales qui incombent aux intellectuels du « groupe dominant » : organiser l'hégémonie, légitimer la coercition. Si Gramsci présente leurs fonctions comme « subalternes », cela ne veut pas dire pour autant qu'il s'agisse de fonctions sans importance. Cela veut simplement dire que les intellectuels du groupe dominant n'exercent pas eux-mêmes la direction et la domination, mais qu'ils en sont les indispensables auxiliaires.

La fonction des intellectuels est donc de deux ordres, elle ne se réduit pas à la lutte pour l'hégémonie. Assurer l'hégémonie du groupe dominant, c'est assurer l'accord « spontané » – dont on voit bien qu'il n'a de spontané que l'apparence, puisqu'il s'agit précisément de le produire, raison pour laquelle, d'ailleurs, Gramsci met l'adjectif entre guillemets – des masses à l'orientation imprimée par ce groupe. À cette occasion, Gramsci insiste sur le « prestige » dont ce groupe a besoin et qui émane de sa fonction dans le monde économique. Autrement dit, c'est par exemple la compétence et le talent supposés du patronat, vantés dans la presse et dans les autres canaux de diffusion, qui vont permettre de faire accepter une politique au service du capital. La deuxième fonction des commis du groupe dominant concerne cette fois l'État comme « appareil de coercition », et si les intellectuels ont un rôle à jouer sur ce terrain, ce n'est pas parce qu'ils exercent directement cette coercition, mais parce qu'ils participent à son organisation et lui confèrent une légitimité sur le plan juridique. Autrement dit, la fonction des intellectuels n'est pas seulement de faire consentir à une politique, mais aussi de discréditer ceux qui voudraient s'y soustraire et, ce faisant, de faire accepter par le plus grand nombre la répression que l'État exerce sur les réfractaires.

CE QUE L'HÉGÉMONIE N'EST PAS

Il faut se garder d'une lecture idéaliste de Gramsci. Jamais il n'envisage l'idéologie comme une puissance de mystification ou de manipulation des masses, capable de les convaincre de la légitimité d'une domination pourtant contraire à leurs intérêts. L'exercice de l'hégémonie n'est pas seulement un travail idéologique de persuasion. La parole n'est pas suffisante. Pour Gramsci, par exemple,

Hégémonie et alliance de classes

Jusqu'en 1926, l'hégémonie désigne chez Gramsci la stratégie du prolétariat. Gramsci écrit dans le journal *L'Ordine nuovo* : « Le bolchevisme est le premier dans l'histoire internationale de la lutte des classes à avoir développé l'idée d'hégémonie du prolétariat. »

Le terme joue en effet un rôle important dans les interventions de Lénine depuis *Deux tactiques de la social-démocratie* (1905) ; il dit la nécessité stratégique de l'alliance de la classe ouvrière et de la paysannerie. Le mot est par ailleurs d'usage courant dans l'Internationale communiste au cours des années 1920 ; on le retrouve chez Zinoviev, Boukharine, Staline, etc.

À partir des *Cahiers de prison*, le concept évolue toutefois pour désigner les pratiques de la classe dominante et les structures de l'État.

le consentement des masses aux États-Unis ne découle pas seulement des arguments et des slogans de la classe dominante. Il est aussi lié à la politique des « hauts salaires », d'abord mise en œuvre dans les usines Ford, à laquelle Gramsci consacre de nombreuses pages. Il écrit que, là-bas, « l'hégémonie prend naissance dans l'usine et n'a besoin pour s'exercer que d'un minimum d'intermédiaires professionnels de la politique et de l'idéologie ». L'hégémonie est en partie assurée par l'élévation du niveau de vie de la population. Pas d'hégémonie, donc, sans satisfaction partielle des intérêts des groupes subordonnés. « Le fait de l'hégémonie, écrit Gramsci, suppose indubitablement qu'on tienne compte des intérêts et des tendances des groupes sur lesquels l'hégémonie sera exercée, qu'il se forme un certain équilibre de compromis, c'est-à-dire que le groupe dirigeant fasse des sacrifices d'ordre économique-corporatif. » Il faut ajouter à cela que jamais une classe ne peut se passer de la force pour diriger. L'État est toujours un équilibre entre hégémonie et coercition. La contrainte ou la menace de la contrainte est une dimension constitutive du pouvoir. Gramsci ne réduit donc jamais la politique à la lutte idéologique. Le discours, l'idéologie, est un élément de la domination sociale, mais un élément parmi d'autres. Il ne constitue même pas le tout de l'hégémonie qui ne s'exerce qu'en s'adressant aussi aux intérêts des autres classes. ★



ORGANISEZ DES DÉBATS !

Organiser des débats avec les membres de l'équipe de Cause★commune, autour d'un des thèmes des dossiers ou des livres c'est possible !

CONTACTEZ-NOUS SUR causecommune-larevue.fr



Retrouvez
Cause★commune
sur **Facebook**

L'ÉQUIPE DE LA REVUE



Guillaume Roubaud-Quashie
Directeur



Davy Castel
Rédacteur en chef



Jean Quétier
Rédacteur en chef



Gérard Streiff
Rédacteur en chef
(Controverses/
Sondages)



Sébastien Thomassey
Mise en page



Frédo Coyère
Mise en page
et graphisme



Noëlle Mansoux
Secrétaire
de rédaction



Camille Ducrot
(Critiques/Lire)



Marine Miquel
(Critiques/Lire)



Florian Gulli
(Dans le texte)



Saliha Bousseadra
(Féminisme)



Léo Purguette
(Grand entretien)



Mickaël Bouali
(Histoire)



Jérémie Giono
(Militar)



Laura Moscarelli
(Philosophiques)



Jean-Michel Galano
(Philosophiques)



Victor Blanc
(Poésies)



Corinne Luxembourg
(Production
de territoires)



Séverine Charret
(Production
de territoires)



Gérard Legrip
(Regard)



Élodie Lebeau
(Regard)



Pierre Crépel
(Sciences)



Fanny Chartier
(Statistiques)



Michaël Orand
(Statistiques)



Benjamin Sozzi
Vidéo



Claudine Périllaud
Relecture



Vincent Bordas
Relecture



Constantin Lopez
Réseaux sociaux



Sabrina Royer
Réseaux sociaux



Julien Rossi
Débats



Hélène Bidard



Igor Martinache



Aurélien Aramini



Maëva Durand



PROCHAIN NUMÉRO
juillet/août : **Culture**

PCF
Parti communiste français

Parti communiste français

Prix : 8€